

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française,
Paris — 19-21, rue Cassette. Téléph. 732.84.

SOMMAIRE

68 ^e Liste des souscripteurs.....	481
Le Comité. — Conférence du lieutenant R. Barthé- lemy. — La conférence du commandant de La- coste. — La mission Madrolle.....	482
La Défense de l'Indo-Chine.....	491
La Question asiatique dans l'Amérique du Nord.....	493
La situation financière de la Nouvelle-Calédonie, par E. P.....	496
Les Musulmans indiens et le nationalisme hin- dou, par HINDI.....	498
Asie Française : La Chambre consultative indigène de Hanoï. — Inauguration de l'Université indo-chi- noise. — La stabilisation de la piastre en Indo- Chine. — Les médecins indigènes. — Les entre- preneurs du Tonkin.....	504
Siam : L'influence japonaise.....	508
Chine : Journalisme chinois. — Le mouvement na- tional. — Les Japonais en Mandchourie. — L'occu- pation de Kiao-tchéou.....	509
Japon : Un discours du comte Okuma. — Bois d'exportation pour l'Europe.....	510
Asie Russe : Le peuplement de la Sibérie. — Les communications avec l'Extrême-Orient. — Désor- dres au Turkestan. — L'agriculture chez les Co- saques de l'Oural. — Exportation du saumon de la Sibérie à Pétranger. — Le commerce du man- ganèse.....	512
Turquie : Le chemin de fer du Hedjaz. — La révolte de l'Yémen. — Les irrigations de la plaine de Koniéh. — Les troubles de Diarbékir.....	514
Perse : La question de la frontière turco-persane. — La Perse et l'accord anglo-russe. — La crise intérieure.....	516
Asie Anglaise : Le Congrès national indien. — Le commerce du papier dans l'Inde. — Les pro- grès des Etats fédérés malais.....	519
Nominations officielles.....	521
Bibliographie.....	521
Table des matières pour l'année 1907.....	524

CARTES

Cartes graphiques du Laos... 483, 484, 485, 486, 487, 488

68^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS (1)

MM.

Bardac, banquiers.	100	»
E. Schneider, député.	500	»
Schneider et C ^{ie}	500	»
Biblioth. de l'Ecole supérieure de guerre.	12	»
Command. Cohas, à Fontainebleau.	15	»
* Capit. Henri Braive, à Paris. . .	15	»
* Albert Bodart, vice-consul de France (1 ^{er} sem.).	12	»
Victor Bérard, à Paris.	25	»
G. Loustau, ancien inspecteur de la C ^{ie} du Nord.	12	»
Lieut.-colonel Burnol.	15	»
E. Aubergé, capit. d'artillerie. . . .	12	»
Ecole supérieure de Commerce de Marseille.	12	»
Général Tétard.	12	»
G. Marquis, à Paris,	12	»
Biblioth. des officiers du 50 ^e d'inf. .	12	»
Cap. Morel, de l'inf. colon.	12	»
J. Van Vollenhoven, secrét. général des Colonies.	25	»
Pherivong, inspect. des colon. . . .	20	»
H. Marchand, à Vancouver.	15	»

A reporter. . . 1.338 »

(1) Les noms marqués d'un ° sont ceux des nouveaux sous-
cripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne pu-
bliera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement
de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs,
adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs
noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de
leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la
fin de la liste.

Report.	1.338	»
Ecole coloniale.	24	»
S. A. R. le duc de Chartres.	100	»
Biblioth. des officiers du bataillon de l'A. O. F.	12	»
Joseph Joubert, à Angers.	24	»
Commandant Veyriras, à Nice.	15	»
Cercle des officiers de Nîmes.	12	»
Biblioth. des officiers du 150 ^e	12	»
Cercle militaire de Nice.	12	»
Biblioth. des officiers du bataillon de l'Émyrne.	12	»
Capit. Michaut, de l'infant. colon. Jacques Legrelle, à Versailles.	12	»
L. Malibran y Santibanez, à Paris.	25	»
Biblioth. des offic. de Fort-Bayard. Lieut.-colonel Breton.	25	»
Biblioth. des officiers du 140 ^e d'inf. — — — — — 22 ^e colon.	12	»
Biblioth. de garnison de Tunis.	12	»
Brouet, chef de bataillon.	20	»
Service de la cartographie étrangère. Général Houry, des troupes colon.	25	»
Julien Potin, à Paris.	15	»
Cercle de Thaïnguyen.	12	»
Résident de France de Kampot.	12	»
Cercle de l'Union, de Yen-bay.	27	»
J. Galpin, à Paris.	12	»
Marc de Sambuey, à Saint-Etienne. * Cercle de Travinh (1 ^{er} trimestre).	12	»
Baron G. de Gunzbourg.	8	»
J. Kergoat, à Paris.	25	»
Société de Géographie de Nantes. Biblioth. des offic. de l'état-major, Tananarive.	25	»
Musée commercial de Lille.	12	»
Command. Berger, président de la Dette ottomane.	12	»
C. Tabary, professeur, à Bordeaux. Comte de la Selle, à la Barbée.	500	»
Cercle militaire de Constantine.	12	»
Réunion des officiers d'Arras.	20	»
Souscriptions diverses.	12	»
	92	»
Total.	2.572	»

AVIS

Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1908. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1907 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.

Les envois de souscriptions peuvent être faits 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au nom du trésorier.

LE COMITÉ

CONFÉRENCE DU LIEUTENANT R. BARTHÉLEMY

Nous avons annoncé dans notre dernier Bulletin que nous donnerions ce mois-ci le texte de la conférence faite au Comité le 20 novembre par le lieutenant R. Barthélemy, de la Légion étrangère, envoyé pendant plusieurs années en mission au Laos par M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine. Voici cette conférence, qui résume si clairement les données du problème de l'isolement du Laos :

Mesdames et Messieurs,

Trois grandes plaines séparées par des groupes montagneux d'importance différente se partagent l'Indo-Chine orientale; la plaine tonkinoise, la plaine cochinchinoise, toutes deux de formation deltaïque, et la plaine laotienne, constituée par les grands bassins du Moun et du Nam-si, plaine de formation lacustre, encore inondée en grande partie aux hautes eaux réservée à notre influence commerciale, et où nous avons le droit de construire des voies ferrées en vertu de l'article VIII du traité franco-siamois du 13 juillet 1904.

Cette dernière plaine n'est pas, comme les deux autres, en contact direct avec la mer : elle en est séparée par une ceinture montagneuse puissante vers l'Est et vers l'Ouest, et très facile à franchir vers le Sud. Autrefois, le bassin du Moun et du Nam-si constituait un immense lac intérieur. Un quadrilatère montagneux l'enserrait de toutes parts; les eaux des pluies, accumulées, ont trouvé vers Pimoun un passage dans le roc au point de plus faible résistance. Les eaux, en s'y précipitant, ont usé peu à peu cette issue dans les grès d'ancienne formation. A mesure que s'écoulaient les siècles et que s'accomplissait l'action érosive, le niveau du lac baissait; son fond d'ailleurs s'élevait sous l'action des apports limoneux. Aujourd'hui, grâce, à ces deux actions concordantes, il est desséché, mais il a créé une admirable plaine.

De même que l'ancien lac laotien s'est trouvé endigué pendant des siècles, de même la population des anciennes principautés laotiennes, enrichie par l'humus de ses dépôts, se trouvait enfermée dans un pays sans issue. Le commerce de ces régions était destiné, par la nature même, à échoir complètement au premier peuple qui aurait l'intelligence de percer cette ceinture inégalement compacte. Nous avons longtemps tardé à saisir l'importance économique de la plaine laotienne, car elle n'avait contact avec aucune mer, et nous sommes venus par l'Océan.

Insuffisance irremédiable de la navigabilité du Mékong. — Nécessité d'un chemin de fer.

Nous avons essayé de l'atteindre par le Mékong. Cette voie paraissait naturelle parce que c'était la première qu'avaient parcourue nos explorateurs à l'époque où la Cochinchine était gouvernée par des amiraux. Nous avons suivi cette route par habitude et nous avons fait de grands efforts pour essayer de la perfectionner, mais la nature du fleuve s'oppose à ce qu'il soit jamais une voie commerciale, nous arrivons à peine à assurer, par les services existants, la subsistance des Européens et le transport de la poste, avec 10 ou 12 transbordements, en saison sèche entre Saïgon et Luang-prabang.

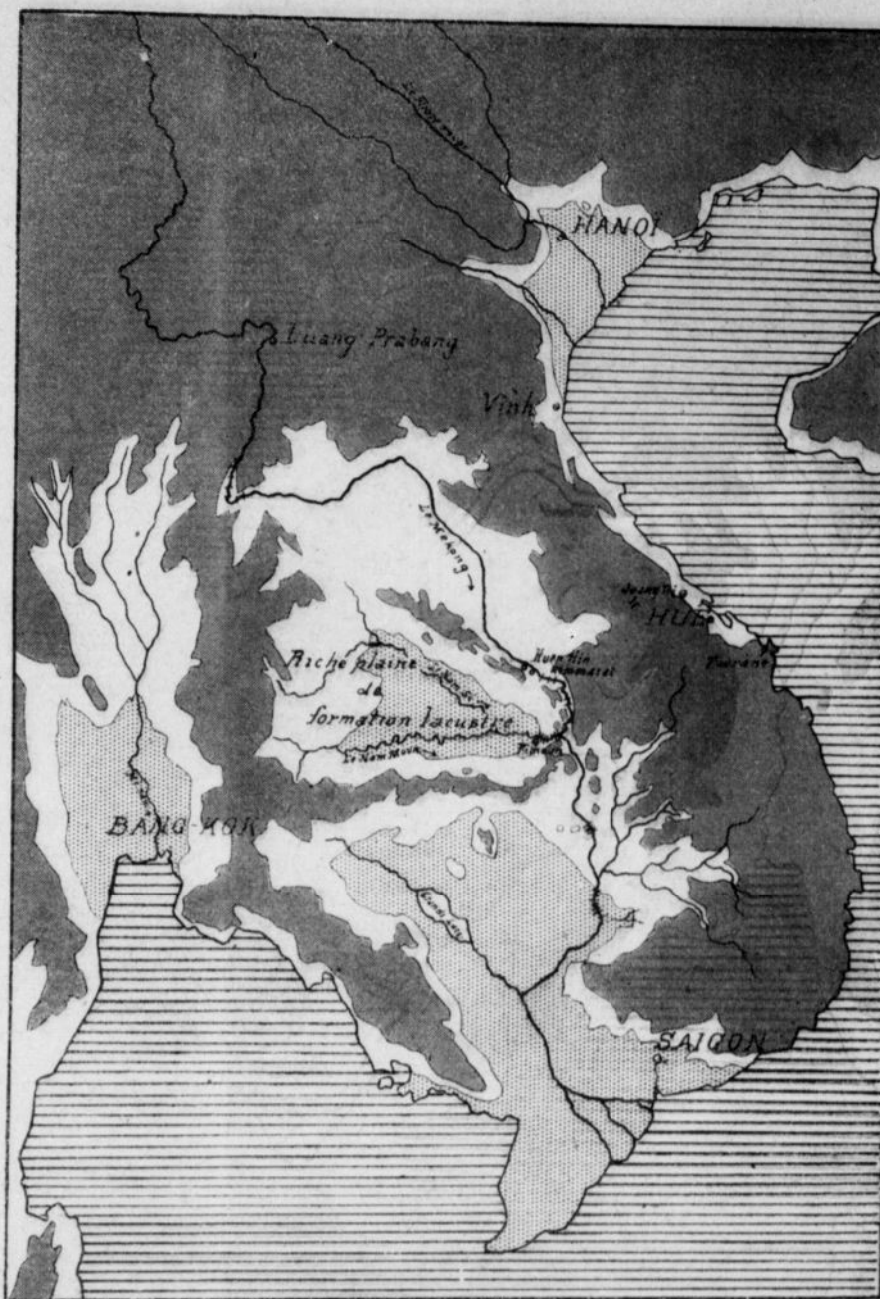
La faute en est à la nature même du fleuve, car il serait injuste de ne pas rendre hommage aux efforts considérables qui ont été faits par nos ingénieurs et nos officiers, aussi bien que par les agents du service fluvial pour tirer parti de ce grand torrent. Le régime du Mékong est nettement torrentiel, son débit varie en six mois dans la proportion de 1,6 à 50. Son nivellement en long de Kompong-cham à Huen-hin le classe dans la catégorie des fleuves non navigables. Son débit est très irrégulier et, chose plus grave encore, la situation géographique de son cours est mauvaise, en opposition complète avec nos intérêts : le fleuve, après avoir décrit un Z dans le royaume de Luang-prabang, est rejeté vers la chaîne annamitique, se serre contre elle et, pour en épouser la forme, il évite par une immense et malencontreuse courbe les régions les plus intéressantes et les plus peuplées du Laos franco-siamois.

On a cru longtemps que les neiges du Tibet fournissaient à ce fleuve, qui est l'un des plus longs du monde, un fort appoint d'eau pendant la saison sèche. La réalité est tout autre. Les neiges du Tibet fournissent à peine de quoi compenser l'évaporation qui se produit durant son long trajet; pour s'en convaincre, il suffit de relever la forme et les limites du bassin du Mékong, de ses sources à son embouchure : ce bassin n'a de largeur qu'en Indo-Chine; au Nord de la péninsule, au contraire, le Mékong ne reçoit aucun affluent digne de ce nom; c'est un long couloir très étroit, enserré entre les bassins du fleuve Rouge et de la Salouen d'abord, du fleuve Bleu et de la Salouen ensuite. Le bassin du Mékong a la forme d'une bouteille de vin d'Asti, au col démesurément allongé, dont le ventre correspond au bassin du Moun, et dont la tête serait dans les neiges du Tibet. La faible superficie de ce bassin dans la région froide explique la faible quantité d'eau qui nous en vient. D'ailleurs, on sait par le témoignage d'un voyageur qu'à 50 kilomètres au Nord du point où le Mékong entre en Indo-Chine, on peut, pendant la saison sèche, le traverser d'une rive à l'autre sans même se mouiller les genoux. Le Mékong est donc surtout alimenté pendant la saison sèche par le peu d'eau que lui apportent ses affluents dans la zone tropicale.

Contre des défauts inhérents à la nature même du fleuve, nous devons rester impuissants, et aujourd'hui, malgré tous nos efforts, malgré les millions de kilogrammes de roches que nous avons fait sauter, nous n'avons pour desservir le Laos que de petits bateaux ne calant pas 1 m. 50 portant au maximum 30 tonnes en chargement lourd, n'en portant pas plus de 20 en chargement ordinaire, encombrées par le bois destiné à chauffer leurs machines et ne pouvant circuler que pendant le jour. Ces bateaux, qui d'ailleurs ont des parcours variables suivant les saisons, font au Laos un voyage par semaine. Le résultat est donc bien minime et certainement insuffisant si nous considérons que le Laos français a une superficie égale à celle de l'Italie tout entière, et qu'en y joignant la zone d'influence commerciale qui nous est réservée, il est plus grand que la France. Trente tonnes, c'est le chargement de trois wagons ordinaires français. Voilà tout ce que nous offrons à cet immense pays une fois par

semaine avec une foule de transbordements. Il faut plus de temps pour aller de Saïgon à Luang-prabang, par le service tel qu'il existe sur le Mékong, que pour aller de Saïgon à Paris.

Cependant la nature a disposé, au Nord de Kemmarat, un barrage de roches naturelles qui, semblable à la porte



Des zones montagneuses divisent l'Indo-Chine en trois grandes plaines : celle du Tonkin, de la Cochinchine et du Laos. Les deux premières, en communication avec la mer, prennent une part active au commerce universel. La plaine laotienne, au contraire, qui devrait écouler ses produits par nos ports, est isolée du reste du monde.

- Zone montagneuse.
- Région colmatée sur la mer ou les lacs.

d'une écluse, retient les eaux dormantes dans le haut fleuve, et y constitue un beau bief qui va de Huen-hin, près de Keng-sa, à Vientian. C'est ce qu'on appelle le bief supérieur. Il est, grâce à cette retenue des eaux, navigable toute l'année sur 450 kilomètres. Si ce grand bassin était uni à la mer par une voie ferrée, il jouerait un peu le rôle d'un long lac intérieur, la navigation y deviendrait prospère et ses rives seraient rapidement florissantes.

Ce qui se produit pour le Mékong se produit également et d'une façon aussi nette pour son grand affluent, le

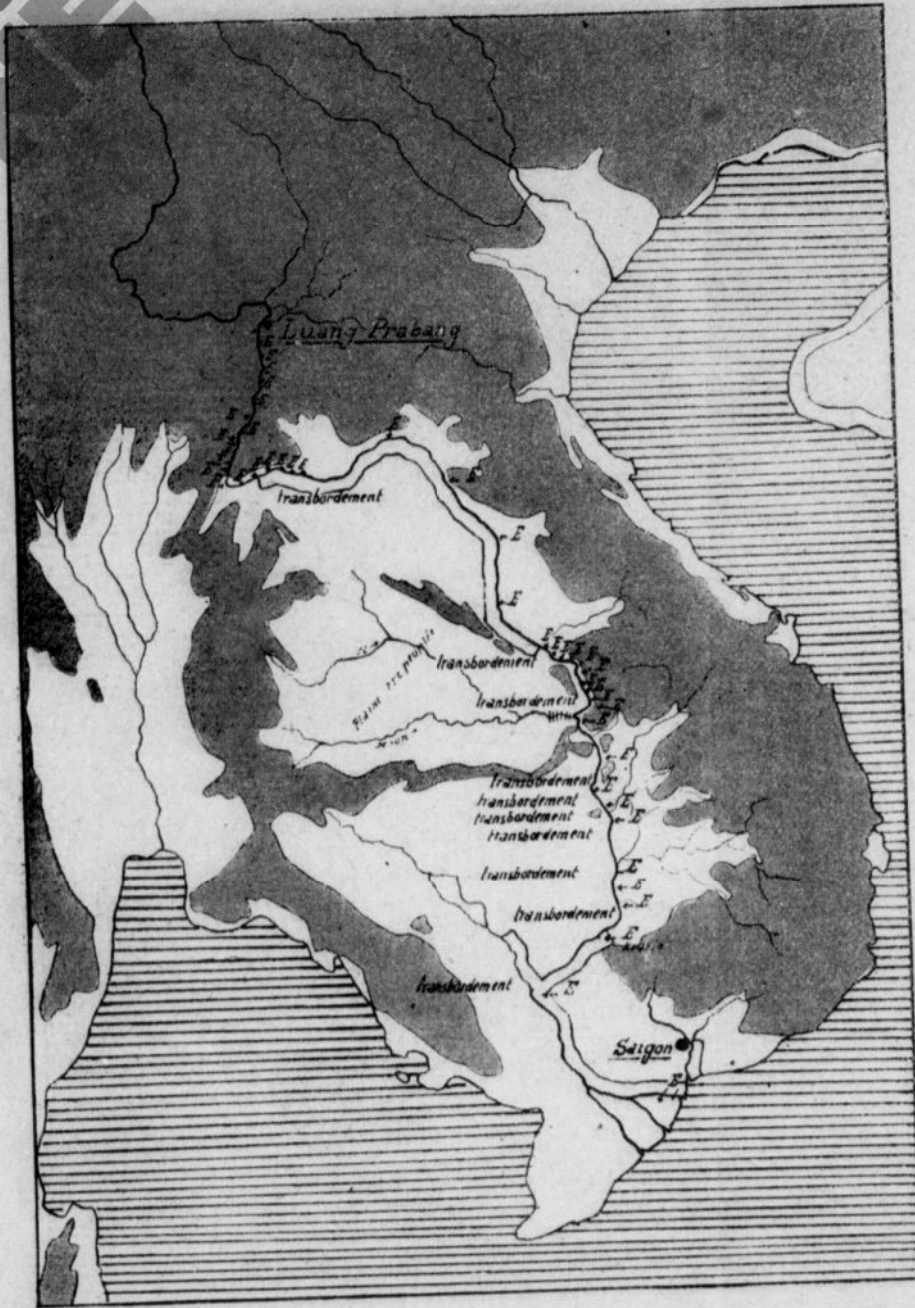
Nam-moun. Ce grand cours d'eau, plus puissant que la Loire, qui a 3 ou 400 mètres de largeur dans son cours moyen, est barré, à 30 kilomètres de son confluent, par une digue naturelle, à Pimoun. Si cette digue était relevée de 2 mètres, le Moun serait navigable toute l'année sur 400 kilomètres, et son gros affluent, le Nam-si, sur

complet. Il y a donc un intérêt considérable, si nous voulons mener une voie d'accès au Laos, à lui faire prendre contact avec le bief du Moun.

Voici donc deux points bien établis : si nous construisons une voie ferrée au Laos, pour qu'elle soit d'un bon rendement commercial, il faut : 1° qu'elle touche au bassin supérieur du Mékong, et 2° qu'elle touche également au bassin du Moun. Il est logique qu'elle ait ses points de contact aussi en aval que possible pour que tous les produits de ces biefs et de leurs affluents puissent économiquement, par radeaux, au fil de l'eau, venir jusque vers le « port-gare » de la voie ferrée. Ceci établi, nous avons donc, comme premier tronçon logiquement discuté de notre voie ferrée la partie Pimoun-Huen-hin, qui unit le point aval du bief supérieur du Mékong au point aval du bief du Moun.

Vers quelle direction maintenant ferons-nous déboucher notre ligne ? Vers l'Est ou vers le Sud ? Vers le golfe du Tonkin ou vers Saïgon ?... A première vue, la côte d'Annam paraît plus proche, mais nous ne devons pas oublier que le bief inférieur du Mékong est navigable en toutes saisons, de jour comme de nuit, aux plus grands bateaux, depuis la mer jusqu'à Kompong-cham. Que vaut la côte d'Annam comme débouché ? Y a-t-il un seul port sur cette côte, entre Kouang-tri et Vinh ? Non, elle n'offre aucun refuge ; elle est complètement inhospitalière. En redescendant cette côte vers le Sud, nous trouvons Tourane, port excentrique, qui n'est visité que par des bateaux annexes, le chargement des marchandises se faisant, faute de fonds, à 800 mètres de la ville. N'oublions pas non plus que les produits naturels du Laos sont tous destinés à la France, car ces produits : caoutchouc, résines, bois précieux, étains, cuivre, peaux d'animaux, ne sont pas, du moins dans l'état économique actuel, de ceux que nous achetons la Chine, grande consommatrice de riz et de poisson salé. Les marchandises du Laos sont les matières premières des industries européennes, elles devront donc passer par Saïgon pendant bien longtemps encore : n'est-il pas bien plus simple de les y mener directement ? D'autant plus que, pour aller de Pimoun à Tourane par la côte d'Aïlao, il y a 510 kilomètres, dont une partie extrêmement difficile, sur la côte d'Annam, tandis que pour aller de Pimoun à Kompong-cham, port autrement sûr que Tourane, et autrement proche de Saïgon, nous n'avons que 380 kilomètres de voie ferrée à construire, et cela dans une plaine parfaite : il n'y a qu'à poser le rail. Il semble donc bien qu'il soit beaucoup plus logique et plus simple de donner la préférence à la ligne si facile Pimoun-Kompong-cham.

Si nous voulons bien voir l'intérêt d'ensemble de la colonie et ne pas nous laisser tromper par des intérêts particuliers, nous devons nous rappeler que cela a toujours été une faute de répartir le fret de la marine marchande d'un pays sur une foule de petits ports : nous en avons fait une coûteuse expérience en France et en Algérie. Nous avons à grands frais essayé de rétablir des ports qui étaient florissants du temps de Louis XIV avec les petits bateaux à voiles et le cabotage en vue des côtes ; nous avons construit des bassins pour attirer les vaisseaux marchands. Ceux-ci n'y viennent guère, ils conti-



Depuis notre installation en Cochinchine, nous avons essayé d'atteindre le Laos par le Mékong, mais ce fleuve, entre Kratié et Kemmarat, n'est qu'un grand torrent. En outre, il est rejeté, le long de la chaîne annamitique, en dehors des riches plaines du Laos central, qui contiennent une population très dense. La marque E reproduite sur la carte représente les étapes d'un jour que doit faire un ballot de marchandises remontant du port français de Saïgon pour atteindre le Laos par le fleuve dans la belle saison, c'est-à-dire après les récoltes, au moment où les transactions et les transports doivent s'opérer. La multiplicité de ces étapes montre eloquemment que le Mékong n'est pas pratiquement navigable.

plus de 300. La région que parcourt le Moun, comme celle que parcourt le Nam-si, est extrêmement intéressante : une partie du bassin du Nam-si, entre Roi-et et Oubone, est particulièrement peuplée : les villages y sont aussi rapprochés que dans le delta tonkinois. La seule province d'Oubone comprend, d'après les chiffres officiels, 13 muongs, 65 ampeus et 938.995 habitants, dont 200.637 payant l'impôt ; 354 Chinois et 451 Siamois fonctionnaires : soit environ un million d'habitants pour le seul monthon Isan (province d'Oubone), et il est certain qu'elle en contient encore davantage, car le recensement est loin d'être

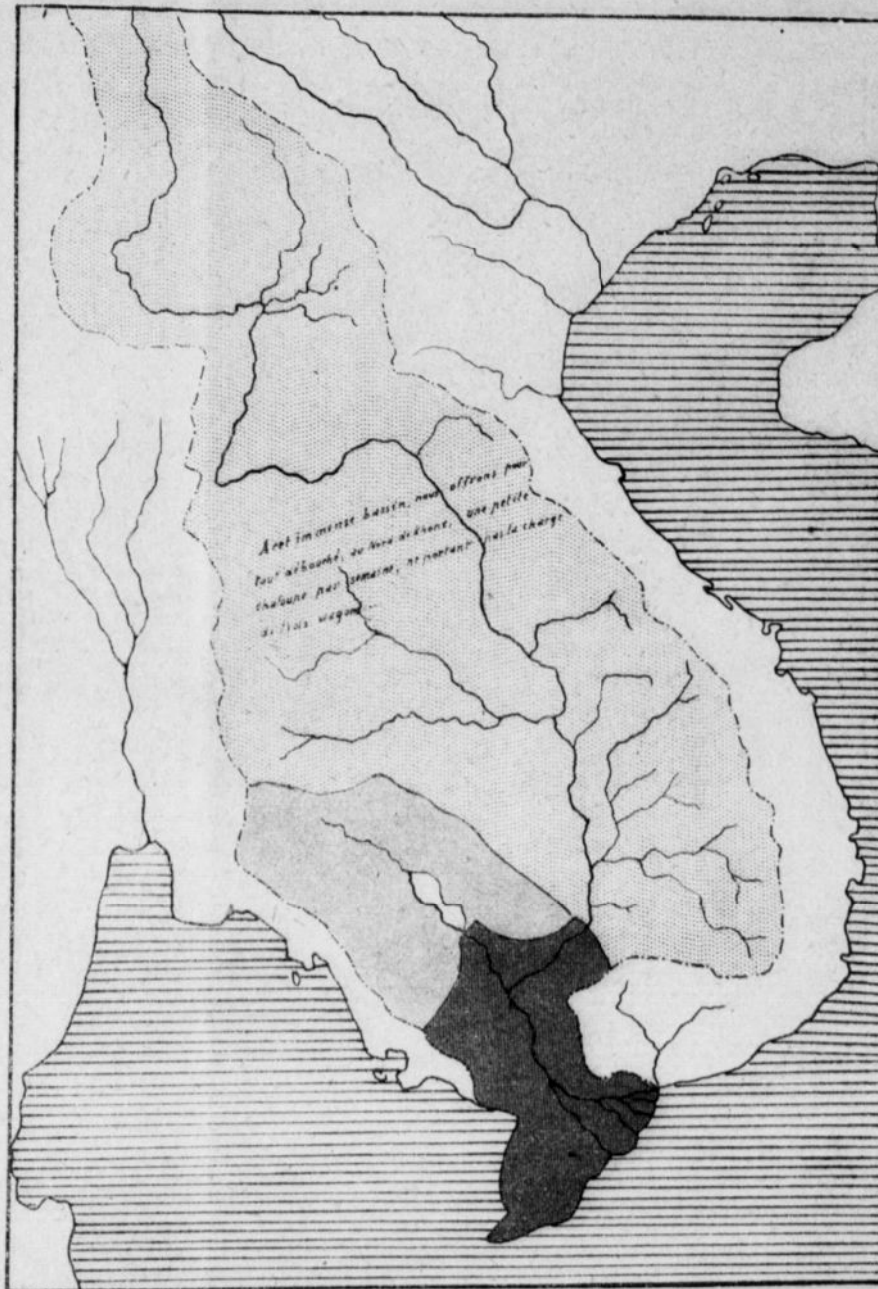
nuent à aller s'entasser aux embouchures de la Seine, de la Loire, de la Garonne, et les bassins de La Pallice restent peu fréquentés, malgré leurs superbes aménagements et les millions qu'ils ont coûtés. Les bateaux marchands recherchent avant tout des ports où ils soient certains d'avoir toujours du fret de retour. Nous n'avons qu'un port en Indo-Chine qui offre cette garantie : c'est Saïgon, avec son million de tonnes de riz. Le fret appelle le fret. Saïgon est le débouché naturel des produits du bassin du Mékong. Rappelons-nous que les Allemands, en tenant compte du rôle secondaire de Brême, n'avaient qu'un grand port, Hambourg, et nous les en avons longtemps raillés. Eh bien, c'est ce port unique qui a donné à l'Allemagne son immense essor commercial extérieur. Tous les produits de l'Allemagne convergent à Hambourg. Les marines de toutes les nations s'y engouffrent, sûres de trouver là toujours quelque chose à transporter. Saïgon est le grand port de l'Indo-Chine, il le restera quoi que nous fassions; il est, de plus, sur la ligne des grands courriers, tandis que Tourane est caché au fond d'un golfe balayé par les typhons. Ne dispersons pas nos efforts. Comment! nous ferions faire aux marchandises du Laos 540 kilomètres en chemin de fer, à travers les montagnes de l'Annam, si difficiles à franchir, pour les conduire dans un port de second ordre, sur une mer peu sûre, et leur faire faire ensuite tout le tour de l'Indo-Chine, plus de 4.000 kilomètres, pour les transporter par mer à Saïgon, alors qu'en les conduisant droit vers le Sud, elles atteignent Kompong-cham par une voie facile, directe, et de là descendent vers Saïgon au fil de l'eau, par un trajet court, toujours sûr, toujours facile, et incomparablement plus économique.

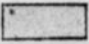

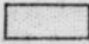
Les Siamois nous ont devancés dans la compréhension de cet état de choses.

CHEMIN DE FER DE BANGKOK A KORAT.
ZONE D'ATTRACTION DE BANGKOK.

Comment se fait-il que les Laotiens n'aient fait aucun cas du service fluvial organisé sur le Mékong, et que leur commerce avec nous par la voie de ce fleuve diminue chaque jour au lieu d'augmenter malgré les améliorations apportées? Cela tient à plusieurs causes, dont la principale est due au régime climatique. La navigation du Mékong est en effet fonction de la saison, elle est toujours difficile et exige toujours de nombreux transbordements, mais son moment le plus favorable est le temps de la saison des pluies. Or, c'est précisément la saison pendant laquelle les Laotiens tiennent à rester chez eux. Avec les pluies commencent les labours et le repiquage du riz : c'est le travail essentiel de l'année, celui sans lequel la famille mourra de faim. Les voyageurs qui ont parcouru le Laos savent combien il est difficile, au moment des labours, de séparer même pour peu de temps les hommes de leurs foyers. Nous offrons donc aux Laotiens avec le Mékong une voie qui n'a quelque valeur, si faible soit-elle, qu'à une saison où ils sont dans l'impossibilité de l'utiliser. Ajoutons qu'il n'y a pas seulement la question des labours qui retienne les hommes à leurs foyers pen-

dant les pluies, il y a aussi la difficulté matérielle de faire circuler leurs chars, car s'il y a quelques routes et quelques ponts dans le Laos de la rive gauche, ils sont à peu près inconnus dans le Laos de la rive droite. Les rivières sont grossies par les ondées, on ne peut plus circuler avec des chars à bœufs. Les éléphants eux-mêmes,



-  Zone du delta mise en communication avec Saïgon par une navigation facile toute l'année.
-  Zone des grands lacs mise en communication avec Saïgon par une navigation facile pendant cinq mois.
-  Zone mise en communication avec Saïgon par la navigation du haut fleuve.

Il est à remarquer que cette dernière zone, qui couvre les deux tiers de la péninsule indo-chinoise, et qui est riche surtout en produits lourds, ne trouve, au Nord de Khône, comme débouché, qu'une chaloupe par semaine, portant au maximum 30 tonnes de marchandises, soit le chargement de trois wagons ordinaires.

se déplacent difficilement pendant les pluies, ils s'enfoncent dans la vase des cours d'eau, et leur chargement risque dix fois par jour d'être perdu ou mouillé. Pendant la saison pluvieuse, tout Laotien qui se respecte reste chez lui. Voilà pourquoi nous avons beau lui dire : « Notre service du Mékong est meilleur quand il pleut », il n'y vient pas et n'y viendra jamais. Il faut au Laotien une voie qui ait toute son efficacité pendant la saison sèche

qui est la belle saison, celle pendant laquelle on fait les principales transactions. Il faut une voie qui soit toujours sûre et qui ne soit pas fonction de la pluie et du beau temps. Une voie ferrée remplit ces conditions. C'est ce qu'ont admirablement compris les ingénieurs étrangers qui ont conseillé aux Siamois la construction

Saravane se fait avec Bangkok, par Korat, par-dessus le Mékong. Un autre exemple : les marchandises de la région de Calassim qui n'ont pas gagné Korat par voie de terre descendent le Nam-si sur 200 kilomètres, viennent jusqu'à Oubone et remontent le Moun sur plus de 300 kilomètres, pour gagner Pimai et Korat. Ces marchandises ont donc

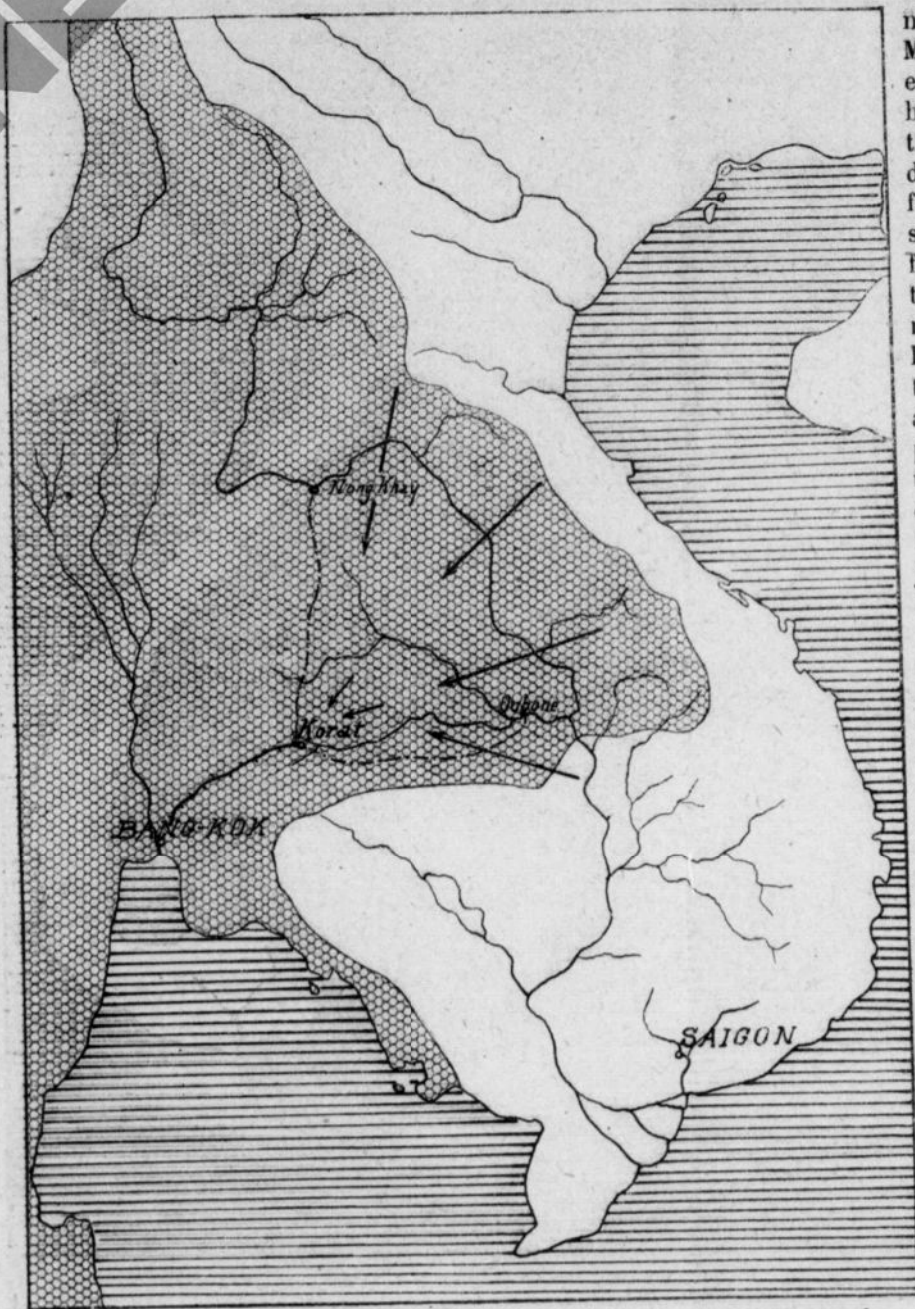
fait plus de 550 kilomètres pour aller à Korat, et lorsqu'elles étaient à Oubone, elles n'étaient pourtant qu'à 65 kilomètres du Mékong. Il serait facile de multiplier les exemples. Ainsi, il est démontré qu'un habitant du Muong-det, point situé sur la frontière de l'ancien royaume de Bassac, qui voudrait conduire à Saïgon par la voie la plus facile sa récolte de coton, par exemple, à la saison où ce produit se cueille, aurait à lui faire subir onze transbordements avant d'atteindre Saïgon et devrait utiliser successivement : le char, la pirogue, le portage, la chaloupe du modèle *Garcerie*, la pirogue, le tramway, la chaloupe du modèle *Cygne*, une autre chaloupe d'un modèle différent, la pirogue, une chaloupe du modèle *Vientian*, une chaloupe du modèle *Mekong*. Le Laotien, qui n'aime pas les choses compliquées, préfère s'en aller avec ses chars à petites journées vers Korat. Il met un peu plus longtemps, mais c'est tellement plus simple !

N'oublions pas non plus que le Laos est riche surtout en produits lourds. Lorsqu'une circulation de marchandises s'établit entre deux points éloignés par une voie unique comprenant des parties plus difficiles les unes que les autres, le rendement, la quantité de marchandises qui, partie de A, peut arriver en B pendant l'unité de temps, est limité exactement au rendement de la partie la plus mauvaise du tracé. C'est une chose qui paraît évidente lorsqu'on y réfléchit, mais qui ne saute pas aux yeux de prime abord. Ainsi, par exemple, lorsque l'armée russe voulait se porter rapidement de Moscou à Moukden, la partie la plus mauvaise du tracé suivi était le lac Baïkal. Il ne passait sur le Baïkal que n hommes par jour, il ne pouvait en arriver que n à Moukden. Il aurait pu y avoir triple voie entre Moscou et le lac Baïkal, triple voie entre le lac Baïkal et Moukden, il n'aurait pas passé un homme de plus. Le rendement de la ligne entre ces deux points extrêmes était mathématiquement limité au rendement du Baïkal.

Nous avons sur le Mékong un fait absolument analogue : pour aller de Saïgon à Vientian, il faut utiliser la pirogue. Ne l'utiliserait-on que pendant un kilomètre, il en résulte que le rendement de la voie du Mékong entre Saïgon et Vientian est limité mathématiquement au rendement de la pirogue. Nous aurons beau mettre des bateaux à deux hélices

dans le bief du haut et des bateaux à deux hélices dans le bief du bas, il n'y passera pas un kilogramme de marchandises de plus que si la navigation se faisait en pirogue de Saïgon à Vientian de bout en bout. Voilà ce qu'il faut bien voir, et cela suffit à nous expliquer la non-mise en valeur du Laos, malgré les richesses immenses que contient à l'état latent ce superbe pays.

Autre point : le rendement n'est pas seulement limité en tant que poids total pendant l'unité de temps ; il est encore limité (et cela est peut-être plus grave encore) comme volume et poids de la marchandise à transporter :



Les Siamois, les premiers, ont percé par un chemin de fer la ceinture montagneuse du Laos : ils ont construit la ligne Bangkok-Korat, avec prolongement éventuel vers Oubone et Nong-khay, les deux entrepôts du pays. Les Laotiens, ayant un moyen sûr d'écouler leurs produits pendant la belle saison, se sont rués vers ce débouché, et de 500 kilomètres à la ronde, des caravanes de chars à bœufs évacuent vers Korat les produits du Laos, même français, qui franchissent le Mékong au lieu de le descendre. Korat fait un commerce moyen de 4 millions de francs par mois, et le grisé montre quelle est, grâce à son chemin de fer, la zone d'attraction commerciale de Bangkok.

de la ligne de Bangkok à Korat. Korat est actuellement le seul point du Laos où l'on puisse embarquer en saison sèche un ballot de marchandises pour lui faire gagner un port de mer directement sans transbordements. Aussi Korat est devenu le point de convergence de tous les produits du Laos méridional de la rive gauche comme de la rive droite. Un exemple montrera combien est contraire aux intérêts du commerce français l'absence de voie sérieuse pour unir Saïgon au Laos : Saravane est à vol d'oiseau à 700 kilomètres de Bangkok ; il n'est qu'à 550 kilomètres de Saïgon, et pourtant le commerce de

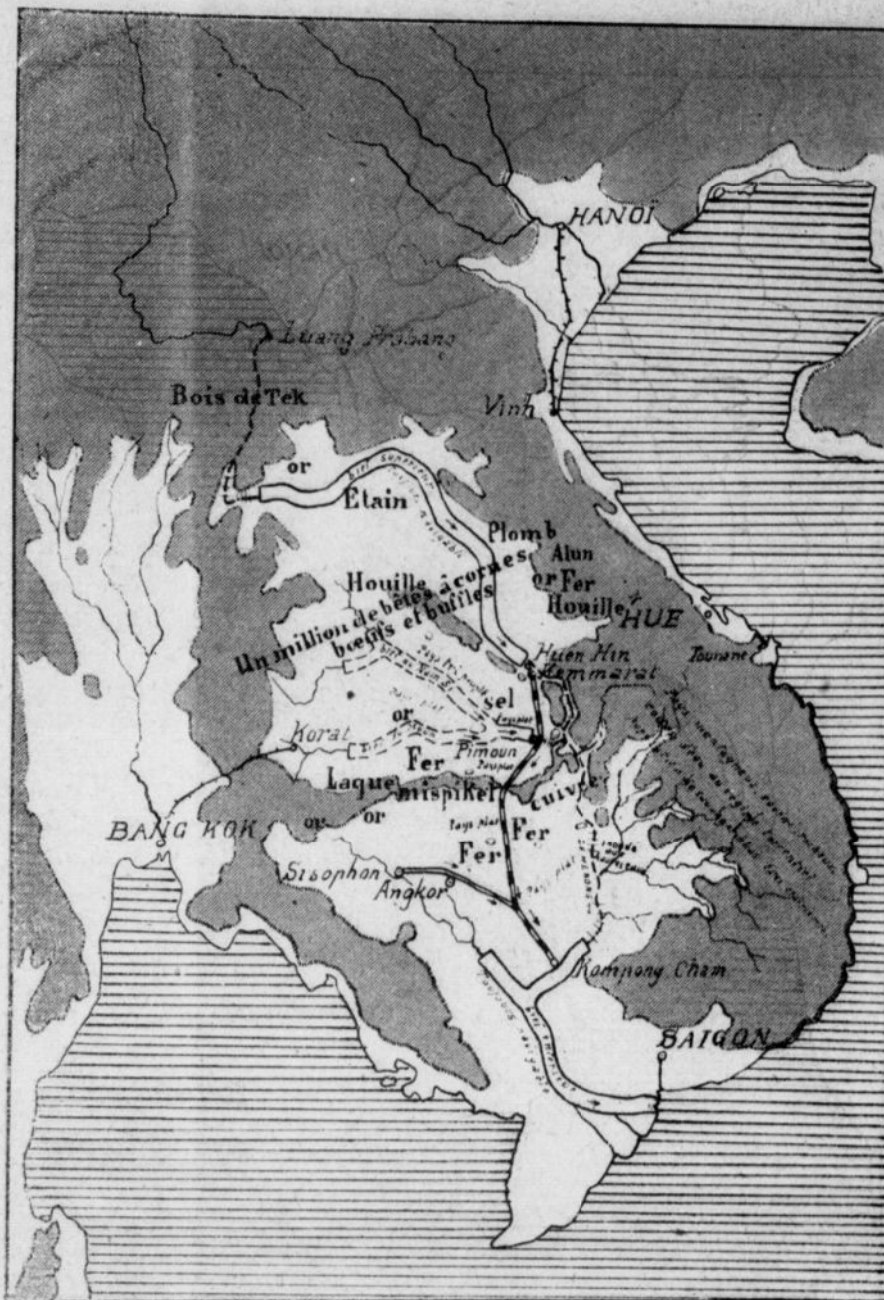
ne peut aller de Saïgon à Vientian qu'un objet assez petit et assez léger pour prendre place sur une pirogue. Qu'en résulte-t-il? Les colis qui pèsent plus de 60 kilogrammes ne sont pas acceptés, et cela est énorme de conséquences, car on ne peut transporter aucune machine destinée à une entreprise minière ou agricole, certaines pièces de ces machines pesant nécessairement plus de 60, kilogrammes (1). Une barrique de vin ne peut pas monter au Laos. Les Européens qui y vivent reçoivent leurs pommes de terre par colis postaux, leurs légumes secs par la poste et combien de fois ces vivres tant attendus sont-ils détériorés par les transbordements et la longueur du trajet! Tous ceux qui ont vécu au Laos peuvent en témoigner. Nous avons coutume d'accepter à la française, sans récriminer, les cas les plus pénibles. Nous nous en amusons. Nous aimons les situations originales; aussi pourrions-nous nous accommoder longtemps encore d'une voie aussi imparfaite que le Mékong, si son imperfection n'avait pour résultat que de nous faire manquer de vin et de farine. Mais son action est beaucoup plus mauvaise, car elle prive notre pays d'une superbe colonie qui lui appartient cependant depuis quinze ans. Elle arrête l'essor du commerce français et livre au commerce étranger nos administrés laotiens et toutes les richesses de leur pays. On peut dire que des raisons douanières contribuent à détourner le commerce du Laos vers Bangkok : la grande cause du mal est l'insuffisance irrémédiable de la voie du Mékong.

Ainsi donc, nous prenons la peine d'administrer sagement les Laotiens, de leur éviter tout impôt pénible, de leur assurer la paix et la liberté, pour que des étrangers qui, avant notre arrivée, ne savaient tirer du pays que des esclaves, accaparent les richesses que notre administration probe et bienveillante y fit naître! Heureusement, notre gouverneur général, M. Beau, a pressenti — et il est le premier, l'histoire lui en rendra justice — le danger que courait notre commerce national dans l'ouest de la colonie. En même temps qu'il faisait de grands efforts pour améliorer le Mékong et diminuer le service des pirogues, il organisait plusieurs missions pour reconnaître le pays et rechercher le tracé des voies ferrées amenant vers nous les richesses du pays laotien. Toutes ces missions ont tiré la même conclusion : sur la rive droite du Mékong, le pays est si plat qu'il n'y a qu'à poser le rail.

Parfaitement renseignée, notre diplomatie pouvait alors introduire dans le traité de 1904 l'article 8 si important, puisqu'il nous permet de construire les voies reconnues nécessaires sur la rive droite du Mékong, nous donnant la possibilité, par une œuvre pacifique désirée

(1) Une société minière a essayé de transporter une drague dans le bief supérieur. Les pièces de cette drague ont été dispersées sur tout le Mékong; les plus petites sont montées à des hauteurs variables et les grosses sont restées en route. On a vu pendant un an des morceaux de cette drague en différents points du Mékong. Avec un chemin de fer, en moins d'une semaine ce matériel aurait été à pied-d'œuvre.

des Laotiens et puissamment civilisatrice, d'amener vers Saïgon tout le commerce du bassin du Mékong, en construisant la voie ferrée Kompongcham-Pimoun-Huen-hiu. Nous ne pouvons différer plus longtemps l'accomplissement de cette œuvre pleine de promesses, dont la France doit tirer un si grand profit.



Le remède, pour nous, à cette situation consiste dans la création d'un chemin de fer touchant, en aval, au bief navigable du Mékong, de Vientian à Kemmara et au bief du Moun et du Nam-si. Des reconnaissances envoyées depuis le début de 1903 par M. Beau ont reconnu que c'est à l'Ouest du Mékong qu'il convenait de construire ce chemin de fer : de Kompong-cham, point terminus de la navigation facile du delta du Mékong, à Pimoun et à Huen-hin, on peut construire une voie ferrée très économique en pays presque plat. Cette ligne drainerait tous les produits des grands bassins navigables du Mékong, du Moun et du Nam-si; elle augmenterait, en quelques années, beaucoup le commerce de Saïgon; elle serait l'amorce du transindochinois la moins coûteuse et la plus efficace, le jour où nous prolongerions jusqu'à Vinh; elle permettrait enfin, par un simple embranchement, de desservir Angkor, Sisophon et les provinces nouvellement acquises du Cambodge que la batellerie ne met en communication avec Saïgon que pendant cinq mois de l'année.

— — — Chemin de fer projeté.

■ Région montagneuse.

Grâce à la navigabilité du Bas Mékong et à la supériorité de Saigon, nous avons un moyen de regagner d'un seul coup tout le terrain commercialement perdu.

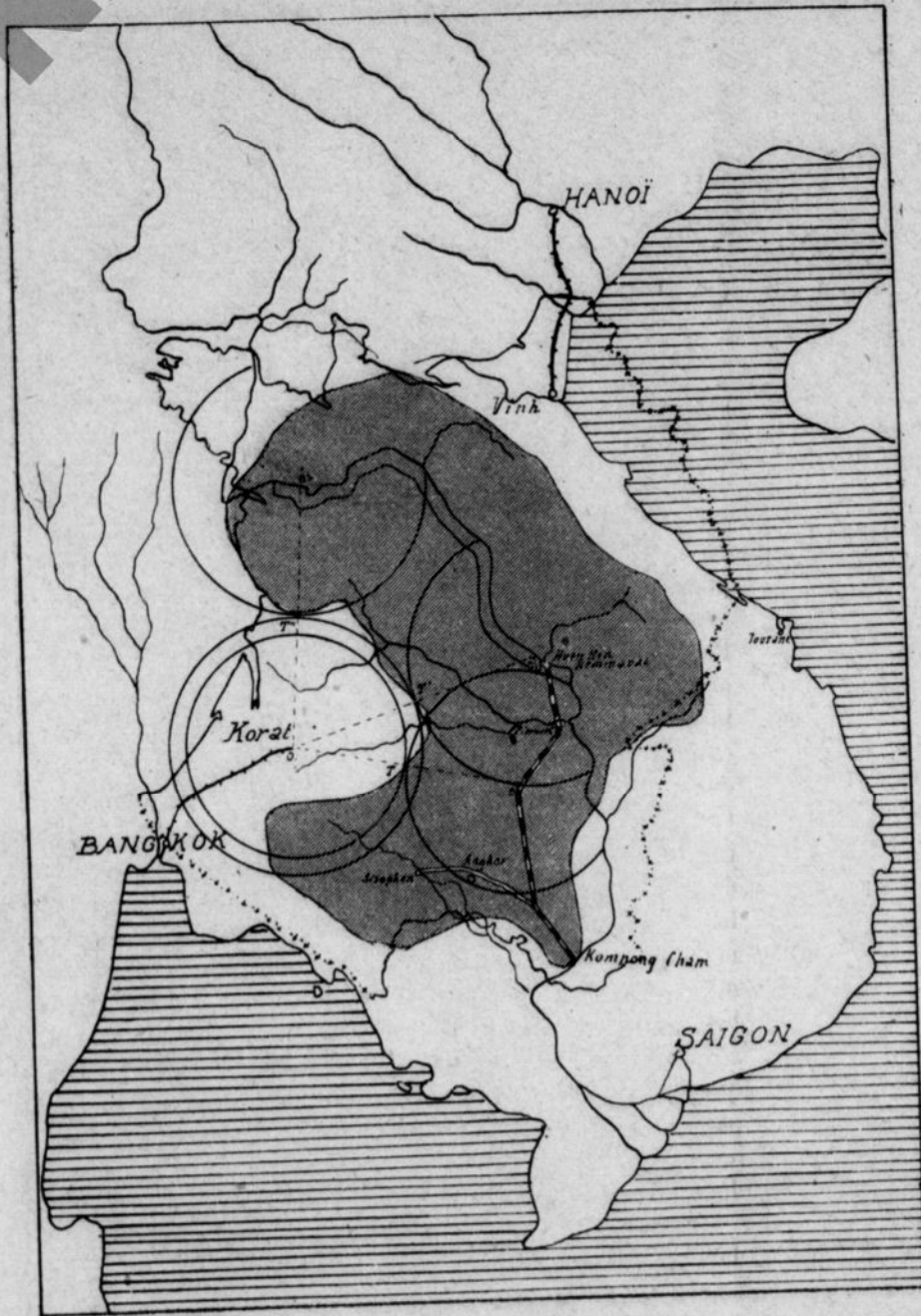
CHEMIN DE FER DE KOMPONG-CHAM A HUEN-HIN

Nous avons vu combien il était facile de tracer une voie ferrée dans les plaines de la rive droite. Le prix d'établis-

Nam-si. Elle donnera un débouché sûr aux produits si abondants et si variés du bief supérieur du Mékong. La richesse minière de ce pays dépasse tout ce que l'on peut imaginer : on y trouve du fer par montagnes entières, fer qui n'a d'égal comme qualité que celui qui provient des mines de Suède. On y trouve du cuivre à fleur de sol, du plomb, de l'antimoine, du mispikel, de l'étain en grande quantité, de la houille, de l'or, etc., etc. La richesse forestière, tecks et bois d'ébénisterie, est inestimable; sans compter les sous-produits des forêts, le bétail sur pied, le monthon Isan contient, à lui seul, un million de bêtes à cornes. Le rendement de cette voie nous étonnera, car elle correspond à un réel besoin. Ses bienfaits s'étendent bien au delà de son tracé, puisque, touchant au bief navigable du Moun et du Mékong, elle aura comme collaborateurs, comme auxiliaires tous les cours d'eau qui viennent se jeter dans ce bief. Elle vient à son heure pour donner un débouché aux groupes peuplés extrêmement denses du Nam-moun, du Nam-si, dont les habitants sont aujourd'hui obligés d'évacuer leurs marchandises par Korat, ayant à faire en charrettes à bœufs, pour un voyage d'aller seulement, environ 300 kilomètres. S'ils veulent s'y rendre en pirogue, ils doivent descendre le Nam-si jusqu'à Pimai. C'est un voyage extraordinairement long, car si le Moun est à peu près rectiligne d'Oubone à Pimoun, entre Oubone et Korat au contraire, il décrit tant de méandres que l'on fait deux fois le chemin, et qu'il ne faut guère moins d'un mois pour aller d'Oubone à Korat par le Moun en remontant le courant. Ajoutons, et ceci a son importance, que si les résultats du chemin de fer siamois de Bangkok et Korat ont dépassé toutes les espérances, les résultats que nous sommes en droit d'attendre de la voie française seront encore bien supérieurs, car les produits légers et de valeur peuvent seuls actuellement atteindre Korat; les produits lourds ou encombrants comme les minerais ou les bois en sont éliminés d'avance puisqu'ils ne peuvent supporter un voyage en charrette à bœufs et que ce sont ces charrettes qui apportent à Korat les neuf dixièmes de son trafic.

Notre voie, au contraire, sera accessible à tous les produits lourds qui seront flottés au fil de l'eau vers ses « ports-gares ». Quelle facilité ce sera pour les Laotiens de n'avoir qu'à descendre doucement au fil de l'eau en radeau avec la certitude de trouver à Pimoun une gare et des commerçants européens pour acheter leurs produits ! La loi du moindre effort est vraie dans tous les pays, elle l'est plus encore peut-être au Laos que partout ailleurs, et si le Laotien n'a qu'à descendre le Moun pour trouver un port-

gare à Pimoun, il n'aura jamais l'idée de le remonter pour aller porter son chargement à Korat, qui est situé tout à fait à l'Ouest, presque au pied des montagnes, vers les sources du Moun, en dehors des cours d'eau navigables. Ajoutons que, dans la partie Sud de la ligne, le rendement pourrait être augmenté encore par l'embranchement projeté vers Angkor, la glorieuse capitale khmère, et Sisophon, le grenier à riz des nouveaux territoires. Cette région, qui est isolée de nous pendant sept mois de l'année, alors



Ce chemin de fer français, qui ne coûterait pas plus de 25 millions de francs, ferait gagner au commerce de Saigon une zone plus grande que la moitié de la France. Pour le montrer, nous avons projeté sur la même mappe la zone drainée par le chemin de fer projeté et les confins de la France à la même échelle.

■ Zone approximative acquise au commerce de Saigon.

sement de cette voie ferrée entre Kompong-cham et Huen-hin ne dépasse pas 25 millions, y compris le matériel destiné à son exploitation. Combien nous sommes loin des 200 millions qu'ont coûtés nos premiers chemins de fer indo-chinois. Mais aussi combien le faciès du pays diffère de celui de la haute vallée du Fleuve Rouge, où nous avons eu de si rudes travaux à exécuter ! Et quel beau résultat nous donnera cette voie laotienne ! Elle nous assurera toute la clientèle du bassin du Moun et de son affluent, le

que les grands lacs ne sont plus navigables, trouverait dans cet embranchement une voie d'écoulement pour ses riz et ne serait plus obligée, comme au ourd'hui, de les laisser se déprécier pendant six mois, faute de pouvoir les transporter au cours de la saison sèche, et se gâter pendant un transport au temps des pluies.

Facilité de construction du chemin de fer.

Le terrain est si facile, si parfaitement horizontal entre Kompong-cham et Huen-hin, que les travaux de l'infrastructure seront réduits au minimum. Il n'y a que des ouvrages d'art insignifiants. On trouve sur place des bois excellents pour les traverses. Un seul obstacle se présente, c'est la chaîne des monts Dang-rek, mais cette chaîne, malgré sa continuité et sa longueur, présente quatre cols très faciles à franchir, reconnus depuis 1904. Ces cols sont le Preachrey, le Don Tone, le Dam Phka et le Dam Tapouï. Le plus fréquenté de ces cols est le Dam Tapouï, mais le plus convenable pour le passage d'une voie ferrée est le Dam Phka. Ce col, en effet, au lieu d'offrir une falaise de 100 mètres comme les trois autres, n'a qu'une falaise de 47 mètres; puis il s'ouvre très largement, de façon à permettre à la ligne ferrée de se développer sans sortir des pentes ni des rayons admis pour les courbes, et de gagner en 3 kilomètres la grande plaine du bassin du Moun, qui est, comme celle du Cambodge, d'une superbe horizontalité.

Reste le franchissement du Moun. Ce cours d'eau important est difficile à traverser dans son cours moyen, à cause de l'instabilité des terrains alluvionnaires de formation récente qui le bordent, mais à Pimoun, comme nous l'avons vu, le terrain forme une superbe strate de grès qui est découverte aux basses eaux et qui, formant le barrage naturel dont nous avons parlé, semble disposée, par la nature même, pour soutenir les piles d'un pont. Les deux seuls obstacles qui semblaient devoir présenter quelques difficultés techniques sont donc très faciles à surmonter: aucune voie en Indo-Chine n'aura présenté de telles facilités d'établissement. Aucune n'aura donné peut-être des résultats aussi importants.

Conclusion.

Pour amener vers la France le commerce du Laos, cherchons avant tout une solution simple:

Nous avons une plaine, n'allons pas dans la montagne. Nous avons une voie courte et directe, ne prenons pas la voie longue et tortueuse. Nous avons un port florissant et sûr, n'allons pas vers un mauvais mouillage sur la côte inhospitalière. Nous avons une voie facile sur terre, ne prenons pas une voie difficile dans les rochers d'un fleuve torrentueux. Unissons par une voie ferrée Pimoun à Kompong-cham, nous gagnerons un million de clients nouveaux. Unissons encore Pimoun à Huen-hin, nous y gagnerons tous les produits du bief supérieur. Plus tard, si nous voulons faire la dépense d'un transindochinois, au lieu de faire simplement du commerce, nous unirons Huen-hin à Aïlao et Vinh. Pour le moment, comme nous voulons de grands résultats commerciaux avec une faible dépense, faisons un placement de rapport: une voie Huen-hin-Pimoun-Kompong-cham vaudra des millions à notre commerce national.

A la fin de la conférence, M. Emile Senart a remercié l'orateur et attiré l'attention sur la prodigieuse abondance de la documentation cartographique qu'il avait présentée à son auditoire, documentation dont les six cartes reproduites ci-dessus pour illustrer sa conférence ne sont qu'un bien faible résumé.

LA CONFÉRENCE DU COMMANDANT DE LACOSTE

Le Comité, auquel s'étaient joints un grand nombre de ses adhérents de Paris, s'est réuni le 18 octobre, pour entendre une intéressante communication du commandant de Lacoste. Bien que nous ayons publié le rapport de ce dernier dans notre Bulletin de novembre, un voyage aussi important que celui qu'il a fait en 1906-1907 autour de l'Afghanistan laissait bien des sujets intéressants à exposer en plus grand détail. Celui que le commandant de Lacoste avait choisi pour sa conférence du 18 novembre était la partie de son intéressant itinéraire entre le Turkestan chinois et l'Inde. Le conférencier a présenté une série de très belles photographies donnant une impression exacte et forte des différentes régions traversées dans cet itinéraire si varié. Au début, c'étaient les sables du Turkestan chinois, avec les villages de boue sèche qu'habitent les populations des oasis de ce pays. Puis venait la zone montagneuse, culminant au Karakorum (5.510 mètres) et devenant de plus en plus belle à mesure que le voyageur se rapprochait de l'Himalaya. La chaîne du Karakorum, malgré son altitude, est, en effet, plus à l'abri des moussons, c'est-à-dire couverte de moins de neige et de glace que les montagnes plus méridionales. C'est vers ces dernières que la végétation réapparaît dans les oasis des vallées du Petit Tibet. Les photographies rapportées de ce dernier pays par le commandant de Lacoste ont vivement intéressé ses auditeurs. Elles indiquent au premier coup d'œil le caractère profondément religieux ou plus exactement théocratique de la société tibétaine de l'ancien royaume de Leh, aussi bien que celle du royaume de Lhassa et des marches orientales du Tibet du côté du Seu-tchouan. Dans les villages tibétains des hautes vallées du bassin de l'Indus, ce ne sont pas les maisons qui apparaissent d'abord au voyageur, mais bien les monuments religieux, et en particulier les tombeaux ou *tchorten*, élevés et peints souvent de couleurs brillantes; ils sont infiniment plus visibles que les maisons grises cramponnées aux rochers des parois des vallées et se confondant d'autant plus facilement avec ces derniers qu'elles sont construites avec des éléments qui leur ont été arrachés.

Les Tibétains ont été très sympathiques au commandant de Lacoste, avec leur amabilité, leur habitude de travailler à la moisson qui se faisait lors du passage du voyageur en lançant une petite chanson très gaie et très courte. Ces hommes accueillants, rieurs, ont infiniment plus séduit M. de Lacoste que les musulmans un peu renfermés du Turkestan chinois. Voici d'ailleurs comment le conférencier a dépeint le Tibétain: « Sous son aspect sauvage, hirsute, parfois malpropre, ce petit homme est joyeux; il a la figure ouverte et l'œil amusé des enfants. A l'encontre du musulman pensif, avare de paroles, sans cesse prosterné pour les ablutions ou la prière, le Tibétain se lave peu, se promène en chantant et dit sa prière, d'un tour de main (1), le long des routes. »

La domination anglaise de l'Inde a d'ailleurs étendu

(1) Allusion aux innombrables moulins à prières que l'on rencontre dans ce pays.

ses bienfaits aux Tibétains, et à Leh, centre où gouverne un représentant du marajah de Cachemire, qui a conquis le Petit Tibet, se trouve un vice-resident britannique délégué par le résident de Srinagar. Il en résulte, sans aucun doute, pour les gens du Petit Tibet des atténuations au régime théocratique que fait peser sur leurs congénères de l'Est la domination des moines des grands monastères du royaume de Lhassa. Ce n'est d'ailleurs pas que les lamasseries soient rares au Petit Tibet. Leurs constructions imposantes, sur les montagnes, sont un caractère du paysage au même titre que les édifices religieux qui accompagnent et dominant par leur importance les villages. Là, comme dans la vallée du haut Bramapoutre, on compte un grand nombre de Bouddhas réincarnés, à la fois prisonniers et divinités révérees du couvent qui les possède. M. de Lacoste a rencontré un de ces Bouddhas qui en était, paraît-il, à sa dix-septième incarnation. Mais, du moins, le régime auquel la population est soumise semble plus libéral que celui du Tibet oriental et comme tempéré par les effets et le contrôle de la domination britannique indirectement subie.

Sortant du Petit Tibet, le commandant de Lacoste a franchi l'Himalaya pour pénétrer dans la vallée du Sindh. Les photographies qu'il a montrées de cette partie de son parcours ont donné l'impression d'un pays réellement magnifique. Ce sont, comme en Suisse, de grandes montagnes neigeuses dans les replis desquelles se tassent des glaciers, puis des pentes herbeuses et, plus bas encore, le manteau sombre des conifères. Dans la haute vallée du Cachemire, le caractère alpestre de ce paysage s'accroît encore par la rencontre de chalets qui, avec leurs poutres grossièrement ajustées et leurs soubassements en blocs de pierres, rappellent à s'y méprendre ceux des Alpes.

Plus bas encore, M. de Lacoste est arrivé à Srinagar, « la Venise de l'Inde », cité délicieuse dont il a fait une description du plus vif intérêt et où il a pu séjourner quelque temps — jouissant de l'hospitalité cordiale du colonel Younghusband, le meilleur spécialiste actuel de l'Angleterre sur les choses de l'Inde — avant de s'enfoncer dans les déserts du Beloutchistan et de relever la route de Quetta-Nouchki-Nasretabad, sur laquelle il nous envoyait, au commencement de l'an dernier, des renseignements qui ont été les premiers publiés par ce Bulletin sur cette intéressante mission. Voici d'ailleurs les dernières phrases de la conférence du commandant de Lacoste :

« Tout a une fin, même le rével ! Il fallait songer, après quelques jours d'une hospitalité si franche et si cordiale, à chausser de nouveau les brodequins de l'alpiniste, à rentrer dans les caisses le linge fin et les souliers vernis... »

« La même pensée traverse notre esprit à Zabieha (1) et à moi : nous éprouvons quelque émotion à quitter cette ville, terme d'une première étape où les difficultés ne nous ont pas manqué. Mais une seconde étape nous attend : le temps de secouer un instant la poussière récoltée sur le *Toit du Monde* et nous partons vers de nouvelles solitudes, vers les sables du Beloutchistan. »

« Faut-il l'avouer ? C'est l'imprévu qui nous attire :

demain nous aurons oublié la vallée claire et riante du Cachemire, mais nous garderons toujours vivant le souvenir du désert, des heures pénibles, des nuits sans sommeil... car c'est là ce qu'on recherche invinciblement, c'est vers cet inconnu que l'on marche toujours dans la vie, avec le frisson délicieux et la joie du mystère dont on va soulever le voile. »

M. Emile Senart, président du Comité, en remerciant le conférencier, a fait remarquer, à propos de figures sculptées ressemblant à celle du Silène et qui ornent certains des édicules religieux épars dans les vallées du Ladak, combien l'influence de l'art grec a été grande à un moment dans ces régions du Nord-Ouest de l'Inde. M. de Lacoste avait d'ailleurs eu l'occasion de dire, au cours de sa conférence, qu'un des personnages de légende les plus connus, même aux Khirgises des hauts plateaux, n'était autre que « Iskandar Makedon », c'est-à-dire Alexandre de Macédoine, qui avait porté les armes grecques jusque dans l'Inde.

LA MISSION MADROLLE

Nous avons reçu une lettre que M. Claudius Madrolle nous écrivait à Hoï hao (île de Haïnan), le 17 novembre dernier. Il y a sept mois, le Comité chargeait M. Madrolle d'une mission dans l'île de Haïnan, et le voyageur, avant d'aborder cette dernière, a cru nécessaire de circuler dans la haute région du Tonkin et dans les provinces de la Chine méridionale pour y réunir un certain nombre de renseignements ethnographiques qui pourraient lui être, par comparaison, utiles dans son exploration insulaire. M. Madrolle, après avoir trouvé à Hoï-hao un concours empressé auprès de notre distingué consul M. Beauvais, a opéré une première reconnaissance dans l'île. Il nous écrit que ses impressions de Haïnan ont été plus favorables que lors du voyage qu'il y avait déjà fait il y a onze années. Cette fois, en effet, ses itinéraires ont porté sur les régions les plus riches et les plus peuplées de l'île, et l'attitude des autorités chinoises a été beaucoup moins défiante que lors du premier passage du voyageur. M. Madrolle nous écrit : « J'ai déjà reconnu dans le Nord et dans l'Est les limites ethnographiques chinoises et thaïs, pris des mensurations, relevé les termes des dialectes, rapporté des échantillons pétrographiques permettant à l'Indo-Chine de constituer une carte géologique insulaire qui lui paraissait nécessaire pour l'extension de sa reconnaissance minéralogique, enfin préparé les bases d'une bonne carte géographique. » M. Madrolle, il est vrai, ajoutait qu'à cette date du 17 novembre, il n'avait encore parcouru que les régions les plus faciles, la plaine et les plateaux, mais qu'il lui restait à faire des excursions dans le massif central. « On prétend, comme autrefois, que ce massif est inabordable. C'est, bien entendu, l'opinion chinoise, et celle-ci n'est peut-être pas tout à fait désintéressée. Je vous dirai donc prochainement si véritablement l'obstacle est aussi sérieux et de quel côté de la barrière sont réellement placées les embûches. » Nous espérons donc avoir bientôt des nouvelles des reconnaissances opérées par M. Claudius Madrolle dans la région montagneuse du centre de Haïnan.

(1) Le compagnon de route du commandant de Lacoste.

LA DÉFENSE DE L'INDO-CHINE

Dans notre Bulletin d'octobre, sous le titre : *Abandonnons-nous l'Indo-Chine ?* nous avons indiqué et commenté brièvement les décisions de la commission du budget réduisant l'effectif des troupes tant françaises qu'indigènes tenant garnison en Indo-Chine. Le 5 décembre, la question a été portée devant la Chambre, et malgré les efforts louables faits par M. Raiberti, la réduction des crédits, proposée si légèrement à notre sens par la commission du budget, a été adoptée. Bien que l'on ne puisse guère y compter, il est à espérer que le Sénat refusera de sanctionner une décision dont l'imprudence, surtout dans les conditions actuelles de la politique extrême orientale, n'a pas besoin d'être soulignée.

*
*

Le gouvernement avait demandé un crédit de 18 millions pour le groupe des troupes indo-chinoises. La commission du budget a réduit ce crédit à 15 millions. Comme le constatait M. Raiberti, cette réduction entraînera la suppression de un bataillon de la Légion étrangère, 2 bataillons d'infanterie coloniale, et 8 bataillons indigènes. M. Raiberti, pour critiquer cette mesure, s'est moins attaché aux faits eux-mêmes qu'à la procédure adoptée par la commission du budget. « Je dis qu'il est impossible, s'est-il écrié, de procéder à des fixations d'effectifs par voie budgétaire, et je viens protester de toutes mes forces contre la méthode qui consiste à réduire les unités de nos troupes coloniales par voie de simple réduction de crédits. » Il s'agit en effet d'une question qui dépasse le domaine budgétaire pour intéresser toute notre politique, c'est-à-dire qui ne devrait être résolue que par un examen d'ensemble de cette dernière. M. Raiberti a rappelé qu'après le vote de la loi du 7 juillet 1900 sur l'organisation des troupes coloniales, on se livra à une enquête d'ensemble avant de fixer les effectifs qui seraient entretenus dans les diverses colonies : « Le gouvernement, pour s'éclairer, a rappelé M. Raiberti, a créé auprès de lui un important organe d'études qui s'appelle le Comité consultatif de la défense des colonies. » C'est après une étude en collaboration avec ce Comité qu'a été rendu le décret du 19 septembre 1903 fixant les effectifs à entretenir aux colonies. Il a été élaboré par le ministre de la Guerre et le ministre des Colonies, et il est au moins singulier qu'il vienne d'être altéré sans autre forme de procès par la commission du budget, contrairement aux premières propositions formulées d'accord par ces ministres. Et M. Raiberti a posé à juste titre la question suivante : « Quel est l'avis du Comité consultatif de la défense des colonies ? A-t-il été consulté ? Quel est l'avis du Conseil supérieur de la défense nationale ? Le gouvernement a créé près de lui, et je l'en félicite, un grand organe consultatif, le

Conseil supérieur de la défense nationale, qui doit donner son avis sur toutes les questions entraînant la coopération de plusieurs départements. S'il y a une question qui doit lui être soumise, c'est bien celle de la fixation des effectifs de nos troupes coloniales. Elle n'intéresse pas seulement le département des Colonies, elle intéresse le département de la Guerre, celui de la Marine et celui des Affaires étrangères. Pourquoi ni le Conseil consultatif de la défense des colonies, ni le Conseil supérieur de la défense nationale n'ont-ils pas été consultés ? Si on ne consulte pas le Conseil supérieur de la défense sur une question pareille, quand le consultera-t-on ? »

Le rapporteur, M. Humbert, et M. Berteaux, président de la commission du budget, ont allégué un certain nombre de raisons pour justifier leur mesure. Ils ont déclaré que les réservistes indigènes en Indo-Chine étaient beaucoup moins nombreux que les soldats de l'active, et que l'encadrement de ces réservistes serait donc largement assuré. Mais, comme l'a rappelé M. Raiberti, l'encadrement sera plus difficile si le nombre des unités est diminué, c'est-à-dire celui des cadres réduit. Il faut savoir penser à l'avenir, et d'après le décret en projet sur le recrutement en Indo-Chine, il y aurait 15.000 réservistes en Cochinchine et 30.000 au Tonkin. En concluant, M. Raiberti a rappelé que la loi de 1900 donne le droit au gouvernement de régler par décret le nombre des unités et les effectifs de nos troupes coloniales, et il a dit : « Je demande au Gouvernement d'user de ce droit... Je lui demande de faire procéder à de nouvelles fixations d'effectifs par une étude d'ensemble comme celle qui eut lieu en 1903. »

Il était impossible de parler d'une façon plus raisonnable de cette question. En réalité, il s'agit d'un empiètement inattendu et subreptice du pouvoir législatif sur un terrain qui ne devrait être abordé que d'accord entre lui et l'exécutif. C'est d'ailleurs ce que M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, a reconnu implicitement, dans la phrase suivante qui, sans vouloir l'être, n'en a pas moins été une condamnation extrêmement nette du procédé suivi par la commission du budget : « L'intention du gouvernement au cours de l'étude à laquelle nous procédions, avant même que la commission du budget ne prit ses résolutions, était de consulter le Conseil supérieur de la défense nationale qui déjà avait délibéré sur ce point, et de consulter ensuite le Comité consultatif de la défense des colonies. Mais j'ai été devancé par la commission du budget, et franchement je ne pouvais pas soumettre à ce Comité consultatif des délibérations de la commission du budget. » C'est-à-dire, pour résumer nettement les choses, que le gouvernement avait adopté la procédure régulière en pareille matière, et que la commission du budget, usant de son omnipotence, a interrompu cette procédure consistant à consulter les gens compétents, comme il serait cependant nécessaire de ne pas manquer de le faire chaque fois qu'il s'agit de modifier les organes de la défense nationale.

M. Humbert, le rapporteur, pour justifier la décision de la commission, avait dit, ce qui n'était que partiellement vrai, que la réduction proposée par lui ne portait que sur les deux bataillons créés en 1905 par voie budgétaire, en raison des événements exceptionnels de la guerre russo-japonaise. Sans doute alléguera-t-on que depuis cette guerre la situation en Extrême-Orient s'est modifiée heureusement par l'effet de notre entente du mois de juin dernier avec le Japon et des derniers accords russo-japonais. A notre sens, c'est une vue singulièrement optimiste des choses.

Comme on le verra par ailleurs, il est une opinion que nous ne partageons pas, mais qu'il convient d'examiner parce qu'elle est professée par certains esprits, et d'après laquelle l'envoi de la flotte des Etats-Unis dans le Pacifique peut avoir pour résultat de troubler avant longtemps la paix de l'Extrême-Orient. Mais, en admettant même, comme nous le pensons, que cette éventualité ne se produise pas, il faut tenir compte de ce fait que notre sécurité en Extrême-Orient n'est assurée que pour un certain nombre d'années par la situation diplomatique actuelle, et qu'il s'agit de se préoccuper dès maintenant de ne pas affaiblir l'organisme militaire de l'Indo-Chine, qui devra être développé en vue de l'état de choses qui sera créé à la fin de la période actuelle. C'est pourquoi on ne peut considérer que comme un acte extrêmement regrettable la suppression de 11 bataillons — et nous ne parlons pas des batteries — dont trois européens et huit indigènes.

Sans doute serait-il difficile de faire revenir la Chambre sur la décision qu'elle a prise, et dans laquelle le souci d'organiser à bon compte la défense de l'Indo-Chine entre pour une part infiniment moindre que le désir d'économiser trois millions. Mais cette économie pourrait peut-être être maintenue sans porter atteinte aux unités actuellement existantes dans la colonie. Déjà, depuis plusieurs mois, en prévision des suppressions que faisait prévoir la décision de la commission du budget, la relève ne se fait pas en ce qui concerne certains corps stationnés en Indo-Chine. Il en résultera automatiquement une économie, puisque les effectifs, même si l'on revient sur le vote du 5 décembre, ne sauraient être au complet pendant une grande partie de cette année. En outre, en arrêtant certains travaux de construction et de casernement militaires, il serait possible d'économiser d'autres sommes, tout en ne portant à la défense de l'Indo-Chine qu'un préjudice infiniment moindre que celui qui résulterait des suppressions, absolument inconsidérées, proposées par la commission du budget en dehors de la collaboration du gouvernement, et votées par la Chambre.

Le 5 décembre, une question intéressant la défense de l'Indo-Chine a été posée. Il s'agit du projet de créer une poudrerie dans la colonie, projet pour lequel la commission du budget,

d'accord avec le ministre des Colonies, avait inscrit une somme de 50.000 francs dans le but d'envoyer une mission d'études en Indo-Chine. En 1899, une commission avait été envoyée dans la colonie dans le même but, et ses conclusions avaient été négatives. Le climat de la colonie ne paraissait pas convenir à l'installation d'une poudrerie, et en outre l'état de l'industrie en Indo-Chine était insuffisant pour fournir sur place les matières premières à la fabrication de la poudre : il était donc plus économique d'envoyer cette dernière de la métropole, quitte à la renouveler aussi souvent que les effets nuisibles du climat tropical l'exigeraient. Mais, depuis lors, comme l'a fait observer M. Messimy, l'industrie de la colonie s'est développée, spécialement en ce qui concerne le coton, matière indispensable à la fabrication des explosifs nouveaux. Enfin, des chemins de fer partant de la côte se dirigent vers les régions élevées de l'intérieur, c'est-à-dire plus froides et plus sèches que le littoral, où jusqu'à présent il avait paru nécessaire d'établir la poudrerie projetée. En conclusion à ce débat, le ministre des Colonies a déclaré qu'il ne manquerait pas de demander l'année prochaine au Parlement d'inscrire au budget de 1909 un crédit de 50.000 francs pour donner suite à la proposition de M. Messimy, c'est-à-dire pour faire étudier à nouveau la possibilité et l'utilité de la création d'une poudrerie en Indo-Chine.

A propos de cette question de la défense de l'Indo-Chine, sur laquelle nous aurons nécessairement à revenir fréquemment, il est intéressant de signaler ce que disait, dans son numéro du 1^{er} novembre, le *Courrier d'Haïphong*, en se plaçant, au point de vue spécial, mais très intéressant, des garnisons de la haute région qui, d'après notre confrère tonkinois, sont réduites d'une façon dangereuse, surtout au moment où ont éclaté dans les régions limitrophes du Kouang-si des troubles beaucoup plus sérieux que ne l'a cru l'opinion publique, qui semble avoir été systématiquement tenue dans l'ignorance à cet égard, et dont le caractère suffirait à montrer l'inopportunité de la décision de la commission du budget. Cette dernière ne devrait pas perdre de vue que la piraterie était au Tonkin naguère encore un mal permanent, et qu'elle n'a pu être supprimée que grâce à l'établissement dans les hautes régions de garnisons assez nombreuses pour fermer toutes les issues par lesquelles se glissaient les bandes du Kouang-si, et surtout par lesquelles elles retournaient avec leur butin sur le territoire chinois. Or, d'après le *Courrier d'Haïphong*, la haute région serait dangereusement dégarnie.

Nous avons dit, dans un précédent article, que l'intention du gouvernement de la métropole était de ramener les effectifs des troupes d'Indo-Chine aux chiffres des effectifs de 1898.

Cette mesure nous a paru inopportune, et nous croyons avoir justifié cette opinion par quelques considérations d'ordre général auxquelles d'autres doivent s'ajouter.

La réduction des effectifs va entraîner forcément la suppression de nouveaux postes militaires dans l'intérieur du Tonkin.

Que nous reste-t-il actuellement de troupes dans l'immense polygone que limitent Yen-bay, Lao-kay, Haïphong, Cao-bang et Lang-son? La plupart des postes intermédiaires de liaison ont été évacués.

La vallée du Long chay, qui a toujours été la route suivie par les bandes pirates, est complètement dégarnie.

Ce mouvement a commencé par le haut, par cette « boucle » de la rivière qui ouvre sur la frontière deux chemins d'invasion. Ce furent, d'abord, Nan-rik, Xin-man, Phorang, Nhédo qui disparurent, puis Dong lau; Luc-an-chau est également supprimé, plus tard, ainsi que Phu-yen-binh; et il faut pousser jusqu'au confluent du Song-chay et de la rivière Claire, à Phu doan, pour trouver une maigre garnison de troupes blanches, composée d'une compagnie qui peut mettre en ligne 80 fusils! Plusieurs de ces points auraient dû, cependant, être sérieusement gardés. Luc-an-chau empêchait l'assaillant de se porter dans l'un ou l'autre des deux grands fossés voisins de la rivière Claire ou du fleuve Rouge; Phu-yen-Binh, situé à 37 kilomètres de Tuyen-quang, à 23 kilomètres de Yen-bay, pouvait éviter une surprise à ces deux places; Dong-lan, situé sur la route des contrebandiers, était, également, un poste utile de surveillance. Sur la rivière Claire, une bande de pirates qui a su éviter Hagiang, peut se rendre à Tuyen quang sans être inquiétée, sans coup férir.

Naguère, elle a eu à se heurter contre les garnisons de Bac-quang et de Vinh-thuy qui ont disparu. Sur le Song-gam, c'est pire encore: pas un seul poste n'a été maintenu. De la frontière à Tuyen-gang, c'est-à-dire sur une distance de 200 kilomètres environ, aucune défense fixe. Or il serait mal aisé à une troupe mobile, opérant dans cette région montagneuse, difficile, sans voies de communications, de lutter contre des bandes décidées. A l'Est, Cao-bang et Lang-son sont complètement en l'air. Il est bon d'ajouter que cette dernière place a la ressource du chemin de fer.

D'autre part, par suite de la réduction des effectifs, les places principales que nous avons citées plus haut vont perdre une notable partie de leurs effectifs, puisque la Légion étrangère disparaît.

Quelles sont nos forces militaires à Lao kay, point frontière des plus importants? Je n'ose le dire. A Tuyen-quang, on a démantelé les défenses annexes établies sur les hauteurs environnantes et d'où l'ennemi peut tirer, « comme dans un chapeau », sur ce qu'on appelle encore la citadelle.

Ces coupes sombres opérées dans notre corps d'occupation ne constituent pas seulement une faute militaire (dont seule, d'ailleurs, la métropole est responsable), mais encore une faute politique.

Il faut connaître cette haute région pour se rendre compte du malaise, de l'énerverment que causent aux populations indigènes de ces pays ces maladroitement mesurées. C'est qu'en effet la présence de troupes blanches dans ces postes disséminés donne confiance aux habitants, qui voyaient avec plaisir un réseau de routes sillonner la région. Une activité nouvelle renaissait dans ces territoires si longtemps dévastés par la piraterie.

Sous la protection de nos postes, Muong, Thos et Mans cultivaient tranquillement les riz de plaine et de montagne, défrichaient des terres longtemps incultes. Des nouveaux marchés s'installaient, essais timides d'abord, mais qui ne tardaient pas à donner de bons résultats. Un peu de bien-être rayonnait autour de la flamme tricolore qui ondoyait au vent sur le sommet du mamelon. C'était déjà un peu de la solution difficile du problème de repeuplement du Haut-Tonkin.

Ces garnisons coûtaient cher, dira-t-on? Mais l'on n'ob-

tient rien sans argent; et notre impatience, notre manque de suite dans les idées, ou notre inconstance, comme on voudra, ne nous ont pas permis d'attendre l'échéance, les résultats qu'on pouvait déjà escompter.

C'est ainsi que nous dépensons notre argent en pure perte.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui ces régions ne leur retrouve plus cet aspect riant d'autrefois, qui ne dénotait pas encore l'aisance, mais qui marquait nettement cette période de transition par laquelle il nous faudra bien passer, coûte qu'il coûte, si nous voulons solutionner cette question du Haut-Tonkin, de son repeuplement; car ce n'est pas une implantation subite de tribus du Delta, ou d'émigrants chinois, voire même coréens, comme le proposait dernièrement un confrère de France, qu'on mettra en valeur ces immenses territoires incultes, qu'on leur fera produire tout ce qu'ils peuvent donner...

Quand on avance dans ces régions, jusqu'à la frontière chinoise, vers Quan ba, par exemple, sur le Haut-Song-dien, on est surpris par le contraste qui frappe le regard des deux côtés de la frontière.

Sur le versant chinois, ce ne sont que terres cultivées, grasses prairies, rizières, cultures de toutes sortes; à peine quelques terres en friche; sur le versant français, l'œil n'aperçoit qu'un morne paysage de forêts et de brousses; à peine de-ci, de-là de rares hameaux, des lambeaux de terrains cultivés.

La conclusion est facile à tirer; mais ce n'est pas celle qu'ont trouvée nos gouvernants. La guerre de Chine a pris fin; le spectre de Fachoda est rentré dans l'ombre. Tout est à la paix, à l'insouciance.

Et c'est ainsi qu'après tant d'efforts tentés, tant d'argent dépensé, nous reculons de dix ans.

LA QUESTION ASIATIQUE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Il se confirme que la solution que nous faisons entrevoir dans notre dernier Bulletin va être adoptée pour régler, au moins provisoirement, la question de l'immigration japonaise aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada. Le gouvernement de Tokyo consentirait à prendre des mesures pour restreindre le nombre des émigrants japonais qui pourraient obtenir des passeports pour le Canada et les Etats-Unis. C'est ce qui résulte des déclarations qui auraient été faites, au commencement de décembre, par le comte Hayashi, ministre des Affaires étrangères du Japon, lequel a dit, assure-t-on: « Nous désirons éviter tout sacrifice en ce qui concerne les droits que nous donnent les traités aux Etats-Unis et au Canada, mais nous pouvons contrôler, et nous contrôlerons l'émigration vers ces deux pays. » On affirme, d'autre part, que M. Lemieux, ministre du travail du Canada, envoyé, comme nous l'avons dit, par le gouvernement d'Ottawa pour négocier avec le gouvernement de Tokyo la restriction de l'émigration japonaise, a obtenu l'assurance que le Japon, bien qu'il ne veuille consentir à aucune modification de son traité avec le Canada, ni à conclure une nouvelle convention, contrôlera, à l'avenir, l'émigration de telle sorte qu'il ne se produira plus de nouvelles difficultés. Ainsi, le gou-

vernement japonais se refuserait à admettre, par des arrangements formels, la condition inférieure que le Canada et les Etats-Unis désireraient faire à ses immigrants sur leur territoire, alors que ces pays admettent librement tous les immigrants de race européenne, moyennant seulement quelques conditions de santé, d'honorabilité et de ressources pécuniaires, mais il consentirait en fait à faire presque complètement cesser l'immigration japonaise dans l'Amérique du Nord.

Il convient d'ailleurs de faire observer que, d'après certaines déclarations qui ont été faites au Parlement fédéral canadien pendant la discussion en cours sur l'immigration japonaise, le Canada pourrait demander non pas comme une faveur, mais comme un droit, au gouvernement japonais la restriction que ce dernier paraît maintenant disposé à accorder. Comme certains journaux reprochaient aux députés de la Colombie britannique de n'avoir pas protesté lorsque le Canada adhéra, l'an dernier, au traité du Japon avec l'Angleterre, qui stipulait le libre établissement des sujets de chacune des deux parties sur le territoire de l'autre, ces représentants ont déclaré qu'ils comptaient sur le maintien en vigueur de l'arrangement de 1890, par lequel le Japon avait consenti à restreindre l'immigration japonaise au Canada à environ 600 personnes par an, et que s'ils n'avaient pas eu la conviction que le traité ne l'abrogerait pas, ils auraient dès lors fait entendre les plus vives protestations contre l'adhésion du Canada au traité anglo-japonais de 1894. D'après les on-dit, en effet, pendant que, en 1903, les gouvernements anglais et japonais négociaient l'adhésion du Canada à leur traité, les autorités canadiennes, inquiètes de la liberté d'immigration qui serait donnée aux citoyens du Japon, auraient demandé qu'une modification fût apportée sur ce point, en ce qui concerne le Canada, au traité de 1894. Mais le consul général du Japon, M. Nossé, aurait déclaré que le traité de 1894 devait être accepté ou refusé dans son intégralité. Cependant, en même temps des assurances étaient données d'après lesquelles, si le Canada acceptait le traité dans son intégralité, les limitations qui avaient été apportées à l'émigration japonaise continueraient à être maintenues. Une lettre de M. Nossé aurait constitué un engagement à cet égard, et M. Nossé ne nierait pas l'existence de cette lettre. Il est certain que, dans ce cas, la situation du Canada par rapport au Japon serait beaucoup plus simple qu'elle ne le semblait jusqu'à présent. On se demanderait même pourquoi on a cru nécessaire d'envoyer M. Lemieux négocier à Tokyo, alors qu'il fallait seulement montrer au gouvernement japonais que le nombre des immigrants nippons qui pénétraient au Canada était supérieur à celui qui avait été fixé lors de l'établissement des restrictions dont M. Nossé aurait promis le maintien. Quoi qu'il en soit, tous les indices font donc croire que l'entente se fera entre le Canada, les Etats-Unis et le Japon sur les bases que nous faisons déjà pressentir depuis quelque temps. Le gouver-

nement japonais ne veut rien céder en principe — peut-être pour réserver l'avenir — mais il admet, dans la pratique, et sans consentir à prendre des engagements dans une forme solennelle, des limitations qui doivent faire cesser les difficultés avec les gouvernements de Washington et d'Ottawa.

Cette solution serait sans doute de nature à faire cesser l'agitation antijaponaise sur la côte du Pacifique, ou tout au moins à lui enlever les sympathies de toutes les personnes ayant quelque sang-froid. Et il est absolument nécessaire qu'elle intervienne. A ce propos, il convient de faire observer combien, en réalité, il s'agit plus, pour les gens du Pacifique, en dehors des ouvriers qui redoutent la concurrence de la main-d'œuvre asiatique, du souci d'un avenir lointain que d'intérêts immédiats. Si ces derniers seuls étaient pris en considération, il est parfaitement évident que l'immigration japonaise et chinoise devrait non pas être entravée, mais même encouragée sur tout le versant Pacifique, de la Californie à l'Alaska.

Le manque de main d'œuvre sévit partout dans cette région du continent américain, la plus riche peut-être de toute l'Amérique du Nord, et en paralyse le développement. On peut citer, par exemple, que des centaines de tonnes de fruits ont pourri sur place cet automne, faute de trouver des ouvriers pour les cueillir et les emballer de manière à permettre leur expédition sur les marchés de l'Est. On cite en Californie des propriétaires de vergers qui ont coupé leurs orangers en considérant que la question de la main-d'œuvre était absolument insoluble. Le propriétaire d'une grande usine faisait récemment à un correspondant du *Times* la déclaration suivante sur cette question : « Nous employons des Chinois, des Japonais et des Hindous dans nos fabriques. Nous sommes forcés de les employer, car il y a très peu de travail blanc de qualité commune que nous puissions recruter. Les ouvriers de race blanche qui viennent chez nous ne consentent à travailler que quelque temps, juste assez longtemps pour apprendre leur métier, et bientôt après, à la première occasion, ils cherchent une autre industrie. Par contre, les Asiatiques travaillent avec continuité. Ils accomplissent bien leur tâche et ne nous donnent pas de peine. Ils vivent dans des maisons que nous avons construites pour eux, en paient régulièrement le loyer, et d'ordinaire les Japonais et les Chinois sont beaucoup plus propres que les ouvriers blancs de basse catégorie. Il est des Chinois et des Japonais qui ont été à notre service pendant sept ans; quelques-uns d'entre eux sont retournés dans leur pays, puis revenus ici. Lorsque l'un d'eux veut s'en aller pour un temps, il s'arrange de manière à être remplacé, c'est-à-dire que ces Asiatiques montrent quelque considération pour les intérêts de leur patron. Les hommes blancs occupent toutes les situations importantes et bien payées dans nos fabriques. Nous en sommes d'ailleurs satisfaits. Ce sont des travailleurs spéciali-

sés, mais par contre, les ouvriers blancs communs que nous avons ne sont pas bons. Les Chinois nous fournissent un travail que nous ne pourrions pas obtenir des blancs, et nous ne sommes pas les seuls à avoir besoin de cette main-d'œuvre. Les Chinois sont capables de faire le travail du blanchissage et d'autres labeurs que les blancs ne voudront pas entreprendre. Beaucoup de maisons particulières dépendent des Japonais et des Chinois pour le travail domestique dont elles ont besoin. Rudyard Kipling nous parle de jeter un torrent d'immigrants blancs dans ces pays, et je suis entièrement d'accord avec lui à cet égard. Nous voulons que ce pays se développe comme un pays de race blanche; mais en attendant, l'industrie de cette région doit pouvoir vivre. Si les idées des députés que la Colombie britannique envoie au Parlement fédéral étaient mises en application jusqu'au bout, nos fabriques devraient probablement fermer, et en tout cas leur travail serait gravement entravé. Et ceci s'applique non seulement aux scieries, mais encore aux pêcheries et à toutes les industries agricoles. J'ai vu des fruits périr sur les arbres, et ils auraient été utilisés et expédiés dans l'Est si quelqu'un s'était trouvé là pour les cueillir. » Et le correspondant du *Times* ajoutait : « Normalement, ce sont seulement les immigrants les plus entreprenants qui arrivent jusqu'à la côte du Pacifique. Lorsque ces immigrants consentent à faire du travail commun, considéré comme désagréable, ils ne s'y tiennent que jusqu'au moment où ils ont économisé assez d'argent pour lancer quelque industrie leur appartenant. C'est ainsi que, tout le long de la côte, les domestiques blancs sont pratiquement introuvables. Des filles qui viennent ici d'Europe ne sont pas tentées par des gages qui leur sembleraient presque fabuleux dans leur pays. Une bonne domestique européenne peut gagner de 300 à 375 francs par mois. Quel a été l'effet de la politique d'exclusion des Etats-Unis et de la capitation presque prohibitive (2.500 francs) imposée aux Chinois entrant dans la Colombie britannique? Dans ces pays, les gages d'un cuisinier chinois avant l'élévation de la capitation s'élevaient de 75 francs à 125 francs par mois. Maintenant, un cuisinier chinois à Vancouver coûte de 150 à 375 francs par mois, et il refuse de faire le service général de la maison, qu'il consentait à accomplir autrefois. »

Mais si le correspondant du *Times* condamne la politique d'exclusion des Asiatiques, il est obligé de reconnaître qu'elle est maintenant celle de toutes les classes de la population du versant du Pacifique. D'abord lancée par les classes ouvrières désireuses d'écartier la concurrence d'une main-d'œuvre à bon marché, elle a été adoptée par tout le reste de la communauté, et c'est la preuve de ce que, comme nous le disions plus haut, il s'agit, pour les blancs du versant du Pacifique encore trop peu nombreux pour être assurés de peupler le pays contre toute concurrence, non pas tant d'un intérêt immédiat que du souci de l'avenir de leur pays. « L'émeute de Vancouver

survint, dit le correspondant du *Times*. On aurait pu croire que cette attaque non justifiée contre les Asiatiques aurait produit l'explosion de manifestations de sympathie pour ces derniers de la part de toute la population éclairée de Vancouver. C'est juste le contraire qui s'est produit, et en voici la raison. Quelques heures après l'émeute, tous les Japonais de la ville s'étaient organisés si bien pour la défendre que le quartier japonais aurait pu soutenir les attaques d'une armée. Il y avait des gardes armés partout, des petits postes étaient stationnés aux approches du quartier japonais, et ce dernier était un camp constitué d'après les méthodes les plus sûres, et les gens de Vancouver se sont alarmés. Cette extraordinaire démonstration de forces organisées les frappa et les fit réfléchir. Après tout, se demandèrent-ils, n'y a-t-il pas quelque chose de vrai dans ce que l'on dit du péril jaune? Un peuple asiatique doué d'une ambition illimitée, dont les sujets où qu'ils aillent travaillent toujours pour l'honneur et la gloire de leur patrie et ne perdent aucune opportunité pour la servir, n'est-il pas dangereux? Chacun n'est-il pas prêt à devenir un espion volontaire, chacun d'entre eux n'est-il pas disposé, au premier mot, à commettre n'importe quel acte de trahison envers les blancs? » Et si le correspondant du *Times* se refuse à admettre l'existence de ce péril jaune — ce qui, soit dit en passant, est peut-être beaucoup d'optimisme, puisque la Colombie britannique, si propice aux Japonais n'a guère plus de 200.000 habitants blancs à l'heure actuelle — il ne se refuse pas à reconnaître quelle est la profondeur des sentiments de toute la population blanche de toute la côte du Pacifique. En terminant, il s'écrie : « Il est évident que si le problème doit être résolu, la solution ne peut venir que de Tokyo. »

*
* *

Comme nous l'avons dit en commençant, cette solution semble arrêtée à présent, tant en ce qui concerne les Etats-Unis que le Canada, par le consentement du gouvernement de Tokyo de limiter l'immigration japonaise dans l'Amérique du Nord. Mais on peut craindre que cette solution ne soit que provisoire; il semble difficile d'admettre a priori que le Japon se résigne à voir ses émigrants traités dans l'Amérique du Nord comme un élément « non désirable ». La possibilité d'un conflit entre ce pays et les Etats-Unis ne semble pas définitivement écartée, et il est à signaler que certaines personnes se demandent, en donnant à l'appui des raisons techniques appréciables, si le déplacement de la flotte des Etats-Unis de l'Atlantique dans le Pacifique ne le fera pas éclater bientôt.

A l'heure actuelle, les Japonais tiennent en réalité à leur merci les Philippines, situées à si peu de distance de l'archipel nippon, et les Hawaï, placées plus près de l'Amérique, mais où une nombreuse population japonaise, contenant une grande quantité de réservistes, pourrait, aux premières dépêches, opérer une révolution triom-

phante en faveur du Japon. Si les Japonais s'emparaient ainsi des deux bases navales possibles de l'Amérique sur la route de l'Extrême-Orient, ils fermeraient sans doute définitivement aux flottes des Etats-Unis le chemin de la côte asiatique du Pacifique. Il est en effet impossible à une flotte moderne d'aller sans point de ravitaillement et de réparation se battre à une distance de ses bases aussi grande que celle qui sépare le Japon de la côte californienne, soit une vingtaine de jours pour des navires de guerre marchant à allure modérée et de conserve. Ces pessimistes se demandent donc si les Japonais ne seront pas tentés avant longtemps de prendre les devants et de rendre impossible une attaque future de la flotte américaine, quelle que soit la supériorité que les moyens industriels et pécuniaires des Etats-Unis réussissent à lui donner dans un avenir peu éloigné. Si au contraire, disent les personnes professant cette opinion, le gouvernement du Mikado attendait, il verrait les Américains, qui ont d'ailleurs commencé cette œuvre, fortifier les Hawaï et les Philippines et y créer des bases navales assez sérieusement organisées pour permettre le ravitaillement et la réparation de flottes aussi considérables qu'il leur conviendrait d'envoyer en Extrême-Orient.

Nous croyons devoir signaler cette opinion au moment du départ de l'Armada de l'amiral Evans pour le Pacifique, bien que nous ne croyions pas au conflit qu'on prévoit. Le Japon n'a pas en effet à se préoccuper que de questions techniques en pareille matière, il a encore besoin de la bienveillance des nations occidentales pour développer les destinées sur lesquelles il compte en Extrême-Orient. Il en a besoin dans la politique et encore plus dans le domaine financier, puisqu'il compte recourir, comme l'ont prouvé de premiers emprunts, et comme le prouve l'organisation d'une agence financière en Europe, au crédit sur les places de Paris et de Londres. S'il se lançait dans une guerre avec les Etats-Unis, ce crédit viendrait fatalement à lui manquer. Des raisons politiques suffiraient à le tuer. On ne se représente pas en effet la France ni l'Angleterre prêtant de l'argent à un pays en état d'hostilité contre les Etats-Unis. Des relations traditionnelles suffiraient à nous interdire de faciliter ainsi au Japon ses entreprises. Quant à l'Angleterre, outre qu'elle s'est singulièrement rapprochée depuis une dizaine d'années de ses « cousins » d'outre-Atlantique, il lui est impossible, malgré l'alliance japonaise, de ne pas avoir des préférences américaines dans une question dans laquelle le Canada, sa principale colonie autonome, est, comme nous l'avons dit, engagée d'une manière identique à celle dont le problème se pose pour les Etats-Unis.

*
* *

Il convient de remarquer à ce propos que le gouvernement de Washington a très habilement manœuvré pour faire disparaître l'hostilité que les milieux commerciaux chinois témoignaient

depuis quelque temps à l'Amérique en protestation contre l'exclusion des immigrants chinois du territoire des Etats-Unis. Le voyage que M. Taft vient d'accomplir en Extrême-Orient a été marqué par une étape à Changhaï, étape au cours de laquelle il a reçu des assurances de bonne volonté des négociants chinois, et le boycottage des marchandises américaines paraît aujourd'hui complètement abandonné. Ce succès a été obtenu par le gouvernement de Washington grâce à la résolution qu'il a annoncée, et que nous avons signalée dans ce Bulletin, d'abandonner une partie de l'indemnité qu'il avait réclamée en même temps que les autres puissances à la Chine, à la suite des troubles boxeurs de 1900. Il a considéré, en faisant un inventaire nouveau des dommages subis, qu'il pouvait consentir cette réduction, et cette mesure politique a pour résultat pour la nation américaine la fin d'une hostilité commerciale qui avait réduit d'une manière formidable, ainsi que nous l'avons signalé, le mouvement d'échange entre les Etats-Unis et leur clientèle grandissante du Céleste-Empire. En ce moment, il semble bien que le Japon, envers lequel les sentiments des Chinois se sont du reste appréciablement rafraîchis, n'ait plus avec lui, dans sa discussion avec les Etats-Unis, l'opinion des classes éclairées de la Chine au même point qu'il l'avait il y a six mois ou un an.

La Situation Financière de la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie est dans une situation financière lamentable. Cette colonie, qui a donné tant d'espérances et qui pourrait en réaliser quelques unes, en est à un point où elle se demande si elle pourra faire face à ses échéances. Subissant le contre-coup du malaise général, la ville de Nouméa n'est pas en meilleure situation que la colonie elle-même. Cette double crise financière n'a pas été sans provoquer des incidents que nous allons rappeler, car il est des maux qu'il convient de ne pas dissimuler.

Nous avons, en ce *Bulletin*, au moment du cinquantième de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, esquissé son histoire et indiqué en quel état elle se trouvait après ce demi-siècle de vie sous le drapeau français (1). Si nos constatations n'étaient pas brillantes, nos conclusions cependant n'étaient pas des plus pessimistes. Aujourd'hui, bien que la situation ait encore empiré, notre conclusion sera la même, c'est-à-dire qu'elle comportera un espoir en une amélioration possible.

C'est à la fin de 1906 que la crise financière apparut avec toute sa gravité. Dans sa séance du 27 novembre 1906, le Conseil général réduisit certains crédits du budget de 1907. Le gouverneur,

(1) Voir le n° de septembre 1903.

en conseil privé, rétablit les sommes que le Conseil avait cru devoir supprimer. La commission coloniale protesta auprès du ministre des Colonies. Au cours de sa session ordinaire de 1907, le Conseil général revint sur la question et élaborait un projet d'emprunt de 3.300.000 francs, dont une partie, 2.700.000 francs, devait être consacrée à des travaux de chemin de fer et à l'acquisition du matériel roulant nécessaire pour l'exploitation de la voie jusqu'à Païta. On sait, en effet, que la Calédonie a entrepris la construction d'une voie ferrée qui, faute de ressources, a été laissée en suspens; si elle était achevée, on pense que peut-être elle serait un moyen de recettes; en tout cas, sa construction donnerait, pendant quelque temps, du travail à une main-d'œuvre qui, en attendant, est dans une profonde misère. L'autre partie de l'emprunt, soit 600.000 francs, aurait servi au remboursement du passif actuel de la colonie.

A ce projet, le ministre des Colonies a opposé que la colonie avait, d'après les comptes de vérification de la mission d'inspection, à rembourser la somme totale de 500.000 francs. Le déficit actuel n'étant motivé par aucun événement extraordinaire, le ministre a ajouté qu'il lui semblait impossible de régler le passif de la colonie autrement qu'en contractant un emprunt de liquidation de 700.000 francs, dont la réalisation demeurerait toutefois subordonnée à la création des disponibilités suffisantes pour assurer le service des annuités correspondantes. Si le Conseil général adoptait cette manière de voir, l'attitude du pouvoir central à l'égard de la Nouvelle-Calédonie se modifierait, ajoutait le câblogramme officiel. Au lieu de prélever d'office sur le montant de la subvention métropolitaine 155 000 francs dus à l'Etat, la totalité de cette subvention serait à la disposition de la colonie et on pourrait ainsi éviter la fermeture imminente des guichets du Trésor, car on en était là. Quant à l'emprunt destiné à la continuation des travaux du chemin de fer, le ministre estime qu'il ne peut être conclu dans la situation actuelle des finances de la colonie; il ne faudra y songer que lorsque la colonie trouvera dans ses disponibilités les ressources suffisantes pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt. Alors cette opération financière sera examinée avec bienveillance et facilitée autant que possible par le ministère des Colonies.

Au reçu du télégramme ministériel qui contenait les résolutions que nous venons de rappeler, les conseillers généraux présents à Nouméa se réunirent et décidèrent de demander à être convoqués en session extraordinaire. Le trésorier-payeur, M. Vuillod, ancien député et ancien sénateur du Jura, qui se trouvait parmi le public présent à la séance, fut invité à donner quelques renseignements. Ayant dit qu'il ne pouvait parler sans y être autorisé par le gouverneur, il alla demander cette autorisation qui lui fut accordée. M. Vuillod revint alors expliquer que les instructions auxquelles il était obligé de se conformer l'obligeaient, si les circonstances ne changeaient pas, à fermer les guichets du Trésor, mais que

cependant, si les membres du Conseil présents prenaient l'engagement ferme de voter, au cours de la prochaine session, l'emprunt de liquidation de 700.000 francs préconisé par le ministre, il laisserait les guichets ouverts. M. le président Mialaret ayant, au nom de ses collègues présents, sans préjuger de ce que ferait la majorité lors de la session, déclaré que l'emprunt de liquidation serait largement soutenu, le trésorier prit acte de ces paroles et annonça que, en attendant la prochaine délibération du Conseil, les guichets du Trésor resteraient ouverts pour le paiement des mandats de la colonie. La colonie obtenait ainsi un répit.

M. le gouverneur Liotard, dans le discours qu'il prononça le 3 septembre dernier, à l'ouverture de la session extraordinaire demandée par les conseillers généraux, expliqua, comme l'avait fait M. Vuillod, dans la réunion préparatoire, que si l'assemblée ne donnait pas son adhésion aux propositions du ministère des Colonies, le trésorier-payeur se trouverait dans la nécessité absolue d'ajourner tout paiement jusqu'au moment où seraient recouvrées les avances déjà faites par lui. Le gouverneur représentait alors la position pénible des humbles salariés, des modestes auxiliaires, de tous les agents que la privation, même momentanée, de leurs modiques émoluments, laisserait sans moyens d'existence. De proche en proche, combien de personnes ne seraient-elles pas atteintes par la suspension des paiements du service local et, ajoutait-il, « que penserait-on en France et à l'étranger de notre colonie et ne serait-ce point là un coup fatal porté à notre crédit? »

Jamais probablement, représentants d'une colonie ne se trouvèrent acculés à pareille alternative: « accepter les conditions imposées par le ministère des Colonies ou voir tous les salaires des employés locaux demeurer impayés ». Les conseillers généraux protestèrent vivement contre l'attitude du gouvernement; car, dirent-ils, comment veut-on que nous sortions d'embarras si on ne nous permet d'emprunter que pour payer nos dettes et non pour faire des travaux qui pourront être productifs et qui, en tout cas, empêcheront notre population de mourir de faim?

La ville de Nouméa, tout comme la colonie, avait, elle aussi, voulu emprunter. Mais le ministre a opposé une fin de non-recevoir à sa demande en autorisation objectant qu'un inspecteur des colonies avait constaté que le gage affecté aux emprunts de 1899 et de 1903 était en partie indispensable et que la commune ne saurait être autorisée à contracter un nouvel emprunt, la dette urbaine étant déjà excessive et ne pouvant être accrue. Il ne saurait être question de donner suite au projet d'emprunt, disait le ministre, si cette opération n'était pas gagée par d'autres ressources que celles primitivement indiquées. Pour trouver ces ressources nouvelles, le maire n'a trouvé d'autre moyen que celui de convertir les anciens emprunts 6 et 5, 50 0/0 en 4, 25 0/0 et d'emprunter 1 million. Le conseil municipal a adopté le principe de la conversion; mais on

n'est pas arrivé au résultat que nous indiquons sans de nombreux incidents, démission du maire, démission de la municipalité, plaintes amères contre l'attitude du gouverneur, etc.

La Nouvelle-Calédonie et la ville de Nouméa qui se trouvent dans les graves embarras financiers que nous venons de dire ne sont pas entièrement responsables de tout ce qui leur arrive. En ce qui concerne la colonie, il lui a été imposé des dépenses comme celles des Nouvelles-Hébrides, et il en est un peu de la Calédonie comme du Congo, les finances de ces deux pays ont eu à faire face à des dépenses de souveraineté dont la métropole leur devrait tenir compte. De son côté, la ville de Nouméa a, du fait de la population mise en liberté par le bagne, à supporter de grosses dépenses d'assistance. Parmi les malheureux qui ont recours au bureau de bienfaisance, 75 0/0 sont d'origine pénale, car les relevés de la relégation et les libérés de deuxième section tombent à la charge de la ville au bout d'un an. Il n'en est pas moins vrai qu'il convient de prendre de minutieuses précautions pour faire de nouveaux appels au crédit et le gouvernement, sans renoncer au rôle de tuteur qu'il a à l'égard de la colonie, ne saurait se départir d'une grande prudence et d'une surveillance étroite.

La situation toutefois est grave, des bandes d'ouvriers sans travail sont allés en cortège réclamer des secours au gouverneur ; aussi les membres des assemblées locales voudraient avoir des fonds pour donner du travail à ces quémandeurs. Or, l'emprunt forcé de 700.000 francs préconisé par le ministre des Colonies ne permettra que de payer les dettes de la colonie et ne remplira pas le but cherché par les conseillers généraux.

Cependant, si un effort intelligent était fait, on tirerait ce pays du marasme dans lequel il croupit. Pays de sans-travail et de meurt-de-faim, il pourrait avoir une population dix fois plus nombreuse que sa population actuelle. Il ne semble pas qu'il faille revenir à l'idée de la petite colonisation agricole avec la monoculture du café, comme cela avait été le rêve de M. Feillet qui déploya à cette œuvre une énergie digne d'une meilleure cause ; mais la Calédonie a un sol d'une richesse magnifique en minéraux. L'exploitation de ces minerais devrait être faite de façon que la colonie en puisse profiter. En y ajoutant l'agriculture et l'élevage, on pourrait amener en ce pays une prospérité qui rétablirait l'équilibre dans les finances coloniale et municipale. Mais il faudrait qu'enfin on se décidât, tant dans la métropole que dans la colonie, à élaborer un programme défini et à travailler à sa réalisation sans esprit de parti, sans apreté fiscale, dans le seul intérêt général. Comme le disait le gouverneur en ouvrant la session extraordinaire du conseil général, en septembre dernier, la Nouvelle-Calédonie souffre moins d'une maladie violente que d'un malaise devenu pénible, il est vrai, par sa persistance. Elle a en effet un organisme excellent. Il s'agit de savoir en tirer parti et vraiment, après plus de 50 ans de possession de cette colonie, nous devrions le savoir.

E. P.

Les Musulmans indiens et le nationalisme hindou

Il y a ample matière à réflexion, pour les visionnaires politiques qui ont cru réalisable la chimère panislamique, dans ce fait que la Grande-Bretagne, honnie par les Musulmans des rives du Nil, est au contraire assurée du loyalisme des populations mahométanes indiennes. Vérité en deçà, erreur au delà ; les particularités locales et la tradition historique ont exercé une influence distincte, contradictoire sur les représentants indiens et égyptiens d'une confession dont l'universalisme théorique est tempéré, dans la pratique, par l'opposition des intérêts. Alors qu'en Egypte la jeune génération, imbuë des idées occidentales, mène avec ardeur le combat pour le self-government et l'indépendance, aux Indes, ces formules du sentiment national sont sur les lèvres d'une minorité d'Hindous, les babous formés par l'enseignement européen. Les Musulmans ne daignent les prononcer. Ils observent à l'égard du mouvement babou une réserve hautaine et se placent aux côtés de l'Angleterre pour affirmer leur souci de ne point favoriser un idéal politique dont la réalisation les placerait dans une situation de dépendance vis-à-vis d'un élément indigène généralement antipathique. C'est que, par un retour de la fortune, les descendants des races que l'Islam subjuguait relèvent la tête en face des arrière-petits-fils des dominateurs d'autrefois. Ils sont plus instruits, plus riches : intriguants et actifs, ils rêvent la conquête du pouvoir. Il ne s'agit plus pour eux de s'asseoir à la table dont le gouvernement les maintient éloignés ; ils aspirent à la renverser pour la redresser à leur seul usage. Et les Musulmans se disent qu'à tout prendre, puisqu'il faut un maître, ils préfèrent garder celui qui autrefois, contre la poussée des Mahrattes, des Sikh et des Rajpoutes, soutint les colonnes chancelantes de l'édifice islamique. Devant la meute d'intellectuels qui aboie aux chausses de l'autorité anglo-indienne, les Musulmans, sachant que l'appétit vient en mangeant, imaginent qu'ils seraient aisément absorbés par l'immense majorité hindoue, si l'autorité de la Grande-Bretagne venait à disparaître du pays. Aussi forment-ils bloc autour d'elle pour résister de toute leur énergie aux progrès hindous.

* * *

Dès les débuts du prodigieux mouvement d'expansion de l'Islam qui suivit la mort du prophète, les premiers musulmans avaient jeté les yeux sur la riche proie que l'Inde leur offrait. En 711, une expédition menée par Kasim vers le Sind fut comme une reconnaissance destinée à éprouver la résistance des Hindous. Jusqu'en 820 les Rajpoutes luttèrent pied à pied pour regagner le Sind envahi.

Tandis que les armées mahométanes avaient déjà porté triomphalement le croissant à travers l'Afrique septentrionale, l'Europe méridionale et l'Orient jusqu'à l'Hindou-Kouch, elles n'avaient pu fonder un établissement permanent dans la péninsule Cisgangaïque. Leurs progrès y avaient été ralentis par la puissance de l'organisation militaire des royaumes hindous. Ceux-ci présentaient une certaine cohésion dans la lutte contre les envahisseurs et opposaient aux développements de leur conquête un obstacle résultant à la fois du nombre et de la dispersion des foyers de résistance. Par suite, la domination musulmane ne réussit jamais à s'étendre sur toute la superficie de l'Inde. Caractérisée par des séries d'invasions et d'occupations partielles, elle n'eut qu'une courte période de solidité, après la formation de l'empire mongol (1526). Lorsque Babar, le premier des empereurs de cette dynastie, pénétra dans l'Hindoustan, des royaumes mahométans et des principautés hindous se partageaient le pays. Ni les uns ni les autres ne se montrèrent disposés à admettre la suprématie des nouveaux venus. Ce n'est que sous le règne d'Akbar le Grand, et grâce à l'adoption d'une politique d'association à l'égard des chefs hindous, que le pouvoir musulman atteignit son point culminant. En prenant ses gouverneurs et ses généraux parmi les personnalités belliqueuses du pays, en faisant entrer dans son harem des princesses Rajpoutes, Akbar avait pu, un instant, contenir les instincts d'indépendance de la vieille féodalité guerrière des Rajpoutes, de l'énergique confédération religieuse des Sikh et du groupement militaire des Mahrattes. Mais les fautes de ses successeurs, les persécutions exercées sur les sectateurs de l'Hindouïsme durant le règne d'Aureng-Zeb (1658-1707) réveillèrent les résistances assoupies et la confédération mahratte ébranla si fortement l'empire de Delhi qu'il était menacé de succomber sous l'effort hindou lorsque les Anglais intervinrent. La déroute avait déjà commencé, au milieu d'une profonde anarchie, par la dislocation en une série de fiefs indépendants, que leur faiblesse devait conduire aisément sous la tutelle britannique. Le successeur nominal des grands Mogols, compromis dans la récolte de 1857, en mourant à Rangoon où il avait été déporté, priva la communauté musulmane de son dernier chef politique naturel.

* * *

L'Angleterre est la première puissance musulmane du monde par le nombre de ses sujets indiens appartenant à la confession coranique. Ils forment un cinquième de la population totale et s'accroissent dans une très notable proportion. De 30 millions en 1871 ils sont passés à 40.867.145 en 1881, à 57.321.000 en 1891 et à 62.458.000 en 1901. La grande majorité, plus de 50 millions, sont des Hindous gagnés à l'Islam par des conversions violentes, par l'intérêt et par la persuasion. Beaucoup ont embrassé cette religion pour échapper à la hiérarchie des castes. Mais en

fuyant l'hindouïsme, ils n'ont pas renoncé à certaines pratiques de ce culte, si bien que l'Islamisme s'est simplement superposé comme un voile léger sur leurs anciennes croyances. Ils ont ajouté un dieu nouveau à leur panthéon encombré, et si la foi coranique n'avait subi des altérations dans le centre même de sa naissance, si le culte des saints n'était venu par tout l'Orient se greffer sur le dogme comme une végétation parasite, les fidèles de l'orthodoxie mahométane seraient fondés à concevoir quelques doutes sur une ferveur dans laquelle les anciennes divinités locales tiennent encore une large place. Mais l'Islam n'en est plus à discuter la valeur de ses adeptes. D'ailleurs ceux de l'Inde procèdent au point de vue social des mêmes caractères que leurs coreligionnaires d'autres contrées : ils marquent une égale tendance à la solidarité confessionnelle, se soumettent volontiers à la direction morale des chefs religieux, les moulavis, les docteurs de la loi, qui résident dans les principales villes du Nord Ouest, et ils demeurent rebelles à toute influence extérieure à leur foi.

Les représentants les plus orthodoxes du mahométisme, ceux qui le professent par tradition atavique, sont les descendants des conquérants d'autrefois, Afghans, Baloutches, Persans, Turcomans, Tatares, Turcs, Arabes et Mongols. Tous marquent un égal souci de revendiquer une filiation susceptible d'écartier toute suspicion d'origine : ils préfèrent ne pas être regardés comme issus d'Hindous convertis.

Ainsi, dans le Pendjab, des milliers d'individus font remonter leur généalogie jusqu'au Prophète. Les titres de khan, de chah, de cheikh, de seïd sont aussi répandus que celui de chérif dans l'Afrique Septentrionale, cependant que les Mongols se donnent le nom de beg ou mirza. La tendance si fréquente de ces Musulmans à se considérer comme d'une lignée attestant la profondeur de leur sentiment religieux n'a pas échappé à l'ironie populaire et une chanson proverbiale du Pendjab exprime la banalité d'une distinction par trop courante :

Aujourd'hui cheikh, manant hier ;
Demain seïd, si le blé se vend cher.

Quoi qu'il en soit, les Musulmans d'origine constituent le fond permanent auquel s'alimente l'esprit du reste de la communauté. C'est par leur influence que les imprégnations d'hindouïsme tendent à s'atténuer. Tous ceux qui, grâce à une éducation classique orientale, peuvent assumer, au point de vue doctrinal, un rôle dirigeant, provoquent, par leur exemple, par leurs prédications, une suggestion qui tend à détruire, dans la masse issue des conversions, les vestiges des anciens cultes. L'homogénéité de l'Islam indien se réalise ainsi graduellement, et l'usage de plus en plus répandu de l'hindoustani, cet idiome qui s'est progressivement formé dans les camps des armées conquérantes par une combinaison des langues indigènes, de l'arabe et du persan, favorise l'unification.

La majorité — plus des neuf dixièmes — des Mahométans de l'Inde est régie par la doctrine sunnite. Le schisme chiite réunit son plus grand nombre d'adeptes dans le Cachemire et à Bombay. Leur influence n'est pas assez considérable pour que les divergences doctrinales soient ici aussi accusées qu'en Asie occidentale. D'ailleurs, l'éducation religieuse est si peu développée qu'à part la minorité initiée aux sciences musulmanes, nul ne s'avise des caractères respectifs de la foi sunnite ou chiite.

Le schisme ouahabite a aussi pénétré dans la péninsule et s'est cantonné dans le Yaguistan, parmi les rudes montagnards Orakzaïs, Afridis, Swatis. On sait que le Ouahabisme est un puritanisme idéal. Il a pris naissance en Arabie, et constitue un essai de restauration de la société, — telle que les Musulmans se la représentent — du temps d'Abou Bekr, Omar, Osman et Ali, les « bienheureux compagnons du Prophète ». Le Ouahabisme, après avoir atteint un certain pouvoir politique, n'est plus actuellement qu'un culte professé dans le Nedjd, l'Irak et la partie Nord-Ouest de l'Inde où il a été introduit par Seïd Ahmed et son successeur, Mohamed Ismaël, qui a fixé les doctrines de la secte dans l'ouvrage *Taqouiet el Iman* « le raffermissement de la foi ».

L'aire de répartition de l'Islam indien est loin de former un seul tenant. Au pied des montagnes de l'Afghanistan et du Beloutchistan qui constituent la frontière occidentale de la péninsule ciscangétique, la région s'étendant de Peshawir au Nord jusqu'à la mer, à travers les plaines à l'Ouest du Pendjab et le Sud, est, sur dix millions d'habitants, peuplée de sept millions de Mahométans. Dans le Pendjab oriental, un même nombre de sectateurs nominaux du Coran, descendent d'Hindous convertis; dans le Bengale, sur une population de 36 millions d'âmes, près de 18 millions sont musulmans; ils forment la grande masse de la population agricole des districts orientaux au delà du Gange et entre le Brahmapoutra et les limites de l'Inde.

Selon que l'Islamisme est professé dans les agglomérations urbaines ou dans les campagnes son influence dogmatique est plus ou moins considérable. Dans les villages, la séparation entre ses adeptes et ceux de l'hindouïsme n'est guère tranchée. Bien que la foi coranique affranchisse en principe de la hiérarchie des castes tous ceux qui viennent à elle, l'emprise rituelle et la force de la tradition sociale ne permettent pas au musulman de conversion de se libérer entièrement, en adoptant le nouveau culte, des hypothèques morales de l'ancien.

C'est ce qui explique la persistance, dans certains villages du Bengale, où les deux confessions se trouvent représentées, de cérémonies communes. Le plus souvent aussi, les gens des deux religions assistent avec un égal recueillement à leurs solennités mutuelles et dans quelques centres ruraux entièrement islamisés, les saints et les dieux locaux sont encore vénérés malgré

l'effort du moulla impuissant à triompher de l'idolâtrie.

Cet aimable enchevêtrement des deux confessions est le privilège des foules ignorantes. Par contre, dans les agglomérations urbaines où le nombre des Musulmans ayant reçu une instruction dogmatique est assez grand, un certain particularisme confessionnel s'affirme. L'action de la presse, bien qu'encore relativement restreinte, l'influence des livres d'édification islamique contribuent au développement d'une sorte d'intolérance. Le Mahométan deshindouisé se cantonne jalousement dans ses coutumes rituelles et regarde sans bienveillance les manifestations du culte voisin. L'animosité s'accusa parfois en des conflits sanglants. En 1893, à Bombay, il y eut des victimes de la passion religieuse déchainée. A Delhi, quelques fanatiques hindous ayant introduit un porc dans la mosquée, les Musulmans relevèrent la provocation en immolant une vache dans une pagode. Ces menus incidents sont évidemment le fruit d'un sectarisme ombrageux et n'ont qu'une portée locale; ils ne suffiraient pas à expliquer l'antagonisme entre les deux communautés. Mais ils indiquent déjà l'éloignement réciproque de celles-ci et révèlent un état d'esprit particulariste. L'Islam urbain se resserre, acquiert une cohésion graduelle et en tant que groupement social, tend à s'adapter aux conditions nouvelles de la vie dans la limite où le respect du dogme autorise cette évolution; au contact du libéralisme occidental dont les Hindous se réclament à grands cris, il sent la nécessité de se transformer par une sorte d'instinct de conservation, de donner à ses doctrines une interprétation moins soucieuse de la lettre que de l'esprit. Certains docteurs de la loi ont fourni la mesure de leur rationalisme en des ouvrages de libre examen rappelant les théories des motazélites, les libres penseurs persécutés par les khalifes abbassides. C'est ainsi que Syed Amir Ali, dans son *Spirit of Islam*, considère que « la stagnation actuelle de la communauté musulmane provient principalement de la notion qu'un Musulman, pour être regardé comme sectateur orthodoxe de Mahomet, doit abandonner absolument son jugement aux interprétations d'hommes qui vivaient au XI^e siècle (les quatre canonistes) et ne pouvaient avoir aucune conception du XIX^e ». Le moulla Tcheragh Ali déclare dans son volume *Critical exposition of Tchad* que « la loi musulmane, le Chariat, si on peut l'appeler loi puisqu'elle ne contient aucune loi organique, n'est en aucune manière incommutable ou immuable (1) ».

Ces tendances nouvelles, nettement réformistes, des leaders religieux de la communauté mahométane indienne permettent de comprendre l'attitude politique de celle-ci: s'il est vrai que le souci de sauvegarder ses intérêts menacés par l'ascension intellectuelle des Hindous a plus fait pour la rapprocher des Anglais que l'orientation libérale de ses doctrines, il n'est pas contestable

(1) LAVISSE, *Histoire générale*.

que la modernisation relative de ces dernières a rendu le rapprochement plus facile.

Remarquez que le loyalisme actuel des Mahométans n'a pas exclu, avant l'organisation du parti national hindou avec son congrès (1886), l'expression de certaines revendications dans l'ordre social ou économique. Pendant les trente années qui ont suivi la révolte des Cipayes, les Musulmans ont, à l'égard du gouvernement britannique, marqué une indifférence assez générale et aussi une réserve qu'alimentait le souvenir encore vivace des répressions violentes exercées contre leurs coreligionnaires compromis dans les événements de 1857.

Dans son numéro du 28 mai 1876, après le voyage du prince de Galles, l'*Aoudh Akhbar*, « le Nouvelliste de l'Aoudh » publiait l'expression de ces sentiments. « Nous ne sommes pas satisfaits, serait-ce parce que soumis à une nation étrangère ? Non, ce n'est pas cela, — qui fait aux sujets indiens que ce soient des chrétiens qui les gouvernent ou des hindoustaniens, pourvu qu'ils remplissent en paix leur ventre, comme dit le proverbe persan : « Donne-moi du pain et frappe-moi sur la tête avec ton soulier ? » L'Hindoustan est un pays qui depuis des centaines d'années est gouverné par des étrangers. Cependant, dans leur temps, la poussière qui s'élève aujourd'hui ne s'était pas montrée. Quoique les anciens souverains n'abandonnassent pas leurs trésors à leurs sujets, toutefois ceux-ci ne mouraient pas de faim, parce que toute la richesse du pays s'y dépensait... Maintenant, au contraire, des dix millions de roupies en sont enlevées. Tant qu'on ne prendra pas la résolution de dépenser ici même toutes les roupies qui se tirent du pays, la tranquillité ne s'établira pas (1) »

Les critiques des Musulmans indiens n'ont d'ailleurs jamais dépassé les bornes d'une opposition loyaliste, bien que pendant une assez longue période ils aient dû porter le poids des responsabilités encourues par ceux des leurs qui avaient participé à la rébellion de 1857. Le gouvernement leur marquait une certaine méfiance et ils avaient tendance à en accentuer les effets. Ils attribuaient aux rancunes de l'autorité l'effacement dans lequel était maintenue leur communauté, et leur dépit s'augmentait au spectacle de l'élévation des Hindous qui parvenaient à s'introduire dans l'organisme administratif. Devant cette constatation, leur attitude boudeuse fit place à un sentiment d'émulation, et ils s'avisèrent de la nécessité d'une renaissance intellectuelle grâce à laquelle ils pourraient obtenir une situation morale de nature à contre-balancer l'influence croissante de l'élément hindou. Un ouléma, Seïd Ahmed, se fit l'apôtre du relèvement de l'Islam. Il avait discerné les causes de l'infériorité de ses coreligionnaires vis-à-vis des Hindous ; ils étaient toujours distancés par ces derniers, qui, sans souci de la neutralité observée en matière religieuse par l'enseignement universitaire, pouvaient consacrer aux études

européennes plus d'années que les jeunes Mahométans, obligés, pour demeurer fidèles à la tradition, d'entreprendre leur éducation classique orientale avant de songer à leur instruction séculière. D'ailleurs la laïcité de l'enseignement anglo-indien excitait les défiances de gens pour qui la connaissance du Coran est la marque de l'érudition. Pour vaincre cet état d'esprit, il fallait donc rapprocher l'école anglaise de l'école coranique, combiner un emploi du temps qui permit d'enseigner la théologie musulmane et les sciences occidentales. Seïd Amed se mit à l'œuvre, recueillit des souscriptions parmi ses coreligionnaires et réussit à triompher de l'inertie des conservateurs mahométans, inquiets de toute innovation. Le collège d'Aligarh fut fondé, et dès 1883 il devint très populaire dans la communauté islamique, et chaque année le nombre de ses élèves diplômés susceptibles de concourir avec les Hindous des universités de Calcutta, Madras et Bombay est assez considérable pour assurer la formation d'une classe de lettrés intéressée à activer le mouvement d'éducation.

L'impulsion donnée par Seïd Ahmed a porté ses fruits. De nombreuses sociétés se sont formées en vue de favoriser la diffusion de l'instruction moderne. Depuis le « Madjlis Moudakara ilmya ahl el Islam » établi à Calcutta en 1864, et dont le nom « réunion d'entretiens scientifiques des gens de l'Islam » indique des tendances, Aligarh, Lahore Allahabad, Poona ont eu leur « Anjouman i islami » qui toutes sont guidées par le même souci de ranimer la vie intellectuelle dans la famille islamique indienne.

Rien ne saurait mieux indiquer la transformation des conditions mentales chez les Mahométans de l'Inde que le développement de leur presse. Dans les provinces du Nord-Ouest et le Pendjab, de Lucknow à Lahore, une centaine de journaux sont publiés en langue ourdou ou hindoustanie, et un certain nombre de ces périodiques ont une réelle valeur comme organes de l'opinion de la communauté dans les grands centres urbains. Parmi ceux publiés en langue anglaise, l'*Observer* de Lahore et le *Muslim Patriot* de Madras ont puissamment aidé le projet de création de l'« All India Mahomedan league » dont le nawab de Dacca avait été l'un des investigateurs. Point n'est besoin de dire que l'ensemble de la presse musulmane s'est montré favorable à l'organisation d'une ligue dont les avantages pour la communauté doivent être considérables, par le caractère à la fois économique et politique de son programme.

Dans la crise de formation politique que traverse aujourd'hui l'Hindoustan, le nationalisme factice de l'élément brahmanique se heurte à un nationalisme plus compact, plus proche de l'unité. La communauté musulmane s'agrège chaque jour davantage, grâce au caractère démocratique des règles sociales dérivées du Coran, tandis que l'hindouisme, avec son système de castes, favorise l'émiettement et établit un cloisonnement étroit entre les catégories de ses sectateurs, multipliées à l'infini. Aussi, les revendications modérées ou

(1) LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*, XII.

bruyantes de la minorité des babous, chez lesquels l'influence du libéralisme occidental a déterminé des ambitions politiques, ne sont nullement l'expression d'un sentiment public général. L'immense grouillement hindou se trouve dans de telles conditions mentales, qu'aucune conscience collective ne saurait vraisemblablement s'y former. Par contre, chez les Musulmans, on constate une tendance croissante à l'association, et la notion de solidarité confessionnelle et sociale se répand sans obstacles dans toutes les classes. Et cette évolution vers l'unité est très favorable au régime anglais, qui sait pouvoir compter sur le loyalisme du bloc musulman. L'ancienne opposition de celui-ci a été abandonnée comme une arme inutile, le jour où les Hindous ont proclamé leur désir de combattre, par la propagande verbale ou écrite, pour obtenir la première place, pour être admis à la direction des affaires de l'Inde et préparer ainsi l'autonomie qui est le terme de leur programme. Les Musulmans ont compris que la réalisation des aspirations hindoues, le « swaraj », le self-government, serait nuisible à leurs intérêts. S'ils avaient pu concevoir un instant le vague espoir de reconstituer un jour l'empire de Delhi et de substituer à la domination anglaise leur suprématie politique sur toutes les races de l'Inde, ils se sont avisés de l'obstacle que leur opposerait le nationalisme hindou. C'est pour empêcher le développement de celui-ci, pour éviter leur submersion qu'ils se sont appuyés sur le « Raj » britannique.

Sir John Strachey, dans son ouvrage *India*, avait indiqué cet état d'esprit : « La crainte quelquefois exprimée, disait-il, d'une explosion générale du fanatisme musulman dans l'Inde et d'une levée de l'Islam contre notre gouvernement ne repose sur rien. Si l'Islam contient des éléments de danger politique, ils sont annulés par le fait que les Musulmans détestent plus l'Hindou idolâtre que le Chrétien, et que les Hindous ne demanderont jamais une restauration de la suprématie musulmane... L'existence côte à côte de ces croyances hostiles est l'un de nos points forts dans notre situation aux Indes. Les meilleures classes des Musulmans sont pour nous une source de force et non de faiblesse. Elles forment une minorité petite comparativement, mais énergique, dont les intérêts politiques sont identiques aux nôtres et qui, en aucune circonstance, ne préférerait une domination hindoue à la nôtre. »

Cette appréciation d'un homme familiarisé, par une longue carrière aux Indes, avec toutes les faces du problème qui s'y pose, s'est vérifiée au cours des récents incidents dont la division du Bengale en deux provinces a été l'occasion. En détachant de l'ancienne présidence toute la partie Nord-Est pour l'amener à l'Assam avec Dacca pour capitale, lord Curzon s'est inspiré du désir de contre-balancer l'influence hindoue qui était prépondérante. Dans l'Eastern-Bengale, les Musulmans sont désormais en majorité.

Ce remaniement administratif a provoqué l'humeur des babous qui, dans le but d'intimider

l'autorité, ont décidé le boycottage des produits européens. La réserve des Musulmans en présence de ce mouvement a excité l'indignation hindoue, et des troubles ont éclaté à Calcutta et à Djavalpour.

Des deux côtés, les faits coutumiers d'intolérance religieuse ont avivé l'antagonisme réciproque, et la presse brahmanique qui, par ses proclamations enflammées, entretenait l'agitation nationaliste, a confondu dans une même réprobation les Anglais et les Mahométans. Depuis ces incidents, auxquels l'autorité locale a mis un terme par des mesures énergiques contre les journaux les plus véhéments et contre les leaders de la sédition, certains fanatiques hindous ont frappé d'interdit le commerce musulman. A ce sujet, l'*Observer* de Lahore, l'un des meilleurs organes de la presse islamique, se demandait dernièrement si des manifestations de cette nature n'étaient pas un obstacle à la pacification des esprits. « Ces tendances antimusulmanes, écrivait-il, sont trop fréquemment à déplorer, et nous espérons que les directeurs de l'opinion hindoue emploieront leur influence à les faire disparaître. Si les Indiens mahométans ne peuvent suivre les Hindous dans leur propagande politique, ce n'est pas une raison pour que les deux communautés n'arrivent point à vivre en paix. »

* * *

L'Islam indien consentirait à demeurer, vis-à-vis de l'hindouïsme, sur un pied de réserve pacifique, à la condition de n'être pas gêné dans son évolution. Peut-être même envisage-t-il la possibilité lointaine d'une adoption du programme politique hindou.

« Les Mahométans, dit l'*Observer* dans son numéro du 2 novembre 1907, sont encore dans un tel état d'effacement, que ce serait pure folie de leur part de nourrir des rêves de Home Rule... Pendant longtemps, leurs efforts seront absorbés par l'œuvre d'éducation populaire. Celle-ci devra être conçue de telle sorte qu'elle les mette en mesure de revendiquer le même traitement que les Hindous sur le terrain des concessions politiques. Peu à peu, la transformation sociale s'accomplira, et les diverses catégories de la population ayant mentalement évolué, l'entente sera réalisée. Plus de préjugés superstitieux empêchant l'Hindou de s'asseoir à la table du Musulman ou de s'allier à lui par le mariage. Lorsque ce résultat sera atteint, alors seulement on sera fondé à regarder comme un renégat tout Indien qui ne proclamerait pas son désir de Home Rule, et l'Inde deviendra le plus beau fleuron de l'empire britannique. »

Les Musulmans ne manquent pas d'humour. Ils emploient les mêmes arguments que l'autorité anglaise pour calmer les impatiences de l'élément brahmanique : l'unité indienne sera l'œuvre du temps, les masses éduquées s'agrègeront naturellement lorsque la raison souveraine triomphera des contrastes de race et de religion ! L'Islam

conseille aimablement à l'hindouïsme pressé de ne pas mettre la charrue devant les bœufs, et lui laisse entendre qu'au besoin il aidera le « Raj » britannique à empêcher cet attelage irrationnel.

Le gouvernement anglais n'a garde de contrarier ces dispositions. Après avoir utilisé l'élément hindou pour provoquer l'éveil jaloux du parti musulman, il enrôle celui-ci à son service pour opposer un contrepoids aux progrès hindous. Mais n'y a-t-il pas un danger, sans doute encore très lointain, à favoriser la formation d'un nationalisme islamique dont l'influence ne peut que progresser? Nous avons vu que la population mahométane de l'Inde est celle qui s'accroît le plus rapidement. Elle attire à elle tous les déshérités du brahmanisme, par la seule contagion de l'exemple, sans prosélytisme. Or ses leaders, soucieux de rapprocher numériquement leur minorité de la majorité hindoue, réclament dans la presse hindoustane une intervention des moulavis pour provoquer des conversions. Les Anglais laissent faire. Il sera toujours temps, pensent-ils peut-être, de contenir l'expansion musulmane si elle devient un jour inquiétante. Les Rajpoutes, les Sikh, les Mahrattes y suffiront. Il conviendra de souffler au moment opportun sur les cendres qui recouvrent leurs instincts belliqueux. Et l'Islam, qui n'a jamais su rester uni dans les circonstances critiques, pourra être aisément réduit. Mais après? La domination anglaise trouvera-t-elle toujours un groupe sur lequel s'appuyer? Quoi qu'il en soit, l'Angleterre n'a, pour l'instant, pas de plus fidèles soutiens de sa suprématie que les Mahométans indiens. Sont-ils vraiment Indiens? Ils l'affirment et reprochent même aux Hindous de monopoliser le patriotisme indien. Mais il y a lieu de constater que leur développement intellectuel les incline moralement vers l'internationalisme islamique. Ils s'intéressent au mouvement des idées chez leurs coreligionnaires d'autres contrées, suivent attentivement la formation latente ou manifeste des nationalités musulmanes, à l'égard desquelles ils nourrissent de fortes sympathies. Ils éprouvent un froissement, leur solidarité confessionnelle s'émeut lorsque, par l'effet de la poussée européenne, un État mahométan subit un amoindrissement de prestige. C'est ainsi que la convention russo-anglaise relative à la détermination de sphères d'influence en Perse a provoqué, dans leur presse, des commentaires défavorables. Bien que la doctrine des musulmans iraniens soit différente de celle de la majorité d'entre eux, les Musulmans indiens souhaitent sincèrement la transformation matérielle des États du Chah et l'élévation de ceux-ci au niveau des premières puissances politiques. Songeraient-ils à un appui possible, le cas échéant, de ce côté? Un de leurs écrivains a dernièrement envisagé, comme une nécessité de l'avenir, l'établissement de l'hégémonie persane sur la partie occidentale du continent asiatique, tandis que la prépondérance du Japon s'exercerait sur la partie orientale...

Pour l'instant, ils regardent du côté de Cons-

tantinople. Sunnites du rite hanéfite comme les Turcs, ils sont plus aisément en sympathie avec eux. Leurs journaux proclament fréquemment les hauts faits du Sultan et l'entreprise du chemin de fer du Hedjaz a été accueillie parmi eux avec un pieux enthousiasme. Ils sont évidemment soumis à la suprématie spirituelle du Khalife, encore qu'ils s'écartent, par un certain côté rationaliste, de la discipline doctrinale.

L'incident de Tabah a été comme la pierre de touche de leur loyalisme vis-à-vis de l'Angleterre. Alors que les Musulmans d'Égypte se solidarisent hautement avec le Khalife, ceux de l'Inde se bornaient à souhaiter que l'accord s'établisse entre la Porte et la Grande-Bretagne. Sans doute, leurs sympathies secrètes allaient vers le Sultan. Peut-être même, si un conflit avait éclaté, eussent-ils tenté de concilier le loyalisme né d'une exacte compréhension de leurs intérêts avec les impulsions du sentiment religieux. C'est assez dire qu'ils se fussent bornés à l'expression de vœux en faveur d'une solution avantageuse pour le Sultan. Du moins est-ce l'impression qui se dégage de la polémique entamée par leurs journaux à l'occasion des difficultés survenues entre les deux puissances. L'une des personnalités les plus éclairées de l'Inde musulmane, le nawab Moosun-el-Mulk, secrétaire du collège anglo-oriental d'Aligarh, dont la mort toute récente a été regardée comme une calamité publique, avait, dans un interview de la *Bombay Gazette*, défini la situation de ses coreligionnaires vis-à-vis du Sultan : « Les Mahométans, disait-il, tiennent le Sultan pour le Khalife, mais avec la seule pensée d'honorer en lui le plus grand souverain musulman de notre temps, sa situation morale étant encore grandie à leurs yeux par sa qualité de détenteur des Lieux saints. Le terme de Khalife n'implique nullement pour eux l'idée d'une royauté politique, et ils ne se regardent en aucune façon comme obligés de subir une direction matérielle quelconque du souverain ottoman ».

En s'appuyant sur l'autorité d'ouvrages traitant du khalifat, et particulièrement de *El Ahkam es Soltana*, le nawab déclare impossible, étant donné les devoirs qui y sont indiqués, qu'aucun homme de sens commun parvienne à en déduire un droit pour le Sultan à être Khalife des Musulmans de l'Inde, dans le sens littéral du terme, ou un devoir religieux, pour ces Musulmans, de lui être soumis. Ils sont sujets du roi d'Angleterre, empereur des Indes, et c'est à ce souverain seul qu'ils ont à se soumettre. Mais il ne s'ensuit point qu'ils n'aient aucune vénération pour le Sultan de Turquie et que la sécurité de l'Empire ottoman leur soit indifférente. Ils souhaitent, au contraire, le maintien de l'intégrité de cet empire et font des vœux pour l'établissement de relations durables entre la Porte et la Grande-Bretagne. Le nawab n'hésite pas à conclure que, « s'il survenait une guerre entre les deux pays, les sujets musulmans de l'Angleterre auraient le devoir de demeurer fidèles à leur propre gouvernement, quelque souffrance morale qu'ils aient à s'y conformer. »

Le loyalisme des musulmans indiens est donc hors de conteste, et il ne s'est point démenti depuis 1857, sauf parmi les populations montagnardes des frontières Nord-Ouest, les farouches Pathans de race afghane, dont les tribus, Swati, Afridi, Orakzai, Yousoufzai, Waziri, professent le puritanisme ouahabite. En 1897, les mollah proclamaient la guerre sainte et toute la frontière fut en armes. Il fallut une campagne assez pénible pour obtenir la soumission temporaire de ces indigènes, qui sont le seul élément de trouble dans la communauté musulmane et sont d'ailleurs regardés par elle comme entachés d'hérésie. On ne saurait dire que les Anglais partagent ce préjugé. Ils n'ont aucune mésestime pour les belliqueux puritains dont les querelles intestines fournissent une justification à leur intervention et leur permettent d'étendre sournoisement le rayon d'action de la « frontière scientifique ».

L'émir d'Afghanistan assiste, indifférent en apparence, à ces prises de contact intermittentes entre les Anglo-Indiens et les Pathans. Il surveille pourtant avec inquiétude l'avance lente des détachements britanniques, surtout depuis l'accord anglo-russe, qui prive sa traditionnelle politique de bascule du poids précieux de la compétition moscovite. Son influence parmi les musulmans de la péninsule paraît à peu près nulle. Il a, sans doute, été accueilli par eux avec de grandes marques de courtoisie, lors de son voyage aux Indes. Mais il ne semble pas que les sympathies dont il a été environné à cette occasion soient moins inopérantes que celles, plus permanentes, qui s'adressent au Sultan. La communauté musulmane, à mesure qu'elle s'élève dans la culture moderne, ne jette plus guère les yeux autour d'elle pour y découvrir un successeur possible des Grands Mogols. Elle préfère croître à l'ombre de la protection britannique et remet à beaucoup plus tard, à une époque plus confuse, l'adoption de l'orgueilleux *fara da se* de l'Égypte.

HINDI.

AVIS

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

ASIE FRANÇAISE

La Chambre consultative indigène de Hanoï. — La chambre consultative indigène a tenu à Hanoï le 14 novembre dernier la première séance de sa première session. C'est, on s'en souvient, par des arrêtés pris les 1^{er} et 4 mai derniers que la représentation indigène a été organisée au Tonkin et nous avons, dans le *Bulletin* du mois de juillet 1907, exposé dans le détail et cette réforme et son caractère, en même temps que nous donnions le texte des arrêtés du gouverneur.

M. Beau a tenu à inaugurer les séances de ce petit parlement et il a, à cette occasion, prononcé une allocution où il a énuméré les questions qui étaient soumises aux délibérations de l'assemblée : amélioration du régime de l'impôt personnel foncier et des corvées ; organisation de la comptabilité des budgets communaux ; mode de composition des conseils de notables. D'autres questions d'ordre économique sont aussi posées : développement des écoles professionnelles des sociétés de mutualité ou de prévoyance ; colonisation de la moyenne région du Tonkin, etc.

Toutes ces questions, qui ne représentent encore qu'une faible partie de toutes celles dont l'administration française a à se préoccuper, a dit M. Beau, permettront aux délégués d'apprécier l'esprit qui anime le protectorat et la portée de ses efforts pour améliorer la condition matérielle et morale du pays.

Les représentants de la population, désormais étroitement associés à l'œuvre de progrès poursuivie par la France, sauront combattre et refuser énergiquement les allegations des imposteurs qui cherchent à troubler la bonne harmonie entre les deux peuples.

Chaque section a élu son président et les membres de son bureau, et a commencé le 16 novembre l'examen des questions présentées par l'administration. Quand nous aurons sous les yeux les documents relatifs à ces délibérations, nous reviendrons sur cette tentative de représentation indigène renouvelée de Paul Bert ; aujourd'hui nous ne pouvons qu'indiquer, à titre documentaire, ce que les journaux du Tonkin ont dit de cette assemblée, ou tout au moins de ses membres. Ils ont signalé avec regret que des interprètes avaient quitté des emplois rétribués par l'administration pour se faire élire. Après avoir rappelé que l'interprète avait été très malfaisant l'un de ces journaux disait, avec un peu beaucoup d'acrimonie : « De jour en jour leur rôle s'efface, l'avenir pour eux devient incertain ; l'obligation de la connaissance de la langue annamite imposée à certains fonctionnaires, les encouragements accordés vont très heureusement les rendre inutiles. Cette tribu malfaisante a trouvé une porte de sortie très à propos, une place tout indiquée qui leur permettra — si nous n'y mettons bon ordre — de continuer leurs exploits. Cette bonne aubaine, c'est la représentation indigène. L'administration

supérieure ne peut laisser de telles intrigues s'ourdir, sous peine de manquer le but si élevé et de haute justice qu'elle s'est proposé.

Que faire alors, dira-t-on ? Je répondrai tout simplement qu'il faut casser les élections si la représentation consultative indigène doit avoir comme chefs de file, comme principaux représentants les vampires natifs de tous nos services publics. Il y a maldonne, et l'on recommence ; la question n'est pas plus difficile que ça à solutionner. »

Et les journaux du Tonkin ont donné en exemple l'attitude du tsar à l'égard de la Douma. Concluant un article sur ce sujet, le *Courrier d'Haiphong* disait :

« Il y a encore parmi le peuple d'Annam, dans ce corps mandarinale que notre maladresse a éloigné de la chose publique, et que notre valetaille native a discrédité et remplacé en majeure partie, un élément sérieux, honnête, connaissant admirablement le pays, ses besoins, ses aspirations, c'est dans ces vieilles familles que nous devons chercher les véritables représentants de la chambre consultative indigène.

Il y a longtemps que notre administration supérieure, plus avisée, eût dû s'appuyer sur cette force morale qui aurait été pour nous d'un précieux secours.

Nous n'avions pas, certes, à lui demander une direction, mais des indications. C'est ce que nous devons faire encore.

Il n'est donc pas question, en créant cette représentation, de « nous mettre sous la coupe d'indigènes qui ne manqueront pas de nous demander des comptes, de se permettre de contrôler nos dépenses », mais de montrer à la population annamite, avec une franchise qui ne sera pas pour lui déplaire, que nous avons pour but de lui prouver seulement que nous voulons tendre tous nos efforts à lui donner plus de sécurité, plus de confiance et de bien-être.

Ce jeu « cartes sur table » va nous obliger à un plus équitable emploi des ressources du budget, à moins de gaspillages. D'aucuns s'en plaindront ; mais ces derniers ne sont pas les plus intéressants. »

La campagne électorale avait été très ardente et, une fois finie, des banquets furent donnés où l'on fit de la propagande pour l'élection du président, ainsi qu'en témoigne cette traduction d'un article du *Dai-Viet Tân Bao*, du 6 octobre 1907 :

HA-DONG

Grand banquet offert par M. Nguyen-nang-Quôc aux mandarins et à quelques nouveaux membres de la Chambre consultative indigène du Tonkin.

Le Quan phu de Hoai-duc, M. Nguyen-nang-Quôc, a offert un grand banquet en l'honneur des mandarins et quelques nouveaux membres de la Chambre consultative indigène. Y assistaient : MM. Nghiêm-xuân-Quang, tien-si, ancien a-sat de Langson, Trần-tan-Bích-pho-bang, ancien tri-phu de Hoai-duc, Vu-huy-Quang, membre de la Chambre consultative indigène, et quelques autres membres de la Chambre consultative, M. Thanh-trong-Huê, ancien directeur de l'École des Hâu-bo, nouvellement nommé an-sat de

Bac-ninh, M. Nguyen-thuong-Hien, hoàng-giap, ex-docteur de Nam-dinh, M. Ngva-Tuât, interprète de la Résidence supérieure.

Pendant le dîner, on parla sur beaucoup de sujets ; enfin on aborda la question de la chambre consultative indigène dont l'élection du Président paraît très importante. De l'échange des conversations, il en résulta que tout le monde reconnut que M. Nghiêm-xuân-Quang serait digne d'être élu Président de cette Chambre.

L'amphitryon était un ancien interprète de la mairie de Hanoi. Mais nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette intéressante tentative qui peut avoir de très profondes conséquences.

Inauguration de l'Université indo-chinoise.

— Dans les premiers jours du mois de novembre 1907 a été inaugurée l'Université indo-chinoise, installée dans l'ancien palais du gouvernement. Le résident supérieur au Tonkin, représentant le gouverneur général, présidait la cérémonie, entouré de tous les hauts fonctionnaires. Voici le discours que M. de Miribel a prononcé à cette occasion :

M. le Gouverneur général m'a donné l'agréable mission de saluer à sa naissance notre jeune Université indo-chinoise et de vous dire combien il serait heureux de la voir rapidement grandir et prospérer.

Il ne doute pas, d'ailleurs, de la réussite complète d'un projet qui lui est cher, puisque vous avez assumé la noble tâche de donner à tous les étudiants, jeunes gens ou hommes faits, qui vont devenir les amis de cette maison, le moyen de développer et d'améliorer leur personnalité intellectuelle et morale par une connaissance de plus en plus grande de la pensée française. Votre tâche est aussi délicate qu'elle est belle. M. le Gouverneur général Beau ne se l'est pas dissimulé le jour où il a signé l'acte qui constitue l'Université.

De même qu'il a voulu, dans la mesure où une prudence éclairée le lui conseillait, permettre à des représentants autorisés de la population tonkinoise de lui faire connaître le sentiment de nos protégés sur les questions administratives de ce pays, de même M. le Gouverneur général a voulu que l'enseignement libéral fût dispensé à une jeune-se avide de s'instruire et dont nous devons développer les facultés morales.

Nous aurons, ensuite, le droit de demander à cette classe d'élite son aide pour combler le fossé qui sépare encore protecteurs ou protégés. Elle convaincra ces derniers que leurs intérêts étant intimement liés à ceux de la France, c'est grâce à la collaboration loyale, éclairée et respectueuse des Annamites les plus intelligents et les plus instruits que leur pays atteindra, avec notre aide, son entier développement politique et économique.

Cette conviction, Messieurs, les étudiants de l'Université la retireront de vos leçons. Ils verront à la générosité de votre enseignement que, loin de vouloir les maintenir dans un état d'infériorité intellectuel, le gouvernement de la République, qui est un gouvernement de liberté et de progrès, veut au contraire leur servir de guide dans le chemin qui mène à la lumière.

Ils comprendront toutefois que leurs éducateurs agiront avec sagesse en leur faisant parcourir ce chemin avec prudence et par petites étapes : pour des yeux trop jeunes une lumière trop vive est dangereuse.

Vous rassurez ainsi, Messieurs, ceux des nôtres que pourrait effrayer un mouvement qu'ils jugeraient prématuré.

Ils se rendront compte, bien vite, que leurs alarmes sont injustifiées, que vos élèves ne deviendront pas des demi-savants dangereux et que vous saurez, en toute occasion, leur faire comprendre la portée de ces belles paroles d'un sage : « Ce que je sais le mieux, c'est que je ne sais rien. »

Et pour vous, Messieurs les étudiants, vous saurez que si, parfois, un peu de savoir éloigne de la modestie, beaucoup de science y ramène.

Vous vous rendez compte que la science occidentale n'inspire pas l'orgueil et que, d'autre part, elle ne donnera pas, à celui qui l'acquiert, la fortune et les honneurs, s'il n'est pourvu par ailleurs de bon sens, de courage et de l'amour du travail.

Plus de cent vingt indigènes se sont inscrits pour suivre les cours de cette Université.

La stabilisation de la piastre en Indo-Chine. — Nous avons, dans notre numéro de novembre, reproduit et commenté la note que la commission d'étude du régime monétaire de l'Indo-Chine a rédigée pour déconseiller, au moins pour le moment, la stabilisation de la piastre. Dans le travail que l'éminent rapporteur de la commission, M. Arnaudé, a rédigé pour soutenir cette conclusion, il est indiqué que si, en 1902, on avait attribué à la piastre indo-chinoise, comme on le demandait, une valeur nominale de 2 fr. 50, cette monnaie n'aurait pas manqué d'être exportée, sa valeur métallique étant 2 fr. 60 depuis la fin de 1905 et même 2 fr. 90 à la fin de 1906; et très nettement montré que les circonstances auxquelles est dû le pair du change dans les pays dont on dit communément qu'ils ont stabilisé leur monnaie sont loin d'être uniformes. Au Japon, au Mexique, au Pérou, le pair du change résulte de l'introduction de l'étalon d'or; aux Philippines, de la hausse de l'argent; au Siam, du resserrement de la circulation; dans l'Inde et probablement à Singapour, du jeu normal de la balance des comptes.

Or, l'étalon d'or ne convient pas à l'Indo-Chine; il ne peut être question de fixer une valeur nominale en or de la piastre d'après le cours actuel du métal; la réduction des existences monétaires au-dessous des besoins de la circulation est une mesure dangereuse; il reste à chercher si les comptes de l'Indo-Chine avec l'extérieur s'équilibrent de telle sorte que, comme pour l'Inde, le pair du change en puisse résulter. Le rapporteur a fait cette recherche et de la discussion de certains documents il est arrivé à cette conclusion que si la situation économique de l'Indo-Chine paraissait être devenue assez semblable à celle de l'Inde, si l'on comparait simplement les proportions du commerce avec les pays à étalon d'or et du commerce avec les pays à étalon d'argent, elle en différerait sur un point essentiel: en Indo-Chine, les importations excédant les exportations, tandis que l'Inde exporte beaucoup plus qu'elle n'importe. La balance des opérations sur les marchandises n'est qu'un élément de la balance générale des comptes; mais cet élément est prépondérant pour l'Indo-Chine comme pour beaucoup de pays neufs. En définitive, dit le rapport de la

commission, l'Indo-Chine court le risque, contre lequel l'Inde est garantie par un large excédent d'exportations, d'être obligée de régler par des envois d'argent le solde de ses dettes en or. Un système de la stabilisation de la piastre imité du bimétallisme indien ne fonctionnerait pas dans les conditions qui ont assuré le succès de ce dernier.

Voici, au reste, l'énumération des constatations qui ont amené la commission à émettre l'avis que les circonstances ne se prêtaient pas à un essai de stabilisation de la piastre :

1° Le commerce de l'Indo-Chine avec les pays à étalon d'or ou à change stabilisé a représenté en 1904, autant qu'on en peut juger, 60 0/0 des importations et 55 0/0 des exportations tandis qu'avant 1900, les importations provenaient pour moitié seulement de ce groupe de pays et que les 3/4 des exportations étaient destinées aux pays à étalon d'argent.

2° La proportion du commerce avec les pays à étalon d'argent sera diminuée encore dans l'avenir par suite du classement des établissements des Détroits parmi les pays à change stabilisé.

3° Les importations des pays à étalon d'or ou à change stabilisé ont dépassé de 24.970.000 francs en 1904 les exportations attribuées à ces mêmes pays.

4° En particulier, les opérations avec la métropole ont donné lieu à un excédent d'importations de 44.930.000 francs; de 1900 à 1904, les importations de la métropole ont augmenté de 10.945.000 francs, les exportations portées à son compte gagnant seulement 6.892.000 francs.

5° Dans les rapports de l'Indo-Chine avec les pays à étalon d'argent, les importations dépassent également les exportations.

6° Dans l'ensemble, depuis 1900, les importations ont toujours excédé les exportations, savoir: en 1900 de 30.400.000 francs; en 1901 de 104.800.000 francs; en 1902 de 29.900.000 francs; en 1903 de 103.800.000 francs; en 1904 de 28.600.000 francs; en 1905 de 85.800.000 francs.

7° Depuis plusieurs années, la balance générale des comptes paraît également débitrice, du moins si l'on s'en tient aux articles permanents de débit et de crédit, sans faire état des moyens de compensation exceptionnels qui résultent des placements de capitaux dans les entreprises publiques ou privées.

Les médecins indigènes. — La première promotion des médecins indigènes formés à l'École de médecine de l'Indo-Chine a paru aux environs du 1^{er} novembre. Elle comprenait une demi-douzaine de noms. De l'avis de ceux qui ont assisté aux divers examens de sortie de l'École, il paraît que les nouveaux diplômés ont un assez bon bagage à la fois théorique et pratique. On verra par la suite les services effectifs que rendront ces médecins, mais on peut espérer que la population indigène trouvera grand profit à les consulter et que de proche en proche, si leur habileté est réelle, le succès leur vaudra de nombreux clients. L'influence française pourra

profiter de leur succès; mais il ne faut pas se dissimuler qu'ils se trouveront tout d'abord en face de sérieuses résistances et qu'ils ne triompheront que lentement de la médecine annamite.

Les entrepreneurs du Tonkin. — Le syndicat des entrepreneurs français d'Indo-Chine, qui compte 70 adhérents, s'est plaint très énergiquement ces temps derniers de la direction générale des travaux publics. Des réunions tumultueuses ont été tenues à Hanoi, des placards violents dirigés contre le directeur du service ont été affichés et distribués; l'hôtel de la direction des travaux publics a été, par prudence, gardé par la police. Mis au courant de ces faits, M. Beau a chargé M. Galla, directeur du contrôle financier, d'étudier les causes de cette agitation et de lui proposer des solutions propres à adoucir ces revendications. Voici quelles sont les principales de ces revendications :

1° Que l'entretien des bâtiments civils soit mis en adjudication ;

2° Que l'on supprime tous les ateliers des travaux publics et que l'on mette en adjudication l'entretien du matériel ;

3° Que le gouvernement décide que les cahiers des charges soient interprétés de telle façon que l'administration nous paie en francs les matériaux et marchandises dépendant du commerce exclusivement français, et que nous payons nous-mêmes en francs; et qu'il nous soit payé en piastres les matériaux, denrées ou main-d'œuvre indigènes que nous payons en monnaie du pays ;

4° Qu'il soit tenu compte à tous les entrepreneurs de la perte résultant pour eux du fait de la hausse de la piastre, que les économistes les plus avisés et les hommes d'Etat les plus clairvoyants n'ont pu prévoir. Il y a là un cas de force majeure dont les pouvoirs publics ne sauraient refuser de tenir compte, sans une criante injustice ;

5° Que les litiges entre l'administration et les entrepreneurs soient jugés par voie d'arbitrage, et ne soient plus laissés au bon vouloir administratif et à la décision d'un Conseil du Contentieux, fort honorablement composé et sans aucune compétence technique ;

6° Que tous les entrepreneurs soient traités sur le même pied d'égalité et que les faveurs de l'administration n'aillent pas aux indigènes auxquels on donne des marchés de gré à gré, que ces derniers soient mis en concurrence avec les entrepreneurs français qui se trouvent dans la localité où ces marchés sont traités ;

7° Que tous les travaux du Sud-Annam, de Hué à Quangtri et du Tonkin, qui se font actuellement en régie, soient mis en adjudication ;

8° Qu'il soit prévu un maximum de rabais dans tous les cahiers des charges sans distinction, qu'il s'agisse des budgets général, local ou provincial ;

9° Que nul ne soit admis à concourir aux adjudications s'il n'est Français, jouissant de ses

droits civils, et s'il n'a les qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux.

Aux dernières nouvelles, M. Beau avait déjà accordé quelques satisfactions aux entrepreneurs. Nous ne savons pas encore sur quels points ont porté ces concessions; mais nous relevons ici, à nouveau, les inconvénients des fluctuations de la piastre dont nous parlions dans notre précédent numéro. Il semble bien résulter — les notes que nous publions dans ce numéro même, d'après le rapport de M. Arnauné, le montrent — que la stabilisation de la piastre est chose impossible pour le moment. Il n'en est pas moins vrai que cela est une grosse gêne pour le pays; on le voit de nouveau ici.

Les entrepreneurs sont trop nombreux en Indo-Chine, mais le gouvernement ne peut rien là contre, sinon les traiter tous sur le pied d'égalité; et il est difficile de souscrire à cette prétention du syndicat qu'il faudrait être Français pour concourir aux adjudications, le régime de la libre concurrence entre des entrepreneurs présentant les qualités requises pour la bonne exécution des travaux; voilà tout ce qu'on peut raisonnablement exiger.

Voici, au reste, une lettre que le gouverneur général a adressée au président de l'Association des entrepreneurs :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre des Colonies m'a transmis les deux lettres en date des 22 mars et 12 avril 1907 que vous lui aviez adressées relativement à la fréquence des traités de gré à gré pour travaux et fournitures passés par l'administration indochinoise et à l'exclusion des étrangers des adjudications.

En ce qui concerne la première question, les ordres nécessaires ont été donnés pour que les règlements soient strictement observés. Par circulaire du 21 septembre 1907, j'ai renouvelé les instructions utiles aux chefs des services généraux et des administrations locales.

Quant à la deuxième, elle a été examinée en commission permanente du Conseil Supérieur et a fait l'objet de la décision du 27 mars 1905, qui dispose qu'en matière d'adjudication, la libre concurrence doit demeurer la règle et que l'exclusion des étrangers, qui constitue une exception, devra, si elle est jugée nécessaire, dans certaines circonstances seulement et en raison de certaines considérations que je me réserve d'apprécier, être l'objet d'une clause spéciale insérée dans les textes des charges.

Après un nouvel examen de la question, il ne me paraît pas opportun de modifier le *statu quo*.

Il est à remarquer, en effet, qu'aucun texte officiel ne s'oppose à l'admission des étrangers aux marchés de l'Indo-Chine.

Les clauses et conditions générales fixées par l'arrêté du 31 décembre 1899, en ce qui concerne les fournitures, et par l'arrêté ministériel du 20 janvier 1899, en ce qui concerne les travaux publics, ne contiennent, à cet égard, aucune disposition.

D'autre part, votre réclamation, qui n'est que la continuation de celles du même genre adressées par des négociants, que j'ai eu à examiner à diverses reprises, n'a point pour but réel de faire exclure des adjudications les étrangers européens qui sont, au moins quant à présent, des concurrents assez rares et qui ont d'ailleurs le moyen de tourner la loi, en faisant payer une patente à un employé français qui signerait leurs soumissions. Elle vise les

Asiatiques autres que les indigènes, c'est-à-dire les Chinois.

Or, l'expérience a démontré que l'intervention de ceux-ci est encore indispensable à l'administration dans bien des circonstances, par exemple, lorsqu'il s'agit d'exécuter des travaux d'importance médiocre dans des régions excentriques où les entrepreneurs français répugnent à s'installer, et de fournir des denrées ou matières de provenance locale ainsi que des objets manufacturés par la main-d'œuvre asiatique. L'administration ne pourrait donc se priver de leur concours sans s'exposer à une hausse des prix des adjudications et sans favoriser la spéculation de soumissionnaires peu scrupuleux et souvent insolvables personnellement, en cas de défaillance, qui serviraient de prête-noms aux Chinois.

J'estime enfin que l'exclusion des Chinois aux adjudications serait, en ce moment, une faute politique.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : BEAU.

SIAM

L'influence japonaise. — M. Inagaki, ministre japonais à Bangkok, qui depuis des années s'est distingué par l'activité de la propagande qu'il fait au Siam en faveur de son pays, et en particulier par la création d'un club chinois dont il espérait faire l'origine de la protection des Célestes du Siam par le Japon, a publié il y a quelque temps dans le *Taigo*, la principale revue du Japon, un article sur les relations du Siam avec son pays, dont il convient de citer quelques passages.

M. Inagaki s'occupe d'abord de la religion au Siam. Il constate l'influence du rôle que le bouddhisme, resté si vivace au Siam, joue dans tous les actes de la vie des habitants de ce pays, et, chose remarquable, le ministre du Japon se plaint en passant de l'irréligion de ses compatriotes, de leur matérialisme, et en arrive même à déclarer qu'ils sont élevés sans morale. C'est là une affirmation qui surprendra bien des Européens habitués, surtout depuis la guerre, à attribuer les victoires japonaises au *Bushido*, et à tout un ensemble d'éducation morale très forte. Mais le ministre du Japon au Siam trouve que rien dans son pays ne rappelle le passage à la bonzerie que doivent opérer tous les adolescents siamois, et au cours duquel ils acquièrent sinon beaucoup de connaissances utiles, du moins des principes de morale assez solides. Nous ne savons jusqu'à quel point M. Inagaki a raison dans le parallèle défavorable aux Japonais qu'il établit entre son pays et le Siam, mais il est certain, par contre, qu'il se livre à un certain nombre d'affirmations qui ne sont pas sans une appréciable naïveté. C'est ainsi, par exemple que le ministre japonais voit dans la politique actuelle de la France à l'égard du Siam une suite de celle de Louis XIV qui, d'après lui, cherchait toujours à agir par l'intermédiaire des missionnaires. « Nous ne devons pas oublier, dit-il, que la politique de Louis XIV est celle qu'ont toujours suivie les gouvernants français. » Nous croyons que c'est quelque peu exagérer la suite que nous avons apportée dans nos relations avec

le royaume siamois. Peut-être, à vrai dire, le ministre japonais prêtait-il cette vertu à notre politique pour stimuler l'énergie de ses compatriotes.

C'est surtout en ce qui concerne l'instruction publique que M. Inagaki est intéressant lorsqu'il parle du rôle que les Japonais doivent chercher à jouer au Siam. Il dit comment l'école des jeunes filles nobles, créée à la suite d'un voyage du prince Damrong en Europe, ne réussit d'abord pas malgré l'effort des maîtresses anglaises qu'elle avait engagées, parce qu'elle n'enseignait pas à ses élèves à devenir de bonnes ménagères. Mais depuis lors, cette école, provisoirement fermée, a été réouverte grâce aux Japonais. « Ma femme, dit M. Inagaki, alla trouver la reine et lui exposa la nécessité d'une bonne éducation pour les jeunes filles. L'école reprit ses cours, mais les maîtresses furent cette fois toutes japonaises. Les premières d'entre elles venues du Japon furent d'abord au nombre de trois. Au début, elles n'eurent que douze élèves ; on en compte actuellement soixante-dix. Les bâtiments de l'ancienne école sont insuffisants. On prépare de nouvelles constructions. Celles-ci achevées, le nombre d'élèves pourra être porté à cent. Il ne faut pas perdre de vue que les jeunes filles en question appartiennent toutes aux plus illustres familles. Devenues à leur tour épouses et mères, elles contribueront à resserrer les liens d'amitié qui unissent le Siam au Japon. Elles sont, il ne faut pas l'oublier, des créatures japonaises. » Parmi les entreprises dans lesquelles nos compatriotes sont engagés, il faut signaler l'élevage des vers à soie. A Bangkok, ils ont fondé une école pratique où l'on enseigne aux Siamois les règles d'un élevage méthodique. A Korat et à Biram, des écoles similaires ont été créées où ce sont encore nos compatriotes qui font connaître à une soixantaine d'élèves les méthodes les meilleures pour l'élevage. Prochainement ces écoles seront transformées en écoles d'agriculture. D'autre part, un certain nombre d'étudiants siamois fréquentent les cours des établissements de Tokyo. Quatre jeunes filles siamoises sont élevées à l'école industrielle de jeunes filles (*Yishi Shokugyo Gakko*). Des étudiants, au nombre de quatre également, suivent les cours du *Shoko Gakko* (école professionnelle) et du *Bijitsu Gakko* (école des beaux-arts). En outre, j'ai fait venir dernièrement avec moi douze nouveaux élèves : ils doivent entrer à l'école navale. C'est bien une preuve certaine que le Siam veut se régénérer puisqu'à l'heure actuelle il éprouve le désir de gouverner ses affaires par lui-même et envoie ses étudiants à l'étranger. »

Nous avons cru intéressant de donner ici les passages les plus concrets de l'article de M. Inagaki. Il s'élève en outre longuement contre l'ignorance de ses compatriotes pour lesquels l'Extrême-Orient s'arrête vers Changhaï et ne comporte aucune région de la Chine méridionale, et encore moins de l'Indo-Chine. Nous ne savons s'il a raison d'attribuer à l'opinion publique japonaise, des pensées aussi limitées, mais il ne semble pas

qu'il en soit de même en ce qui concerne le gouvernement. Ce dernier n'envoya-t-il pas, il y a quelques années, des missions d'étude en Perse? N'a-t-il pas envoyé au Turkestan chinois des missions archéologiques qui, sur certains points, ont malheureusement devancé notre missionnaire M. Pelliot? L'attraction scolaire du Japon ne s'exerce pas seulement sur le Siam, puisque de l'Inde anglaise elle-même un certain nombre d'étudiants sont allés à Tokyo. Sans doute, cela est tout naturel et ne doit pas être pris au tragique selon la mauvaise habitude adoptée par certaines personnes lorsqu'elles parlent des progrès de l'influence morale du Japon. Mais néanmoins il était bon de signaler l'article de M. Inagaki et en particulier les passages dans lesquels il résume l'œuvre scolaire du Japon au Siam, œuvre de laquelle il a été, il ne faut pas l'oublier, l'artisan le plus zélé.

CHINE

Journalisme chinois. — Au Siam, c'est-à-dire en pays étranger, et à l'abri de la férule des mandarins, le journaliste chinois peut se permettre d'être révolutionnaire, anti-mandchou. Les Cantonais établis à Bangkok y ont lancé deux feuilles quotidiennes, dont l'une est demeurée fidèle au pouvoir établi à Pékin, tout en étant réformiste, et dont l'autre est nettement opposée à la dynastie. Sans avoir peut-être la violence du *Sin che-ki*, ou « Nouveau Siècle », feuille hebdomadaire imprimée à Paris depuis quelques mois et dont l'introduction en Chine vient d'être interdite par le gouvernement central, le *Houa Sien sin pao* (qui prend aussi le titre anglais de *Chino-Siamese daily News*) est un organe de polémique, qui préconise ouvertement la révolution dans l'Empire du Milieu et la libération politique de la race chinoise. Un grand nombre de ses articles ont un véritable intérêt, comme caractéristiques de l'antagonisme existant entre les purs Chinois et les Tartares mandchous. Voici la traduction de l'un d'eux, paru le 30 août dernier, dans le Supplément littéraire du journal, et qui met en scène, d'une façon transparente, l'empereur Kouang-sin, qui a promis à son peuple une Constitution, à l'imitation de celles des nations occidentales. Cette Constitution ne serait-elle qu'un appât, auquel se laisseraient prendre les cabinets européens, un paravent sans réalité pour l'avenir? Le morceau est intitulé *Le Rêve de la Constitution* :

Il y avait un homme portant le nom de famille de Lao et le nom personnel de A-Kouang. Il appartenait à la race tartare des Hou, en dehors des défilés de la Grande Muraille. Par malheur, il était né et avait grandi dans l'enceinte sacrée d'un palais, où ses oreilles n'entendaient rien, comme ses yeux ne pouvaient rien voir. Aussi avait-il régné machinalement pendant trente-trois ans, empereur en butte à la calamité. Il y a une dizaine d'années, un rusé faiseur de la « Mer du Sud » l'avait induit à faire des changements dans le gouvernement, sans qu'il s'en rendit lui-même compte. Il s'était borné à écouter les récits du faiseur en question et, comme pris de folie, il

avait voulu tuer sa mère pour, ensuite, s'occuper personnellement des affaires. Il ne se doutait pas que son projet ne serait pas tenu secret, que sa mère en aurait connaissance et qu'elle le ferait enfermer. Sur quoi, l'adroit conseiller prit la fuite et disparut comme une traînée de fumée.

A partir de ce moment, Lao-Kouang ressembla à un oiseau dans une cage, gardé de près par sa mère, incapable de faire librement aucun mouvement. Il n'osa même plus proférer une seule parole. Chaque jour, il ne cessait de pousser des plaintes et des gémissements. Accroupi, un jour, sur son lit de repos, il vit soudain un homme qui tenait en main une enveloppe contenant un rapport au trône, qu'il lui donna. Lao-Kouang l'ouvrit et le lut. Une demande y était faite d'établir une Constitution pour l'Etat. Il l'examina du commencement à la fin et dit en l'édonnant en aparté : « Si c'est cela qu'on appelle établir une Constitution, on ne peut le considérer comme une chose difficile. » Il fit alors rédiger par quelqu'un, *grosso modo*, un texte de décret, qui ne signifiait guère que ceci : « J'établis maintenant une Constitution. » Les imbeciles ignoraient, d'ailleurs, ce qu'on appelle de ce nom et se mirent à répéter, en tous lieux, après lui, qu'on établissait une Constitution. Quelques esclaves résolurent, en outre, de télégraphier pour le féliciter. On fit un tel tapage que les gens en perdirent la tête, dans le pays entier. Certains, qui voulaient obtenir des promotions dans l'administration, trouvèrent que l'occasion était à mettre à profit. Leurs rapports à l'empereur se succédèrent de jour en jour. Ils firent si bien que les yeux de Lao-Kouang en virent trouble. Il poussa une exclamation : « Ça! voilà qui devient bien difficile! J'ai déjà fait paraître un décret. On peut donc dire que la Constitution est établie. Qu'a-t-on donc encore à venir m'importuner avec cette persistance? Ils en arrivent à m'écourdir. N'ont-ils pas l'air de me prendre pour leur amusement? » Un homme se trouva, qui dit avec grande véhémence : « L'instauration d'une Constitution est de la plus haute importance. Si tu n'y crois pas, fais un essai, pour voir, et je garantis que tu auras de bons résultats. » Alors Lao-Kouang crut les paroles de cet homme et il créa un Sénat, où furent occupés des vieux de soixante-dix ou de quatre-vingts ans. Puis il fit des changements dans les noms des administrations et supprima quelques postes de fonctionnaires sans importance.

A ce moment, les étrangers de diverses nationalités eurent, entre eux, à plusieurs reprises, des entretiens. Ils dirent, d'un commun accord : « Si Lao-Kouang établit ainsi une Constitution, n'est-ce pas la un fait qui nous donne lieu de craindre? Désormais, nous autres étrangers, nous ne pourrions plus rien faire. Comment serait-ce bon pour nous? Un homme, les orbites des yeux très profonds et le faite du nez très haut, ouvrit la bouche pour dire : « Il semble que, du moment où Lao-Kouang fait preuve d'une telle énergie, nous n'aurons bientôt plus un seul emplacement où nous puissions nous tenir sur pied. Le mieux serait donc de prendre bien vite tous ces territoires tels que ceux de Hong-kong, Macao, Formose, Chang hai, l'ien-tsin, Kouang-tcheou-onan, Kao-loung, Sin-ngan, Tchétou, Kiao-tcheou, Port-Arthur, Dalny, etc., et de les lui restituer, en les lui offrant des deux mains. Nous éviterions ainsi qu'il ne vienne les réclamer, après l'établissement de sa Constitution. Comment pourrions-nous alors lui résister? » Lorsque tous eurent entendu ces paroles, ils les approuvèrent complètement et déclarèrent unanimement que cette proposition était la raison même. Ils prirent aussitôt les territoires en question et les rendirent intégralement à Lao-Kouang. Celui-ci en éprouva naturellement une joie indicible et, de suite, convoqua tous les partisans de la Constitution et leur dit : « Lorsque vous avez voulu que j'établisse une Constitution, j'ai pensé que ce n'était là qu'un mot. Je ne pourrais guère prévoir que les étrangers, en l'entendant prononcer, seraient saisis d'effroi, le prendraient au sérieux et immédiatement me renverraient, en un paquet, tous les territoires que nous avons perdus. N'est-ce pas là l'heureux résultat de la Constitution? Vous qui avez mis en avant ce projet, vous méritez d'importantes récompenses. Demain, aujourd'hui même, je vous donnerai des promotions. Dès maintenant, passons ensemble ici, tout d'abord, une journée de plaisir. Qu'en dites-vous? »

Tous aussitôt prosternèrent leur tête comme des tiges d'ail fouettées par le vent et se mirent à élébrer ses louanges. Ce ne furent qu'allusions à la « sagesse éclairée, à l'autorité divine du Saint Fils du Ciel, le faisant chérir et craindre à la fois, par les hommes des pays lointains ». Lao-kouang leur fit prendre part à de grandes libations et ce furent, à ce moment, de bruyants ébats, pendant lesquels on s'excita à boire à l'envi l'un et l'autre.

Puis, l'assemblée se mit à jouer à la mourre, les uns appellant : « Un coup de balai à Kouang (net) », d'autres « Deuxième voyage à Si-ngan-tou », d'autres enfin : « Esclave de Troisième classe ». Les clameurs remplirent l'espace et ce fut un interminable tapage. Soudain, on vit un homme faire irruption dans la pièce et crier d'une voix retentissante : « Esclaves manchous et Chinois traîtres, le jour de votre mort est arrivé. Je suis Siu Si-lin (le meurtrier du gouverneur manchou de la province de Ngan-houei), qui vais vous tuer tous. Passe encore que vous m'ayez tué, mais vous m'avez encore arraché le cœur pour le manger. Quel genre de Constitution appelez-vous cela ? Je veux aujourd'hui que vous mouriez tous ici. » Quand il eut fini de parler, il tira de la poche de son vêtement une bombe, qu'il jeta au milieu du groupe. Ce fut un bruit formidable de détonation. La salle entière fut réduite en menus morceaux ; les hommes tombèrent déchirés en sept ou huit fragments chacun et moururent à terre, en grand nombre, sans qu'un seul cadavre demeurât intact.

Lao-kouang fut tellement effrayé que son âme ne tenait plus à son corps. Il sauta à terre et poussa un grand cri : « Malheur ! On m'a fait mourir d'effroi ! » Il ouvrit les yeux pour regarder, mais il ne vit que la pluie qui tombait à verse. Les roulements du tonnerre se faisaient entendre. Il allait parler, fixant son esprit pour penser, quand il s'aperçut que tout cela n'était qu'un songe. Il prit conscience qu'il avait été le jouet d'une illusion et il dit, dans un soupir : « Elle est bien ainsi, notre Constitution. »

Le mouvement national. — Un fait qui démontre les susceptibilités et sentiments nouveaux qui animent les Chinois vient de se produire à Canton. Devant la répétition des actes de piraterie dans le Si-kiang une flottille anglaise a remonté le fleuve pour y faire la police. Il y a quelques années seulement une mesure de ce genre aurait été accueillie sans la moindre défaveur dans les milieux commerciaux chinois où l'on n'avait d'antipathie pour aucune cause de sécurité, indigène ou étrangère. Mais le départ de la flottille anglaise a déterminé de véhémentes protestations à Canton. Les notables et commerçants ont tenu les 15 et 16 décembre des meetings pour protester contre l'intervention étrangère. On y a décidé que si les représentations faites en vue d'obtenir le retrait de la flottille britannique demeuraient sans résultat, les produits anglais seraient boycottés et les Chinois employés chez les Anglais se mettraient en grève. On a parlé en outre de boycotter les vapeurs anglais qui desservent les eaux de Canton et de faire prendre leur fret du Si-kiang par une flotte de six vapeurs chinois pour lesquels les marchands présents ont garanti un premier capital de 750.000 francs.

Les Japonais en Mandchourie. — Nous avons signalé à maintes reprises dans ce Bulletin comment les Japonais étendaient et exploitaient les télégraphes de la Mandchourie méridionale sans tenir le moindre compte des droits souverains de la Chine. Ils ouvrent des bureaux internationaux qui expédient des télégrammes au

tarif japonais dans le monde entier. Bref ils traitent au point de vue des télégraphes la Mandchourie du Sud comme si elle était partie intégrante de l'empire du Mikado. Les négociations engagées par le gouvernement de Pékin pour régler cette question traînent en longueur.

La Russie, craignant de se voir mise en état d'infériorité dans la Mandchourie du Nord par la situation que prennent les Japonais dans celle du Sud, a informé la Chine que si les négociations sino-japonaises n'aboutissaient pas dans un temps raisonnable, elle devrait abroger l'accord russo-chinois récemment conclu relativement aux télégraphes du Nord de la Mandchourie.

L'occupation de Kiao-tchéou. — Récemment la *Post*, de Berlin, a donné des détails rétrospectifs intéressants sur l'occupation de Kiao-tchéou par les Allemands. L'auteur d'un travail historique patriotique récemment publié avec le patronage impérial déclarait que l'occupation de Kiao-tchéou s'était faite sur la proposition de Mgr Anzer, évêque du Chan-toung ; c'était, d'ailleurs, ce que l'on croyait jusqu'ici. Mais l'empereur aurait écrit en marge : « Faux. J'ai choisi Kiao-tchéou après avoir fait étudier la baie de Sam-sa et celle de Oueï-hai-oueï. D'après les rapports qui m'ont été faits ni l'une ni l'autre ne convenait. Je pris alors le livre du baron de Richthofen et une carte de Chine, et après avoir lu son chapitre sur le Chan-toung je me décidai pour la baie de Kiao-tchéou, tant l'opinion du baron de Richthofen sur son *hinterland* était favorable. L'évêque Anzer n'eut aucune part à ma décision. »

JAPON

Un discours du comte Okuma. — Un discours du comte Okuma, prononcé devant la Chambre de Commerce de Kobé et d'abord connu en Europe par une traduction du *Kobe Herald*, a produit une certaine émotion en Angleterre, bien que nos voisins aient trop d'esprit et de traditions politiques pour en rien laisser paraître. Mais on peut se demander si la traduction donnée par le *Kobe Herald* était exacte : le *Times* a bientôt publié un autre discours du même personnage sur le même sujet — l'Inde anglaise — dont l'opinion britannique ne pourrait prendre ombrage. On ne sait vraiment qui entendre, et on se demande qui a raison du *Times* ou du *Kobe Herald*, à moins d'admettre que le comte Okuma n'ait un genre d'éloquence pour l'usage interne, les auditoires japonais, et un autre pour le monde extérieur. En tout cas, l'incident est curieux. Voici les pièces du procès, en commençant par la version du *Kobe Herald*, telle qu'elle a été donnée par le *Temps* :

L'Inde et la mer du Sud seraient également de bons débouchés pour vos marchandises. Vous ne devez cependant pas vous en contenter. Vous devriez aussi aller en Europe de temps en temps. Vous n'avez pas besoin de vous

servir de navires étrangers. Vous pouvez aller partout à bord de navires japonais.

Tout endroit où flotte le drapeau japonais peut être considéré comme appartenant au Japon. C'est ainsi que la souveraineté du Japon s'étend sur le Pacifique, les eaux chinoises, l'Océan Indien et la Corée. Vous pouvez aller partout avec facilité et plaisir sous la protection de la flotte japonaise.

Étant opprimés par les européens, les trois cents millions d'habitants de l'Inde cherchent la protection du Japon. Ils ont commencé à boycotter les marchandises européennes. Par conséquent, si les Japonais ne saisissent pas l'occasion et ne vont pas aux Indes, les Hindous seront déappointés. Si on n'accepte pas les bienfaits du ciel, le ciel vous envoie des malheurs.

Depuis longtemps, l'Inde a été le pays des trésors. Alexandre le Grand y a obtenu des trésors suffisants pour charger cent chameaux. Mahomet et Attila ont obtenu également des richesses de l'Inde. Pourquoi les Japonais ne mettraient-ils pas la main sur ce pays maintenant que les habitants tendent leurs bras aux Japonais ?

Les Japonais devraient se rendre aux Indes, dans l'Océan méridional et dans les autres parties du monde.

L'Agence Reuter, en présence de ces déclarations au moins inattendues de la part d'un ancien ministre japonais des affaires étrangères, a fait une enquête dans les milieux nippons et a publié la note suivante, reproduisant la déclaration d'un Japonais autorisé :

Je n'ai aucune information relative à ce discours et je n'ai pu le trouver dans les journaux japonais arrivés à Londres. Il paraît certain cependant que le comte Okuma a parlé devant la Chambre de commerce de Kobé et qu'il a fait allusion à l'Inde. Considérant que le comte est très en faveur de l'alliance anglo-japonaise et qu'il a prononcé ce discours devant une Chambre de commerce, je suis fermement convaincu que ses remarques s'appliquaient à nos relations commerciales avec l'Inde et n'avaient aucune signification politique.

Il est absolument inconcevable que ses paroles aient pu être interprétées comme étant dirigées contre la nation anglaise. Je considère que l'idée du comte était de montrer à nos commerçants, à l'aide de son discours imaginé, l'importance d'étendre notre commerce, non seulement dans l'Inde, mais aussi dans toutes les parties du monde.

Je puis également ajouter que le comte Okuma, bien qu'étant homme d'Etat ancien et respecté du Japon, n'a pas, depuis longtemps, occupé une situation dans le gouvernement.

De plus, il a récemment démissionné du poste de président du parti politique qui est opposé au gouvernement actuel. Ses paroles n'ont aucune signification politique et ne sont pas considérées par mes compatriotes comme ayant une importance spéciale.

Bientôt après, le *Times* publiait le texte suivant d'un discours prononcé à Tokyo par le comte Okuma à l'occasion de la première réunion de l'Association indo-japonaise. On remarquera les différences profondes entre le discours de Tokyo et celui qui aurait été prononcé à Kobé par le même personnage.

Nous avons appris que quelques indigènes du pays ont récemment réclamé à grands cris l'indépendance contre l'administration britannique. Rien ne saurait être plus inconsideré ni plus ridicule. Que les Hindous se décident seulement à abandonner leurs errements pernicioseux et leurs coutumes déplorables, et qu'ils s'élèvent eux-mêmes

jusqu'au niveau des Anglais en science, en moralité, en force de caractère. Ils n'auront plus besoin alors de s'inquiéter de lutter pour l'indépendance, car la liberté viendra à eux d'elle-même. Mais s'ils se contentent de blâmer les autres au lieu de réfléchir sur eux-mêmes et de se pénétrer de leurs propres fautes, l'étoile de l'Inde sombrera à jamais derrière l'horizon pour ne jamais plus se relever. Les Hindous, cela est un fait, ont pourtant toutes les raisons possibles d'exprimer leur gratitude sincère aux Anglais pour leur bienveillante administration. N'est-ce pas en effet grâce au gouvernement britannique que l'Hindoustan a pu voir pour la première fois l'unification de tout son empire, au sens propre du mot. N'est-ce pas grâce à ce même bienfaiteur, le gouvernement britannique, que la race indigène peut jouir aujourd'hui de tous les avantages de la civilisation et de la science modernes. Les chemins de fer, les télégraphes, les lignes postales, tout cela leur a été donné par le conquérant qui a pris soin en même temps d'assurer leur éducation et de veiller à l'état sanitaire de leur pays. C'est encore à l'Angleterre que l'Inde doit son système de police, si excellent, son admirable système administratif et une protection efficace contre les conséquences désastreuses des inondations et des épidémies. Innombrables sont donc les avantages que l'Inde a obtenus directement ou indirectement grâce à l'hégémonie politique de la Grande-Bretagne. Or, la première chose que doivent faire les races indigènes sur le sol hindou dans les circonstances actuelles est de prendre conseil de l'exemple des meilleurs peuples de la terre, et de chercher à améliorer les conditions sociales de leur propre pays. Leur seule chance de salut dans l'état actuel est de vouloir rester tranquilles sous les auspices du gouvernement britannique, de se débarrasser de leurs pratiques déplorables de corruption, de s'efforcer de rendre plus robuste l'esprit national, de faire tout leur possible pour élever leur caractère propre, et ainsi de travailler à exalter leur pays jusqu'à le mettre au même niveau que le Canada, l'Australie ou la colonie du Cap. On ne saurait répéter avec trop d'insistance à la présente génération des Hindous de se bien pénétrer l'esprit qu'ils sont heureux parce qu'ils sont gouvernés par l'Angleterre. L'Angleterre est une contrée sincèrement libérale et en même temps une généreuse nation, et le roi d'Angleterre, empereur des Indes, est le souverain le plus bienveillant qui existe sous le soleil. L'esprit de la race anglo-saxonne est un cristal de droiture et d'honnêteté. Les Anglais se vantent eux-mêmes que leur race est la plus parfaite du monde. Ce n'est pas là l'expression d'un orgueil émanant seulement du patriotisme de leur cœur, c'est aussi, à en juger impartialement et sur bien des points, l'expression même de la réalité. Les Français eux-mêmes, si fiers pourtant, reconnaissent la vérité de tout cela. Et les faits le prouvent aussi. Allez où vous voudrez sur la surface du globe, en Amérique, en Australie ou en Afrique, vous êtes certain de trouver partout les descendants de la race anglo-saxonne à la tête des pionniers de la civilisation.

Après avoir exhorté les Hindous à imiter l'exemple des autres pays et à se préparer à l'indépendance, le comte Okuma continue ainsi :

Une nation qui s'élève ou qui décline se signale par la présence ou par l'absence de cette faculté d'examen intime à laquelle je viens de faire allusion. L'« Indépendance » est le sujet favori des conversations hindoues. Evidemment, lutter pour briser les liens de la domination britannique et s'affranchir dans l'indépendance est une pensée aussi plausible que raisonnable, mais c'est aussi un but parfaitement visionnaire, c'est une réelle impossibilité. Une nation n'a le droit de parler d'indépendance qu'après s'être débarrassée complètement de toutes ses propres fai-

bles, après avoir purifié son caractère et après avoir réalisé, pour elle-même, les mêmes qualités qui font la force des grandes puissances. Or, il est impossible d'admettre que toutes les erreurs qui sont la conséquence nécessaire du système de castes et des superstitions religieuses de l'Inde puissent trouver place dans une nation civilisée.

Le comte Okuma continua en dressant un parallèle entre la chute de l'Empire romain et la décadence des autres grandes nations, y compris l'Inde. Et sa conclusion fut que le germe de destruction réside à l'intérieur d'un Etat et non au dehors. Le « bois, dit-il, se pourrit avant d'être mangé aux vers ».

Enfin le comte Okuma termina par un exposé des raisons qui ont déterminé l'extraordinaire développement du Japon.

Au Japon, a-t-il déclaré, le bouddhisme a assumé une forme très différente de son prototype dans l'Inde; il s'est soigneusement purifié et élevé. Lorsque la doctrine bouddhiste venant de l'Inde pénétra en Chine, elle était mélangée à de grossières erreurs dont nous nous sommes efforcés de l'épurer, de façon à en extraire toute l'essence la plus sacrée et à en faire le guide sûr et permanent de notre vie sociale. Au contraire, l'Inde, la Turquie, la Perse, le Siam et la plupart des autres pays qui ont adhéré à la religion bouddhique, sont plus ou moins tombés dans les pratiques d'une basse superstition. Grâce à notre constant effort de soumettre toute chose exotique à un examen critique dont elle puisse sortir en quelque sorte affinée, nous avons, nous autres Japonais, réussi à transformer le bouddhisme hindou et chinois pour l'approprier à nos mœurs et à notre culture spirituelle.

De même plus tard — il y a cinquante ans — lorsque nous vîmes en contact de l'influence civilisatrice de l'Occident et que nous comprîmes, par comparaison, nos infériorités et nos erreurs, nous réussîmes rapidement à nous approprier les meilleures qualités de nos rivaux et à nous les assimiler. Sans se déclarer jamais satisfaits de l'état actuel des choses, les Japonais, chaque fois qu'ils tournent leurs yeux vers le monde, s'efforcent de découvrir les quelques supériorités qu'ont sur eux les autres nations, et c'est là la véritable raison de leurs progrès si remarquables et si rapides. Comme l'Inde, et jusque il y a quarante ans seulement, le Japon avait son système personnel de castes, mais à peine eut-il reconnu les inconvénients de ce système, qu'il le rejeta immédiatement, et aujourd'hui toute la nation jouit d'une égalité absolue de droits et de rang. Encore une fois, c'est là la cause de notre élévation. Je me demande si les Hindous voudront avoir le courage d'agir de même. En tout cas, c'est là que réside la future destinée de l'Inde.

Le comte Okuma a conclu en mettant les Hindous en garde contre l'agitation inutile et malsaine créée par le mouvement swadchiste et en les exhortant une fois de plus, comme un ami sincère et fidèle de la nation hindoue, à se débarrasser radicalement de toutes leurs malsaines pratiques et de travailler ardemment de leurs propres mains à leur salut.

En attendant de savoir — si on doit y arriver — dans quelle mesure le discours de Kobé a vraiment différé de celui de Tokyo, il convient de faire observer que la presse anglaise, signalait la déclaration récemment faite par sir Thomas Sutherland, directeur de la Compagnie Péninsulaire Orientale :

Le trafic de la Compagnie, entre Bombay et le Japon, a été supprimé, « wiped away », par suite de l'activité presque surnaturelle des concurrents japonais.

Grâce aux résultats dus à la guerre contre la Russie, la flotte marchande du Japon s'est augmentée de 335 vaisseaux et les lignes japonaises étant, au surplus, largement subventionnées par le Trésor nippon, dans un intérêt politique, la concurrence qu'elles font dans le Nord du Pacifique aux lignes de navigation anglaises est ruineuse pour celles-ci.

Les Japonais ne s'occupent peut-être pas des affaires de l'Inde comme le voudrait le discours plus ou moins authentique de Kobé, mais ils s'en occupent d'une manière qui intéresse néanmoins vivement les milieux commerçants du Royaume-Uni.

Bois d'exportation pour l'Europe. — L'Extrême-Orient ne passe pas généralement pour riche en forêts, et il semble assez paradoxal de dire que le Japon peut vendre du bois de construction à l'Europe. C'est pourtant ce que reconnaissait récemment le comte de Willegas, gérant du consulat de Belgique à Yokohama qui, d'après l'organe nouveau *Japon et Belgique*, a annoncé que les bois de construction du Japon qui, jusqu'à présent, avaient été exportés vers la Chine, la Corée et les Indes, surtout sous forme de traverses pour chemins de fer ou de parois de caisses à thé, semblent devoir trouver un débouché sérieux en Europe. « La qualité des bois de construction japonais commence, dit *Japon et Belgique*, à attirer l'attention des maisons étrangères; un agent d'une firme de Londres, après un voyage d'études au Hokkaido et au Kiushiu, a passé, dit-on, un contrat avec la Compagnie Mitsui Bussan pour la fourniture de 50.000 tonnes de pins de Hokkaido. Des commerçants de Hambourg s'occupent également de cet article, principalement du cryptomeria.

ASIE RUSSE

Le peuplement de la Sibérie. — L'augmentation de l'émigration des paysans russes en Sibérie a été extrêmement remarquable depuis le commencement de l'année. L'Oural a été franchi par 542.000 colons dont 400.000 paysans et 142.000 ouvriers. Il semble vraisemblable qu'un grand nombre de ces derniers retournaient à la terre, car on ne se représente pas bien quelle industrie pourrait employer une pareille quantité de main-d'œuvre en Sibérie, à moins qu'il ne s'agisse des mines situées immédiatement à l'Est de l'Oural. Il est vrai que, pendant les dix premiers mois de cette année, 20.000 paysans et 70.000 ouvriers ont fait le voyage en sens contraire et sont revenus de Sibérie dans la Russie d'Europe.

A l'heure actuelle, le peuplement de la Sibérie est le mouvement de ce genre le plus fort qui se produise dans le monde entier, à l'exception de l'émigration aux Etats-Unis, composée, comme on le sait maintenant, beaucoup plus d'ouvriers que de cultivateurs désireux de trouver des terres

nouvelles. Le peuplement du Nord-Ouest canadien se fait beaucoup moins rapidement que celui de la Sibérie depuis le moment où, les transports militaires ayant cessé, la ligne transsibérienne a été rendue à son rôle économique et où un mouvement nouveau agite toute la société russe, où un grand nombre d'individus ne se bornent pas à attendre le bien-être de vagues réformes politiques, ou même des terres d'un partage qui, depuis trois années bientôt que durent les troubles en Russie, est toujours ajourné, ce qui, sans aucun doute, détermine un nombre grandissant de paysans à chercher un moyen plus pratique de se procurer des champs nouveaux à exploiter.

Les communications avec l'Extrême-Orient. — Les passagers faisant route directe pour la Russie, quittant Changhaï, Nagasaki ou quelque autre port de l'Extrême-Orient en passant avec l'express par Vladivostok, recevaient jusqu'à présent des billets dans lesquels était inclus le prix du trajet en chemin de fer; mais pour beaucoup de voyageurs, et surtout pour les étrangers, la surtaxe concernant les places numérotées, la vitesse, etc., causait beaucoup d'embarras. Pour remédier à ce désagrément, la Flotte patriotique a créé, à Vladivostok, des agents qui devront prendre sur eux tout ce qui pourra avoir rapport au transport le plus confortablement possible des voyageurs se rendant soit en Europe, soit en Extrême-Orient.

Désordres au Turkestan. — L'habitude des « expropriations », qui règne d'une manière si générale en ce moment en Russie, où les revendications sociales servent à couvrir les exploits de simples voleurs, semble s'être répandue au Turkestan. L'émir de Bokhara lui-même a été récemment victime d'un attentat de cette nature. Son ministre des finances a été tué dans une attaque armée dirigée contre le palais, et une valeur de 450 à 500.000 francs a été enlevée par les voleurs. Ces derniers ne seraient autres que des soldats d'un bataillon des gardes des chemins de fer russes.

L'agriculture chez les Cosaques de l'Oural. — On sait que le pays des Cosaques de l'Oural s'administre lui-même et jouit d'un régime unique en Russie : dans toute la province les eaux et les terres sont propriété exclusive, commune et indivisible de l'armée. Le communisme, qui longtemps était absolu, a reçu pourtant une atteinte puisque les officiers dont la part de travail peut être faite aujourd'hui par des salariés ont droit dans le partage à une portion plus importante que les soldats.

Les Cosaques qui habitent au Nord de la ville d'Oural'sk sont tous des agriculteurs. Au moment du labourage qui a toujours lieu pour tous aux mêmes jours fixés par le général en chef, les officiers seuls ont le droit de travailler avec deux charrues. On peut labourer presque partout, mais il y a cependant des places qu'il est

interdit de cultiver : ce sont les prairies, les abords des sources, des toundras et des étangs, et les champs qu'une décision officielle a réservés exclusivement à la culture des melons, des concombres et des pastèques. Une ordonnance fixe aussi le nombre d'hectares que chaque Cosaque a le droit d'ensemencer : un enfant mineur de dix-sept à dix-neuf ans peut labourer jusqu'à 10 dessiatines de terrains, c'est-à-dire un peu plus de 10 hectares ; un Cosaque majeur peut en labourer 20, un officier subalterne 50, un officier supérieur 75. Il est établi qu'en outre une famille ne doit jamais labourer à elle seule plus de 210 dessiatines de terrains. Par contre, une femme dont le mari est en service actif dans une ville de l'Empire, ou bien un orphelin ont tous deux les droits qu'auraient, s'ils étaient vivants ou présents, le père mort ou le mari absent.

Depuis quelques années plusieurs cultures se sont rapidement développées. On a traité les terres d'une façon plus rationnelle et plus scientifique : On a amélioré surtout le blé, l'avoine, le seigle et le millet. On s'est préoccupé de la question si grave de la famine : des dépôts de blé privés n'existent pas encore chez les Cosaques, c'est l'administration de l'armée qui est chargée de ce soin et qui fait le nécessaire dans les jours difficiles. Les récoltes ne sont pas toujours suffisantes pour nourrir l'armée, et à des hivers trop durs succèdent quelquefois des printemps désastreux.

Pour rendre plus florissante l'agriculture, on a fondé récemment à Oural'sk une école de première classe près de laquelle est une ferme modèle, dont le principal but est de donner des reproducteurs pour développer rationnellement les troupeaux. Les Cosaques possèdent des bestiaux, mais c'est surtout dans la partie méridionale de la province que l'élevage est le plus florissant. Le métier de berger est un peu méprisé par les Cosaques qui se vantent d'être avant tout des soldats ; ils confient leurs troupeaux aux demi-sauvages qui les entourent, à des Kalmouks venus du gouvernement voisin d'Astrakan ou à des Kirghizes de la steppe qui s'étend sur la rive droite de l'Oural : tous ces indigènes ont le saint effroi des Cosaques qui les traitent toujours en vaincus.

Malgré les bons soins des bergers, les troupeaux ne sont pas toujours bien portants ; les hivers trop froids et les étés trop secs sont fréquents, et partant, pendant ces deux saisons, la neige et la pluie sont rares. Le moment le plus terrible à passer pour le bétail est souvent du 15 mars au 15 avril ; à cette époque, la neige fond rapidement et tout à coup le froid reprend très vif et couvre la terre d'un verglas que les chevaux eux-mêmes ne peuvent pas casser. Les bêtes meurent alors de faim. Le mouton qu'on trouve chez les Cosaques appartient à la race dite « Kourdiouk », remarquable par le développement excessif du tissu adipeux de sa queue qui donne 8 à 12 kilogrammes de graisse, d'excellente qualité d'ailleurs. Cette graisse repasse dans l'organisme

de la bête en hiver et au commencement du printemps. Après les jours de famine, les bosses des chameaux sont flasques, et les queues des moutons, au lieu d'être de grosses boules de graisse dures et pleines, ne ressemblent plus qu'à des outres vidées.

Des règles analogues à celles qui sont édictées pour le labourage sont en vigueur pour le fauchage. Chaque Cosaque a le droit de faucher et même de louer un ouvrier pour l'aider dans sa tâche aux jours fixés par l'ataman. Grâce aux efforts de l'administration, des dépôts de foin ont été établis dans les quatre centres les plus importants du pays, à Ouralsk, à Temir, à Gouriev et à Kalmykov. C'est là une précaution excellente, car les Cosaques ressemblent à tous les Russes : ils ne songent jamais au lendemain, l'épargne n'est guère pratiquée par eux.

Les Cosaques s'occupent volontiers de jardinage ; ils aiment les fleurs et ont créé des potagers assez importants où ils cultivent des plantes oléagineuses comme le lin : le lin est, on le sait, une des grandes richesses de la Russie et chaque année des achats considérables sont faits par les représentants des grandes filatures du Nord de la France. Les Cosaques cultivent aussi la pomme de terre, si utile aux paysans russes, et le tabac qui pousse en petites quantités dans des terres bien fumées et travaillées en plates-bandes. Le tabac à fumer est faiblement arrosé et les feuilles restent assez longtemps à fermenter dans des fosses couvertes d'un tapis ou d'une étoffe de laine ; on fait aussi un peu de tabac à priser : celui-là, au contraire, est fortement arrosé : les tiges sont coupées avec les feuilles et sèchent pendant quelque temps à l'ombre : on arrache ensuite les feuilles et on les transforme en poudre au moyen d'un pilori. C'est cette sorte de tabac qui trouve le plus d'amateurs chez les nomades ; il est vrai qu'ils le chiquent au lieu de le priser.

La culture des jardins où poussent des pommes de terre, des oignons, des carottes, des concombres, des tournesols, des melons d'eau et des pastèques a bien réussi et s'est vite répandue chez les Cosaques. A l'époque de l'émancipation des serfs, il n'y avait dans la province que 30 jardins ; on en compte aujourd'hui 600, couvrant une surface de 4.800 hectares.

Exportation du saumon de la Sibérie à l'étranger. — D'après les nouvelles reçues de l'étranger, les succès de l'exportation du saumon, provenant de la Sibérie, paraissent être douteux. Le journal anglais *The fish trades Gazette* avertit les marchands de poisson de faire bien attention pour ne pas se laisser attraper comme l'ont été les marchands de Hambourg, qui n'ont subi que des pertes sur la vente de cette marchandise, tombée à un prix fort bas, et presque dénuée de demandes. La cause en git, non pas dans l'idée, mais dans la mauvaise organisation de cette entreprise et dans l'ignorance presque complète de la préparation du poisson. La société « Refri-

erator », ayant subi une perte de 140.000 roubles dans des opérations aux confluent de l'Yénisseï, a suspendu ses affaires.

Le commerce du manganèse. — L'exportation du manganèse en Europe par les pays divers produisant ce métal, se chiffre, pour les années 1906 et 1907, de la manière suivante — nous donnons les chiffres de l'exploitation mondiale afin de faire comprendre par comparaison l'importance de l'exploitation dans le Caucase :

Pays exportateurs	1907	1906
	Tonnes	
Caucase.....	396.728	318.928
Russie méridionale.....	42.644	35.269
Espagne.....	47.449	70.231
Les Indes :		
Provinces du centre.....	334.809	283.852
Visagapatan.....	80.741	67.830
Myzore au Gov.....	74.139	48.760
Le Brésil.....	164.310	84.182

Les chiffres représentant l'exportation du manganèse du Brésil et surtout des Indes, indiquent éloquemment avec quels redoutables concurrents la Russie doit se rencontrer au marché universel de cette marchandise et quels efforts lui incombent pour ne pas y perdre sa place prépondérante.

TURQUIE

Le chemin de fer du Hedjaz. — Dès le lendemain des fêtes données à l'occasion de l'inauguration du tronçon Médain Saleh-zemreh, les travaux ont repris avec une activité nouvelle sur la ligne du Hedjaz ; ils sont poussés à la fois de Zemreh et de Médine, et les ingénieurs comptent faire entrer l'année prochaine, au jour anniversaire de la naissance du prophète, leur premier train dans la gare de Médine. D'après un télégramme paru dans les journaux turcs, la première pierre de la gare de la Ville Sainte a été posée au milieu de l'affluence considérable des musulmans de la ville et des bédouins des tribus environnantes, venus spontanément travailler à la construction de cet édifice, qui, selon les mêmes informations, sera éclairé à l'électricité de même que les Lieux Saints de l'Islam.

La haute commission du Hedjaz a, d'autre part, donné les ordres nécessaires pour faire aménager à moitié chemin entre Yambo et Djedda le petit port de Rabick, afin de pouvoir y envoyer les matériaux qui permettront de poser les rails dans une double direction, vers Médine au Nord, vers La Mecque au Sud. La ligne du Hedjaz, dont la construction paraissait irréalisable il y a peu de temps encore à beaucoup d'ingénieurs européens, se trouvera achevée, non en 1913 comme on l'annonçait, mais en 1910 au plus tard.

Izzet Pacha, à qui revient ainsi qu'à ses deux collaborateurs, MM. Meissner et Gaudin, l'honneur de ce triomphe musulman, se préoccupe dès

maintenant d'organiser l'administration et l'exploitation du chemin de fer de La Mecque; il a soumis au Conseil d'Etat un projet d'après lequel la haute commission du Hedjaz deviendrait le ministère des chemins de fer du Hedjaz. Le personnage qui serait placé à la tête de cette nouvelle administration aurait, avec le rang de vizir, une situation analogue à celles qu'occupent les ministres des Douanes, du Cadastre, ou des Mines et des Forêts, qui ne sont en réalité que des directeurs généraux, ne siégeant pas au Conseil des ministres; il serait assisté d'un conseil d'administration, formé dans les mêmes conditions que les conseils des grandes sociétés européennes.

Les ressources produites par le pèlerinage, par le trafic de la ligne de Caïffa et par celui des lignes de Rabick à La Mecque et à Médine, devant suffire pour assurer l'exploitation du chemin de fer de La Mecque, les revenus créés par Izzet Pacha pour mener à bien son œuvre deviendront disponibles.

Izzet Pacha a, dès à présent, songé à les utiliser; et il a suggéré à son maître de profiter non seulement de ces revenus et des importantes sommes que les contributions volontaires des musulmans mettent à la disposition du Khalife, mais encore de l'entraînement des milliers de soldats qui prennent part aux travaux du Hedjaz, pour créer, sans recourir aux étrangers, de nouvelles lignes ferrées; et déjà dans l'entourage du second secrétaire du Sultan on s'entretient des modifications qui, au moment de l'établissement de ces lignes dans le Nord de l'Anatolie, feront du ministère du chemin de fer du Hedjaz un ministère des chemins de fer de l'Etat ottoman.

La révolte de l'Yémen. — On annonce que la Commission envoyée par le sultan dans l'Yémen pour s'entendre avec les révoltés arabes a quitté Hodeïda se rendant à La Mecque. Le bruit court qu'elle n'a pas abouti, en raison du refus de l'iman Yahia d'accepter aucune condition autre que l'autonomie complète et le droit pour lui de porter le titre de commandeur des croyants, ce qui a, comme de juste, soulevé de fortes objections chez les commissaires du sultan.

Les irrigations de la plaine de Konieh. — Nous avons déjà, à plusieurs reprises, donné des renseignements sur le contrat qui a été récemment passé entre le gouvernement ottoman et le chemin de fer d'Anatolie pour l'exécution des travaux destinés à assurer, moyennant une dépense de 20 millions, l'irrigation d'une plaine située au Sud-Ouest de Konieh. Cette somme de 20 millions de francs doit être remboursée par le gouvernement en trente-cinq années et porte intérêt à 5 0/0.

D'après des informations récentes, la principale garantie pour le service de cette dette doit consister dans les recettes qu'assurera au chemin de fer le transport des productions des nouvelles terres qui pourront être mises en culture. Ces recettes seront comptées à part des recettes générales du

chemin de fer et ne viendront pas en décompte de ce que le gouvernement devra payer, conformément à ce traité promettant une garantie kilométrique, jusqu'à ce qu'elles dépassent l'annuité due pour le service des 20 millions de francs avancés par la Compagnie. Tout surplus réduira d'autant la somme à payer comme garantie kilométrique. D'autre part, le gouvernement s'engage à parfaire à tout déficit sur les sommes dues pour le service de l'emprunt des 20 millions.

On espère trouver, pour coloniser les nouvelles terres, des musulmans ayant quitté la Russie et la Bulgarie pour venir habiter sur une terre d'Islam. Depuis un certain nombre d'années, l'immigration en Turquie de ces musulmans des pays devenus chrétiens a été beaucoup moins abondante en raison du mécontentement que les immigrants éprouvaient en présence du traitement qui leur était fait par les autorités ottomanes. Certains d'entre eux même semblaient disposés à retourner dans leur pays d'origine. Mais, depuis les grands désordres de Russie, un nouvel exode s'est produit, et on espère qu'il s'accroîtra lorsqu'on saura que les émigrés peuvent trouver en Asie Mineure de bonnes terres à mettre en culture.

Les troubles de Diarbékir. — Nous avons eu l'occasion de signaler, dans notre dernier Bulletin, les troubles qui se produisent en Turquie et en particulier dans la région d'Anatolie, jusqu'à présent la plus paisible et la plus absolument soumise aux ordres du Sultan. Un certain nombre de valis ont été dépossédés par les musulmans, et tout récemment l'élément islamique de Diarbékir demandait au Sultan le changement du vali, son remplacement par un homme plus énergique, et l'éloignement d'Ibrahim, le chef des Kurdes Millis, qui exerce depuis quelques années une très grande autorité dans la région voisine de Diarbékir.

Le gouvernement de Constantinople a, paraît-il, consenti en principe à exiler Ibrahim à Alep, mais c'est une mesure qu'il est plus facile d'ordonner que d'exécuter. Ibrahim pacha est un personnage fort puissant qui exerce son influence sur toute une vaste région formant un triangle de Diarbékir à Djézireh, Mardin et Véranscheher. Le centre de cette région est montagneux; c'est là qu'Ibrahim pacha fait paître, pendant la bonne saison, ses nombreux troupeaux. En hiver a lieu la descente dans la plaine, juste à temps pour le pillage des récoltes des pauvres villageois et cultivateurs que le sort a jetés à proximité de ces dangereux voisins. Le quartier général d'Ibrahim pacha est dans le district de Véranscheher. Généralement, il siège sous une immense tente. C'est là qu'il reçoit ses subordonnés et qu'il dicte ses ordres à ses secrétaires, car il a des secrétaires et même, dit-on, un sous-secrétaire d'Etat; c'est de là enfin qu'il dirige son gouvernement. Intelligent et fourbe, il a acquis une grande fortune, ce qui lui permet de se livrer à de grandes libéralités en retour de la tolérance dont il jouit.

Il y a quelque temps, on disait qu'il envoyait chaque année ici pour les cuisines du palais environ 200 charges de chameau de beurre fabriqué avec le lait de ses troupeaux. A 200 kilos la charge, cela ferait 40.000 kilos de beurre. C'est peut-être un peu exagéré, mais le fait de l'envoi de cadeaux de denrées est certain. Cet homme offre des contrastes frappants : sujet fidèle de son souverain, et se taxant d'indépendance ; chef de tribus pillardes et colonel de régiments formés d'hommes de ces mêmes tribus ; faisant partie de l'armée et chassant de sa présence tout officier turc qui se permettrait de faire quelque observation à ses hommes ou de donner un ordre quelconque. Il a sauvé des Arméniens, il leur a donné l'hospitalité, il les a protégés lorsqu'ils se disaient poursuivis ou persécutés par les Turcs ; il a été avec eux contre les vexations administratives ; il les a considérés comme des frères. C'est que dans cette région le dissentiment n'est pas tant entre les Kurdes et les Arméniens qu'entre les Millis et les musulmans de Diarbékir, qui sont séparés par une animosité traditionnelle.

Les choses ont bien changé depuis 1842 pour le Sultan, et il lui est devenu très difficile de réprimer, comme il le fit à cette époque, avec le concours de l'officier qui devait être plus tard le maréchal de Moltke, les tribus kurdes de la région de Diarbékir. Depuis lors, en effet, les Kurdes ont été systématiquement armés par le Sultan, qui a essayé d'en faire des Cosaques, à l'instar de ceux qui servent si bien le tsar. On eut beau dire aux Turcs que les armes dont ils allaient fournir les Kurdes se retourneraient un jour contre eux, rien n'y fit. Il avait suffi, d'ailleurs, qu'un pareil conseil sortit de la bouche d'un Européen pour qu'il fût considéré comme suspect. Le projet émanait du maréchal Chakir pacha, qui, pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, où il représentait son gouvernement, avait été frappé de l'organisation des Cosaques et s'était demandé si l'on ne pouvait faire des Kurdes les cosaques de la Turquie. Le projet ayant reçu l'approbation souveraine, le maréchal Zéky pacha, commandant en chef du 4^e corps d'armée, ayant son quartier général à Erzindjian, fut chargé de son exécution. Bientôt, les régiments hamidiéhs étaient créés. En ce faisant, on avait cru pouvoir amener à la vie sédentaire ces tribus indépendantes et pillardes.

On s'était trompé du tout au tout. Elles restèrent et elles resteront encore ce qu'elles ont toujours été, avec cette différence qu'elles sont aujourd'hui mieux en état de résister aux Turcs qu'elles ne l'étaient auparavant. En 1896, après les événements de Sassoun et les premiers massacres des Arméniens, auxquels les Kurdes prirent une si grande part, on ne fut pas peu surpris de voir débarquer à Constantinople des escadrons de cavaliers hamidiéhs. C'était comme un défi lancé à l'opinion publique et à la diplomatie, qui étaient encore sous le coup de l'émotion produite par les événements sanglants dont les régions habitées par les Arméniens avaient été le théâtre. Ils figurèrent parmi les troupes présentes à la cérémonie

du selamik, et lorsqu'ils traversaient les rues sur leurs maigres petits chevaux, la foule se massait sur leur passage et les examinait avec curiosité. Peu après, on jugea qu'on les avait assez vus et qu'ils devenaient embarrassants. Ils furent réexpédiés chez eux, et fort probablement ils ne demandaient pas mieux. Depuis cette époque, de nouveaux régiments hamidiéhs furent formés.

On voit donc qu'il s'agit, pour la Porte, de revenir sur la politique de soutien des Kurdes systématiquement pratiquée depuis plusieurs années, et les événements de Diarbékir apportent un élément de troubles qui est fort appréciable dans les milieux de l'Asie Mineure qui, même chez les musulmans, sont agités d'une manière si nouvelle depuis quelques mois.

PERSE

La question de la frontière turco-persane.

— Rien n'indique une prochaine solution du différend turco-persan relatif à la frontière qui dure maintenant depuis plus d'une année. Les indices n'annoncent guère un accord : sous prétexte que la Perse aurait concentré des troupes dans la région d'Ourmiah, ordres ont été envoyés aux IV^e et VI^e corps de renforcer les effectifs déjà envoyés dans les territoires contestés. La Perse a assuré la Porte que les bruits mis en circulation sur les préparatifs militaires persans sont absolument dénués de raison d'être, et, si l'on compare les forces des deux parties et l'état actuel de leurs affaires, il est impossible de ne pas donner un entier crédit aux assurances du gouvernement de Téhéran. C'est tout au plus si le gouverneur de l'Azerbeïdjan marche avec une faible colonne pour protéger Miandoab menacé d'une incursion des Kurdes. La vérité, c'est que la Turquie se croit tout permis en présence de la faiblesse de la Perse, et que, depuis la guerre russo-japonaise, elle a moins de ménagements pour la Russie qui, avec l'Angleterre, lui a déjà fait des représentations au sujet des empiètements turcs dans le district d'Ourmiah. La Turquie, peut-être conseillée par une diplomatie très influente sur elle et désireuse d'embarrasser l'Angleterre et la Russie, se prépare peut-être un réveil aussi désagréable que dans l'affaire de Tabah ; mais en attendant, les choses sont loin de s'améliorer à la frontière.

*
*
*

En attendant la solution que personne encore ne peut entrevoir, il n'est pas sans intérêt de donner quelques renseignements nouveaux sur le pays où ces différends se produisent et sur les bases juridiques que la Turquie prétend donner à ses empiètements.

Les régions contestées contiennent des pays extrêmement riches. La plaine d'Ourmiah,

jusqu'à laquelle les avant-postes turcs ont été poussés est d'une fertilité extrême, arrosée qu'elle est par un réseau de rivières qui ne sont jamais complètement à sec. Elle s'étend à 25 kilomètres au Sud et 32 kilomètres au Nord de l'ancienne ville qui fut un des grands centres de la religion de Zoroastre. A l'Ouest, la plaine s'étend jusqu'à 32 kilomètres du lac. Là commencent les montagnes qui s'élèvent jusqu'à la frontière située, en théorie du moins, à 32 kilomètres plus loin encore à l'Ouest. Toute cette plaine est couverte de canaux d'irrigation dont les bords sont plantés de peupliers et de saules. Les terres produisent du blé, du tabac, des melons, des légumes et des raisins très renommés. Mais ce serait une erreur de croire que la région plus élevée qui s'étend à l'Ouest et sur laquelle les Turcs ont mis la main soit elle-même dépourvue de richesses. Elle renferme les trois plaines de Mergaouan, de Tergaouan et de Bradost. Trois tribus kurdes occupent ces plaines. Ce sont les Begzadeh installés surtout dans la plaine de Mergaouan, les Herkyeh et enfin les Chekak, surtout fixés, mais en nombre moins grand, dans la plaine de Bradost. Sous ces Kurdes vit une population de chrétiens nestoriens qui se livrent au travail manuel absolument dédaigné de leurs maîtres. Cependant, dans la plaine de Tergaouan, les chrétiens sont moins soumis, beaucoup d'entre eux sont armés et semblent être eux-mêmes d'origine kurde : d'ailleurs on affirme qu'il y a un siècle seulement les Chekak eux mêmes étaient encore chrétiens.

Les deux premières de ces tribus ont de nombreux liens de sang avec la famille du cheikh de Chamsdin qui habite sur le versant turc des montagnes, mais qui a déjà exercé une action à l'Est de la ligne de partage des eaux. Le cheikh actuel est en effet petit-fils de Obeidoullah qui pilla Ourmiah en 1881, et fils du cheikh Saddik, qui fut le véritable roi de la montagne sur la frontière jusqu'à sa mort, au printemps dernier. Ce cheikh de Chamsdin est très riche, il fait travailler sans la payer une assez nombreuse population chrétienne, et, comme nous l'avons dit, sa domination s'étend volontiers sur les Kurdes, même du côté persan des montagnes.

C'est en grande partie en raison de cette situation locale que les Turcs se sont livrés aux empiètements que l'on sait. Le cheikh de Chamsdin est, en effet, leur vassal, et il se laisse volontiers entraîner à scutenir ce qu'il considère comme ses droits sur le versant du lac d'Ourmiah. Les Turcs disent que, jusqu'à il y a trente ans environ, le cheikh de Chamsdin prétendait posséder et exercer en fait des droits sur certains villages de la plaine de Mergaouan. Sans doute la Perse n'avait jamais reconnu ces droits, mais il n'est pas douteux que le cheikh avait dans cette région des propriétés privées sur lesquelles la Turquie essaie maintenant de fonder des prétentions politiques. En outre, les Turcs déclarent qu'il leur appartient de protéger contre l'oppression tous les musulmans du rite sunnite, et ils prétendent que des Sunnites ont été persécutés par les Chiites persans, et que

l'expédition de Mejd es Soultaneh, qui a été si bien battue par eux au printemps dernier, avait un but religieux. On sait à quel point cette dernière accusation est fautive, puisqu'il s'agissait simplement d'empêcher les Kurdes de se livrer à des pillages dépassant la moyenne dans la plaine d'Ourmiah.

En fait, quels que soient les prétextes qu'ils mettent en avant, les Turcs ont passé la frontière dans les plaines de Lahijan, Mergaouan et Bradost. Il y a dix-huit mois que ces empiètements sont commencés dans la plaine de Mergaouan. Quant à Bradost, ils remontent à une époque plus ancienne. Il y a déjà longtemps, en effet, que les avant-postes turcs de la frontière se sont avancés environ à 8 kilomètres sur le versant oriental, et il y a quatre ans que le cheikh de Chamsdin a bâti un soi-disant caravansérail à Sarou, en plein territoire persan, caravansérail qui a servi de casernement à des soldats turcs, ou tout au moins à des hommes appartenant au cheikh de Chamsdin, mais portant l'uniforme turc. Pour se rendre compte du point auquel les Turcs se sont avancés déjà, il suffit de dire qu'à l'heure actuelle ils lèvent des taxes dans les villages situés seulement à une dizaine de kilomètres d'Ourmiah, c'est-à-dire bien avant dans la plaine qui entoure cette dernière ville.

Nous avons fait observer les raisons de droit et de politique qui invitaient la Russie et l'Angleterre à se mêler de cette situation. Il est certain qu'elle ne pourra pas continuer indéfiniment, et quoique la question sommeille depuis un mois environ, comme nous l'avons dit, il est clair, d'après les renseignements que nous venons de donner, que l'état actuel des choses ne saurait durer, car il aboutit à annexer à la Turquie non seulement des régions de montagnes, mais même une partie de la plaine d'Ourmiah, en attendant que, comme certains ont cru pouvoir le prédire, la frontière turque soit poussée jusqu'à la rive occidentale du lac de ce nom. Il est tout à fait invraisemblable que la Russie et l'Angleterre, garantes des accords frontières entre la Perse et la Turquie, se prêtent à ce qu'ils soient violés d'une manière si étendue et si flagrante.

La Perse et l'accord anglo-russe. — Voici la traduction littéraire de la réponse en persan faite par le ministre des Affaires étrangères de Perse à la légation britannique, le 2 novembre dernier.

La lettre respectée de Votre Excellence, datée du 13 chaban 1325 (24 septembre 1907) contenant une copie de la convention signée entre les deux grandes puissances, l'Angleterre et la Russie, relativement à la Perse, en un préambule et 5 articles, a été reçue par nous avec considération.

Je me permets maintenant de vous adresser une réponse. Comme Votre Excellence ne manquera pas de l'admettre équitablement, cet arrangement est conclu entre les deux grands gouvernements de l'Angleterre et de la Russie, et en conséquence son contenu concerne les deux hautes parties contractantes. Le gouvernement impérial persan, ayant en vue l'indépendance qu'il possède par la grâce de Dieu, fait observer que tous les droits et toute l'autorité résultant

de sa parfaite indépendance sont, d'une manière inhérente et légitime, défendus et protégés contre les effets et l'influence de toute espèce d'arrangements conclus par deux ou plusieurs puissances relativement à la Perse. Et le gouvernement persan aura grand soin de continuer ses relations avec les puissances amies en vue de fortifier la fondation des rapports amicaux, conformément au principe des traités sacrés et de l'établissement de la porte ouverte pour le commerce international. En ce qui concerne les emprunts, il est évident que le gouvernement impérial observera sans faute les clauses des contrats passés pour en régler les conditions. Afin de déclarer et de notifier les principes spécifiés et exposés dans cette note, une copie en est envoyée aux représentants des puissances amies auprès de la Cour Impériale.

Comme on peut le voir, les résumés que nous avons publiés jusqu'à présent de cette réponse donnaient exactement son sens, qui est une déclaration de ce principe que les traités passés entre les tierces puissances ne peuvent pas porter atteinte à l'indépendance de la Perse, et que cette dernière, en remplissant strictement ses engagements financiers, ne donnera à personne motif d'intervention.

La crise intérieure. — Il est assez malaisé de se faire une opinion sur la crise intérieure qui vient de sévir en Perse, d'après les rares dépêches télégraphiques qui arrivent de ce dernier pays, et en l'absence de lettres donnant des explications sur les événements. Autant qu'on peut s'en rendre compte, voici ce qui se serait passé depuis le 20 novembre entre le Chah et le *Medjlis* ou assemblée nationale. Le chah semble avoir eu contre le Parlement des griefs dont les uns sont ceux d'un souverain qui ne veut pas renoncer aux anciens abus d'une cour orientale, et les autres ceux d'un homme qui a quelque sens des réalités du gouvernement. Parmi les premiers, il faut citer la gêne qu'a causée à Mohammed Ali la réduction de ses disponibilités budgétaires à une liste civile de 2.500.000 francs. Lorsque cette liste civile fut donnée au Chah, il crut qu'il s'agissait pour lui d'un argent destiné à ses dépenses courantes et qu'il continuerait à entretenir sur le budget du pays son harem, ses écuries et tout le service de sa cour. Il fut extrêmement indigné lorsqu'il s'aperçut que sur ces 2.500.000 francs il devait faire face à toutes ces dépenses qui jusqu'ici avaient absorbé une très grande partie du budget persan, environ quinze fois plus fort que la liste civile laissée au Chah. Son mécontentement fut d'ailleurs partagé par toutes les personnes qui voyaient se tarir cette source de profits. Les chefs militaires s'aperçurent qu'on ne pouvait plus désormais avoir des régiments sur le papier et en empêcher les sommes. Les gens de moindre importance qui vivaient de la cour virent leurs moyens d'existence menacés, et parmi eux les muletiers du Chah, élément grossier et toujours prêt à se livrer à des violences. Cette affliction des gens de la cour prit même, dans certains cas, une allure de mélodrame : on vit les femmes déjà vieilles du harem de Nasr ed Dine Chah venir au *Medjlis* et

demander que leur pension leur fût conservée. L'assemblée, sans considération pour leur infortune, leur conseilla de vendre leurs bijoux ou de s'adresser à tel ou tel prince riche de leur famille pour obtenir le pain de leurs vieux jours. Malheureusement pour le Chah, tous ces mécontentements risquaient d'avoir pour lui des conséquences graves : la dynastie des Kadjar, pas plus que celle des Filalis au Maroc, n'est assurée d'un très grand loyalisme, et les moyens de séduction que lui donne la disposition du budget sont pour elle un des procédés de domination les plus assurés.

D'autre part, le Chah, qui a gouverné avec vigueur l'Azerbeïdjan, province où vont s'exercer aux responsabilités du pouvoir les dauphins de la famille Kadjar, a constaté que le *Medjlis* contribuait fort à l'anarchie persane en se substituant, dans toutes les circonstances, à un pouvoir exécutif qui ne s'empressait d'ailleurs pas de remplir son rôle. Non seulement le Parlement, mais encore les chefs politiques ou *Andjoumans*, se sont partout substitués, autant qu'ils l'ont pu, au représentant du souverain. Pour toutes ces raisons, Mohammed Ali Chah n'a pas découragé l'organisation des mécontents dont nous signalions les efforts contre le *Medjlis* dans notre dernier Bulletin. A la fin de novembre, le Chah signifiait à un certain nombre de membres notables du *Medjlis*, qu'il avait convoqués, d'avoir à s'engager à respecter désormais les attributions de l'exécutif et du législatif, et à voter une législation dissolvant les *Andjoumans*. Le *Medjlis* refusa de se soumettre à ces injonctions. Le Chah exigea alors la démission du cabinet de Nassir el Mouk, et immédiatement les « nationalistes » ou partisans du Parlement commencèrent des démonstrations dans la ville. Les bazars fermèrent, le palais, les légations et les consulats furent gardés militairement. Les réactionnaires, de leur côté, s'organisèrent et trouvèrent certainement des forces dans les éléments mécontents, parmi lesquels les muletiers et aussi un certain nombre de mollahs revenus quelque peu du mouvement réformiste suscité d'abord par le clergé et qui s'effrayaient des tendances nouvelles presque antireligieuses dont nous avons constaté quelques manifestations dans notre dernier Bulletin. La ville de Téhéran était dans un grand état de désordre et la soldatesque assassina deux marchands, tandis que les citoyens, c'est-à-dire l'élément bourgeois favorable au Parlement, faisaient expier aux soldats ces crimes en en tuant deux ou trois. Le Chah essaya d'emprisonner Nassir el Mouk, mais la légation britannique, alléguant qu'il était porteur d'une haute décoration anglaise, exigea que cet emprisonnement fût transformé en exil. Pendant quelques jours, on put croire que Mohammed Ali Chah allait faire un coup d'Etat et chasser le Parlement; mais il hésita, et ces jours derniers, on prévoyait qu'un arrangement interviendrait entre lui et le Parlement. C'est ce qui s'est produit. Mohammed Ali a pris un ministère plus réactionnaire, mais, d'autre part, il a une fois de plus — c'est la cinquième fois — juré fidélité à la Constitution sur le

Coran et accepté certaines conditions du Medjlis, y compris le châtimeut des principaux auteurs des désordres et le renvoi de certains courtisans.

Il va sans dire que cette solution ne saurait être considérée comme définitive. On peut se demander, en effet, comment le Chah pourra faire pour gouverner sans ses ressources anciennes et sans l'énorme clientèle que la disposition absolue du budget assurait jusqu'à présent aux souverains persans. D'autre part, le commencement des différends qui se manifestent, malgré des replâtrages successifs, entre le clergé et le parti libéral du Parlement, permet de se demander s'il n'y aura pas bientôt rupture au sein du parti qui fut le promoteur de l'octroi de la Constitution de 1906 par Mouzaffer ed Dine. Mais, du moins, il est un symptôme favorable : c'est que, malgré le conflit entre le Parlement et le Chah, malgré l'anarchie très grande qui règne dans certaines provinces et le désarroi budgétaire plus grand que jamais, malgré, en un mot, toutes les tentations possibles de faire de la politique d'intervention en Perse, les deux légations britannique et russe semblent avoir agi en parfait accord pendant les derniers troubles, et la légation de Russie, en réponse à une délégation du Medjlis, a déclaré que le gouvernement du Tsar n'interviendrait pas dans les affaires de la Perse, si ce n'est pour protéger sa frontière et défendre ses nationaux. Si la situation intérieure du royaume du Chah est donc absolument troublée, les conditions extérieures dans lesquelles ces troubles continuent semblent devoir éviter qu'elle n'ait une répercussion sur la politique internationale.

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

ASIE ANGLAISE

Le Congrès national indien. — On n'a peut-être pas oublié que le Congrès national indien de 1906 fut marqué par des luttes très vives entre les deux fractions principales du parti national : extrémistes et modérés, comme ils s'appellent eux-mêmes, luttèrent avec ardeur pour obtenir la direction des débats et pour orienter le Congrès suivant leurs vues. Finalement les modérés l'emportèrent; mais, comme les modérés de tous pays, ils ne surent pas tirer de leur victoire tout le bénéfice que leurs adversaires en auraient tiré. Ces derniers essayent déjà de prendre leur

revanche et s'efforcent dans les réunions provinciales ou les réunions de comités qui précèdent la session — celle de 1907 doit s'ouvrir le 26 décembre courant — de regagner le terrain perdu, et, n'hésitant pas à recourir à des moyens violents, cherchent à s'assurer de la majorité dans les délibérations futures. Le Congrès de 1907 devant se réunir à Nagpour, que les modérés avaient choisi l'an dernier dans la pensée que les provinces centrales étaient acquises à leur politique, une réunion de comité avait lieu dans cette ville il y a quelque temps. Les extrémistes réussirent à amener la populace contre le comité, en faisant courir le bruit que ses réunions avaient pour objet véritable de faire hausser le prix des grains et les modérés durent en fin de compte renoncer à leur idée première de tenir le Congrès à Nagpour. Mais là ne se bornèrent pas leurs déboires. Ils avaient choisi comme président le Dr Rash Behari Ghose, avocat bengali renommé et membre du Conseil du vice-roi. Leurs adversaires, mécontents de ce choix, ont fait campagne dans le Deccan et au Bengale pour obtenir que M. Ghose renoncât à ses éphémères fonctions et fût remplacé à la tête du Congrès de 1907 par Lala Lajpatrai, l'agitateur du Pendjab dont nous avons raconté ici même l'odyssée et qui est sorti récemment de la prison de Mandalay. Enfin, dans la première moitié de décembre, des incidents violents, qui ont nécessité l'intervention de la police et qui se sont produits entre extrémistes et modérés au cours de la réunion principale du Bengale tenue à Midnapour, ont montré combien était profond le fossé qui sépare les deux fractions du parti national. Toutefois le Dr Ghose demeure jusqu'à présent, le président désigné du Congrès qui se tiendra à Surate, où ses séances ont dû commencer au moment où paraissent ces lignes. En choisissant, après Nagpour, Surate, les modérés de Bombay ont montré leur vif désir de conserver la prédominance. Surate, sur le littoral occidental de l'Inde péninsulaire, est en effet située à une distance assez grande de Calcutta et du Bengale que l'on considère comme le fortresse des extrémistes, quoi qu'on puisse espérer que certains de ceux-ci hésitent à faire la dépense, relativement considérable, du voyage que leur imposerait leur participation au Congrès.

Quoi qu'il en soit ces discussions, ces luttes intestines, ne manquent pas de produire dans l'Inde et hors de l'Inde une impression fâcheuse, et la presse anglaise, sauf les très rares journaux favorables à l'agitation hindoue, y trouve des arguments faciles contre le mouvement national. Comment les réformistes, disent-ils, osent-ils prétendre gouverner l'Inde, quand ils ne savent pas se gouverner eux-mêmes? On pourrait répondre que le temps et les occasions leur ont manqué pour faire leur éducation politique; mais pour un public anglo-saxon tous ces atermoiements et ce défaut de *self-control* sont une preuve d'infériorité et un indice d'incapacité à se servir de ces institutions représentatives dont les Anglais

sont très disposés à croire qu'ils sont les seuls à savoir utiliser.

Le commerce du papier dans l'Inde. — Le conseil général des Etats-Unis à Calcutta vient d'attirer l'attention de ses compatriotes sur les débouchés que l'Inde peut offrir à l'industrie du papier. Parmi les conseils qu'il donne aux fabricants de papier de l'Union, beaucoup mériteraient d'être médités par nos industriels et par nos négociants. C'est à ce seul titre que nous croyons utile de reproduire ici quelques-uns des renseignements communiqués par M. W. H. Michael à son gouvernement.

Après avoir rappelé que, pour l'année se terminant au 31 mars 1907, l'Inde a importé pour environ 12.800.000 francs de papier, il met en relief l'insuffisance des manufactures locales pour l'approvisionnement du pays. Celles-ci ne produisent guère en effet que 16 800 tonnes alors que les chiffres que nous avons indiqués ci-dessus pour la valeur des importations de papier correspondent à 27.521 tonnes. Il existe pourtant dans l'Inde huit fabriques de papier occupant une moyenne de 500 ouvriers chacune. Mais si nous en croyons M. Michael, aucune n'est pourvue d'un outillage ou d'une organisation assez moderne pour lui permettre de produire dans des conditions rémunératrices certaines espèces de papiers, que l'Inde est par suite obligée de demander à l'étranger.

Les progrès des Etats fédérés malais. — Le dernier rapport annuel relatif aux Etats fédérés malais contenait sur les progrès et la situation actuelle de cette petite, mais très intéressante colonie, des renseignements statistiques étendus dont nous pensons qu'il peut être utile de reproduire ici quelques-uns. Nous les présentons sous forme de tableaux relatifs à la population, aux finances, au commerce, etc., de l'ensemble de ces Etats.

On sait que les Etats fédérés malais comprennent, groupés sous un haut commissaire, les quatre sultanats indigènes de Perak, de Selangor, de Negri-Sembilan et de Pahang. La population de ces principautés s'est accrue depuis quinze ans dans les proportions suivantes :

	POPULATION		
	1891	1901	1906
Perak.....	214.254	329.665	413.000
Selangor.....	81.592	168.789	283.619
Negri-Sembilan....	70.730	96.028	118.408
Pahang.....	57.612	84.113	100.000
Totaux.....	424.818	678.595	915.027

Les budgets locaux ont suivi une progression très rapide, dont on peut juger par ce tableau, dont les chiffres s'appliquent à l'ensemble des quatre états :

	RECETTES	DÉPENSES
	en piastres	en piastres
1889.....	5.013.000	4.091.078
1894.....	7.511.809	7.162.396
1899.....	13.486.410	11.499.478
1904.....	22.255.269	13.318.768
1906.....	27.223.476	18.899.425

Pour cette année 1906, la seule dont on connaisse à l'heure actuelle les résultats définitifs, la part de chacun des sultanats dans les chiffres que nous avons reproduits est la suivante :

	RECETTES	DÉPENSES
	en piastres	en piastres
Perak.....	14.282.484	8.776.478
Selangor.....	9.803.184	6.414.257
Negri Sembilan....	2.487.090	2.274.337
Pahang.....	650.718	1.434.353

Quant au commerce, il s'est développé de même très largement.

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
	en piastres	en piastres
1889.....	45.653.456	19.720.689
1894.....	24.499.615	32.703.147
1899.....	33.765.073	54.895.139
1904.....	46.955.742	77.620.084
1906.....	50.926.606	80.832.325

On sait que c'est d'une part à leurs richesses minérales, et notamment aux gisements d'étain qu'ils renferment, d'autre part à la fertilité de leur sol qui se prête à la plupart des cultures tropicales, que les Etats malais doivent leur rapide développement.

En ce qui concerne l'étain, il convient de noter qu'en 1906 la production a été inférieure de 39.874 piculs (1) à la production de l'année précédente, se rapprochant de très près, avec un total de 816.786 piculs, des chiffres de 1896 (815.000 piculs). Par contre les prix ont monté très sensiblement : de 32 dollars le picul en 1896 ils sont passés à 89 dollars 60 en moyenne en 1906 : en livres sterling, au cours de cette même année 1906, la valeur moyenne de la tonne dans la colonie a été de 175 livres sterling 12 shillings, contre 138 livres sterling en 1905. A Londres, le prix le plus élevé a été de 215 livres sterling la tonne en mai, et le plus bas, de 161 livres sterling en mars.

L'exploitation des gisements d'étain occupait, en novembre et décembre 1906, 212.660 personnes, soit 3.646 seulement de plus qu'en 1905.

Au point de vue agricole, le trait dominant de l'année a été la formidable extension prise par la culture du caoutchouc. Alors qu'en 1905 il avait été aliéné 40.000 hectares de terrains pour cette culture et que la superficie réellement plantée avait été de 20.000 hectares environ, en 1906 ces chiffres ont atteint respectivement 80.000 et 34.000 hectares. La quantité moyenne du caoutchouc préparé produite par arbre a été de 1 livre 13 onces (810 grammes environ). On compte à

(1) Picul de 60 kil. 1/2.

l'hectare entre 125 et 1.100. Toutefois les plantations commencent à s'apercevoir des inconvénients très sérieux qu'il peut y avoir à planter trop rapproché et de plus en plus l'usage s'établit de planter les arbres en avenues de 7 m. 30 sur 9 m. 15 et de 6 m. 10 sur 5 m. 18.

Le nombre des ouvriers employés sur les plantations de caoutchouc, lesquelles étaient au nombre de 242 à la fin de 1906, s'élève à 38.360, sur lesquels on compte 29.358 Tamouls, 4.070 Javanais, 3.533 Chinois et 1.499 Malais.

Ajoutons qu'on se préoccupe très vivement du mode de préparation le plus convenable et que les acheteurs semblent préférer le caoutchouc en bloc aux *crêpes*, *biscuits*, ou *feuilles* qui constituaient jusqu'à l'année dernière le mode de présentation le plus couramment employé pour les caoutchoucs des États malais.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes coloniales

INFANTERIE

Annam-Tonkin. — M. le *capit.* Expert-Bezançon est placé à l'état-major du général command. supérieur;

M. le *capit.* Sainjon est adjoint au command. de la 3^e division milit. territoriale;

M. le *capit.* Bérard est désig. pour le Tonkin.

Sont affectés :

Au 9^e rég., MM. les *lieut.* Bancel, Féquant, Yan, Marec, Maugeard et Besson;

Au 10^e rég., MM. les *chefs de bat.* Boucabeille et Tref; les *capit.* Pelletier et Beau du; les *lieut.* Bourriand, Pierre, Badin, Salel et Gilbert.

Au 1^{er} tonkinois, MM. les *chefs de bat.* Boussac et Lapeyre; les *capit.* Raulin, Lemoine et Rulh; les *lieut.* Eymard, Marchesseau, Boulangé, Simon, Grellet et Le Bellour;

Au 2^e tonkinois, MM. les *capit.* Plailly, Blanchard, Pagès, Lasaulce, Fautrat et Citerne; les *lieut.* Beneyton, Girod, Couderc-Guyader, Franchi, Fouques, Salles, Martin Saint-Léon, de Rostang, Huguenin et Charleuf;

Au 3^e tonkinois, MM. les *chefs de bat.* Le Canu et Aubé; les *capit.* Gérard et Chabbert; les *lieut.* Collignon, Barbassat, Caumont et Deslaurens;

Au 4^e tonkinois, MM. le *capit.* Thibaut; les *lieut.* Borgey, Lhuinte et Offner;

Au 5^e tonkinois, MM. les *capit.* Bourda, Barbier et Paris de Bollardière; les *lieut.* Bernard, Domenger, Pravaz et Lacôme.

Cochinchine. — M. le *colonel* Pourrat est nommé au command. de la 4^e brigade;

M. le *capit.* Nypels est nommé offic. d'ordonn. du colonel command. la 4^e brigade;

M. le *capit.* Duplat est placé à l'état-major de la 2^e division;

MM. le *capit.* Lahache; les *lieut.* Chatry et Marmet sont affectés au 12^e rég.

MM. le *chef de bat.* Chapuis; le *capit.* Milhau et le *lieut.* Férrelloc sont désig. pour la Cochinchine.

ARTILLERIE

Chine. — M. le *lieut.* Diraison est désig. pour la Chine.

Tonkin. — M. le *lieut.-col.* Lizé est nommé direct. d'artillerie au Tonkin;

M. le *lieut.-col.* Prost est nommé au command. du 4^e rég.;

M. le *capit.* Villain est nommé stagiaire à l'état-major du command. supér.;

MM. les *capit.* Salé et Civette; les *lieut.* Luxoro, Marc, Gardeux, Chotard et Germain sont placés à Hanoï;

M. le *capit.* Le Meut est désig. pour Haiphong;

MM. les *lieut.* Morlière et Rouleau sont placés à Dap-cau;

M. le *capit.* Derepas est affecté à Lang-son;

M. le *capit.* Pidoux est désig. pour Quang-yen;

Cochinchine. — M. le *colonel* Lanfroy est nommé direct. d'artillerie à Saïgon;

M. le *colonel* Ruault et le *lieut.-col.* Frichement sont désig. pour le 5^e rég.;

MM. le *chef d'escad.* Rauch; les *capit.* Audouit, Vast et Peyre; les *lieut.* Niollet, Lhoste et Brossier sont placés à Saïgon;

MM. les *lieut.* Benoit et Tisseyre sont désig. pour le Cap Saint-Jacques.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — M. l'offic. d'admin. de 2^e cl. Rostini est désig. pour la Cochinchine.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Cochinchine. — M. le *capit. de fréq.* Badin est nommé au command. de l'*Alouette*.

Extrême-Orient. — M. le *lieut. de vaiss.* Bertrand est nommé au command. de l'*Achéron*;

M. le *lieut. de vaiss.* Mars est nommé au command. du *Lynx*;

M. le *lieut. de vaiss.* Gonzalès de Linarès est nommé au command. de la *Décidée*;

M. le *lieut. de vaisseau* Millot est désig. pour le *Pistolet*;

M. l'enseig. de vaiss. Renault est désig. pour la 1^{re} flottille des mers de Chine;

M. l'enseig. de vaiss. Thomas est désig. pour l'*Olry*.

CORPS DU COMMISSARIAT

Extrême-Orient. — M. le *commiss. ppal* Laligne est désig. pour le *D'Entrecasteaux*, comme commiss. de division.

MINISTÈRE DES COLONIES

M. Quintal est nommé greffier de la justice de paix à compétence étendue de Mahé (Inde).

Bibliographie

Principes de colonisation et de législation coloniale, par ARTHUR GIRAULT, 3^e édition revue et augmentés. Larose et Tenin, 1907, 2 volumes in-12. XVIII-584 et 700 pages. Prix de chaque volume : 6 francs.

La 3^e édition des *Principes de colonisation et de législation coloniale* vient d'être mise en vente. — La 1^{re} édition, parue en 1895 n'avait qu'un volume; la seconde qui date de 1905, en comptait deux; et voici que celle-ci en aura trois sur lesquels deux seulement ont été publiés. Mais ces deux volumes forment un tout complet, avec table analytique spéciale, car ils renferment, avec l'exposé historique et les principes généraux, tout ce qui concerne la législation des colonies et pays de protectorat et autres que l'Algérie et la Tunisie. A l'empire que la France s'est constitué dans l'Afrique du Nord, le tome III sera exclusivement consacré, ce qui donnera toute facilité pour l'acquisition de celle des parties de l'ouvrage à laquelle on s'intéresse plus spécialement.

Vouloir faire l'éloge du livre de M. Girault, ce serait essayer d'enfoncer une porte ouverte. Il a dès son apparition conquis, avec les suffrages des spécialistes, ceux du public; le succès qu'il a rencontré l'atteste suffisamment et jamais succès ne fut mieux mérité. Le savant professeur à la Faculté de droit de Poitiers a réussi en effet à rendre clair et presque attrayant l'un des chapitres les plus hérissés de difficultés de notre droit administratif; il faut avoir eu à pratiquer tel traité de législation coloniale que nous ne citerons pas et qui jusqu'à ces dernières années était le seul ouvrage dont on pût disposer sur la matière, il faut avoir tâtonné à travers la masse confuse des sénatus-consultes, des lois, des décrets relatifs aux colonies, sans parler de la profusion des arrêtés locaux dans lesquels s'exerce la manie de réglementation propre à notre nation, pour apprécier les mérites du guide sûr et précis qu'est M. Girault. Ces mérites viennent en grande partie, croyons-nous, de ce qu'il ne s'est pas borné à faire œuvre de juriste. Son livre est tout imprégné d'histoire et d'économie politique, on sent à chaque page que l'auteur a étudié les questions coloniales sous leurs aspects les plus divers

et qu'il a su demeurer en rapports avec les milieux, les groupes, les personnalités au contact desquels il pouvait acquérir ce sens de la réalité dont manquent si souvent certains de ses confrères du haut enseignement.

L'introduction dans laquelle M. Girault a exposé la théorie générale de la colonisation et de la législation coloniale a près de 100 pages; l'exposé de la législation française avant 1815 en compte 120; l'histoire de la reconstitution de notre empire colonial en occupe 150 pages du tome I^{er}. Ces chiffres justifient bien, ainsi que les développements donnés dans le tome II aux chapitres concernant le régime des terres, la main-d'œuvre, le crédit, le double titre de l'ouvrage. Mais ce dont on ne peut donner une idée, c'est de l'abondance incroyable des renseignements de bibliographie que M. Girault a semés dans ces deux volumes et qui constituent à eux seuls un répertoire précieux de livres et d'ouvrages sur les colonies, pas plus que de la richesse des citations et du rare bonheur avec lequel il a su utiliser les matériaux innombrables dont il disposait. C'est dire que ces principes sont pour toutes les personnes qui s'intéressent à un titre quelconque aux colonies, fonctionnaires ou colons, publicistes ou conférenciers, un *vade-mecum* absolument indispensable où l'on est certain de pouvoir trouver, sans difficultés, tel chiffre, telle date, telle indication de texte administratif que l'on aurait été souvent bien embarrassé de trouver ailleurs.

C. M.

Petit Jap deviendra grand! *L'expansion japonaise en Extrême-Orient*, par LÉO BYRAM; préface de M. JULES CLARETIE, de l'Académie française. — Un volume in-12 de 416 pages, avec 50 photographies et une carte, broché sous couverture illustrée. Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris. Prix, 3 fr. 50.

Ce livre, sous une apparence facile et aimable, qui le rend intéressant pour tous les lecteurs, est plus profond que son titre. L'auteur, qui a vu les Japonais à l'œuvre chez eux, puis en Corée et en Mandchourie, raconte son voyage en recueillant les faits de manière à donner au plus haut point le sentiment de la force de la nation japonaise. C'est un enseignement qui se déguise sous le ton anecdotique et qui est rendu attrayant par les jolies illustrations et toute l'apparence du livre. Voici d'ailleurs comment M. Jules Claretie résume dans sa préface le caractère de l'ouvrage : « Ce livre, si intéressant au point de vue technique, est des plus attirants au point de vue pittoresque. Ce sont là les impressions d'un penseur qui aurait emporté la boîte à couleurs d'un peintre. »

Le Sultan, l'Islam et les Puissances. Constantinople-La Mecque-Bagdad, par VICTOR BÉRARD. — Paris, librairie Armand Colin, 1907. Un volume in-8°, 442 pages. Prix, 4 francs.

Dans ce volume, brillant comme toutes ses œuvres, Victor Bérard revient à l'Orient, son sujet favori d'études, et, en particulier, à la politique panislamique d'Abdul Hamid et aux relations de cette dernière avec l'Angleterre, la France et l'Allemagne, qui favorise plus ou moins ouvertement les visées du Sultan. Dans son chapitre « Turcs et Arabes », M. Victor Bérard se préoccupe plus particulièrement du différend foncier entre les deux races musulmanes de l'Empire ottoman et de l'effort du sultan pour opposer à ce différend sa politique panislamique. « Vers La Mecque et l'Égypte » est le titre d'un chapitre spécialement consacré aux efforts d'Abdul Hamid pour consolider son autorité en Arabie, au chemin de fer du Hedjaz, instrument moins destiné à favoriser le pèlerinage vers les villes saintes de l'Islam qu'à lutter contre la politique anglaise qui, de l'Égypte et d'Aden, combat la politique de Stamboul dans la péninsule arabe. Enfin, dans son chapitre « Vers Bagdad et le Golfe », M. Victor Bérard résume la

question toujours actuelle du chemin de fer de Bagdad, sa genèse et les gros problèmes internationaux auxquels elle se relie.

Tout le livre de M. Victor Bérard est rempli d'aperçus intéressants pour tous les esprits qui ont la curiosité des choses d'Orient.

Asie Mineure et Syrie (*Sites et monuments*), par M. EUGÈNE GALLOIS, chargé de mission par l'Instruction publique. — Paris, E. Guilmoto, éditeur. 1 volume in-8°, 242 pages.

Dans ce petit ouvrage, M. Eugène Gallois donne une série de monographies des villes anciennes et modernes de l'Asie Mineure. Ces courtes descriptions, auxquelles sont mêlés des renseignements historiques succincts mais instructifs pour l'immense majorité des lecteurs, embrassent tous les centres anciens et nouveaux de l'Asie Mineure, des îles de la mer Egée aux plateaux de l'Arabie Pétrée.

De Pékin à Paris. La moitié du monde vue d'une automobile en soixante jours, par LOUIS BARZINI. — Paris, Hachette, un volume in-8° carré de 440 pages, illustré de 120 gravures tirées hors texte et d'une carte. Broché, 12 fr.; relié toile pleine, 17 fr.

Cet ouvrage est le compte rendu du raid Pékin-Paris, accompli sur une automobile *Itala* par le prince Scipion Borghèse, qui avait emmené comme compagnon M. Louis Barzini, rédacteur du *Corriere della Sera*. Le livre commence par une aimable préface du prince Borghèse, sous forme d'une lettre à M. Louis Barzini, lettre dans laquelle sont résumées les principales impressions du voyage et les conditions techniques de cette grande « épreuve automobile ».

On ne saurait sans doute s'attendre à trouver des renseignements très approfondis sur la moitié d'un continent « vue en soixante jours » d'une automobile, d'autant que le chemin exécrable ne laissait guère d'attention disponible pour le pays traversé. Mais le récit de M. Barzini est vivant, ingénieux et rendu encore plus intéressant par la série de jolies photogravures qui en illustrent tous les épisodes. Ces photogravures montrent éloquemment que le « Pékin-Paris » fut, du moins dans toute la partie orientale du tracé, une acrobatie sportive des plus sérieuses. Il était impossible de donner une impression plus frappante de la nature de la voirie en Chine, en Mongolie et en Sibérie. L'ouvrage est intéressant non seulement par le pittoresque asiatique qu'il traduit, mais encore par les détails fournis sur l'effort que l'on peut demander à une bonne voiture automobile.

Revue de Géographie annuelle, publiée sous la direction de M. CH. VÉLAIN. — Tome premier, année 1906-1907. — Paris, librairie Ch. Delagrave. 1 volume grand in-8° carré, 597 pages, illustré de nombreuses cartes, croquis et photogravures. Prix : 12 francs.

Cette revue, ou plus exactement cet annuaire, est la forme nouvelle sous laquelle apparaît au public, après vingt années d'existence, la *Revue de Géographie*, fondée par L. Drapeyron. Ce volume, d'une allure scientifique, est divisé en deux parties, dont l'une comprend des Mémoires originaux, et l'autre des bibliographies. Parmi les mémoires originaux, celui de M. E. Fallot, sur « le Régime douanier des colonies françaises et des pays de protectorat » est de nature à intéresser particulièrement les lecteurs de notre Bulletin. Dans la seconde partie, consacrée aux comptes rendus bibliographiques, dont plusieurs sont très étendus, nous croyons devoir signaler la partie indo-chinoise, due à la plume de M. Jules Sion, agrégé d'histoire et de géographie.

Le Gérant : A. MARTIAL.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 Décembre 1907 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 2 Janv. 08 midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	PORTUGAL C. Protet.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Jeudi 2 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	NIGER C. Mouton.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vendredi 3 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	DORDOGNE C. Bocognani.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 4 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales et Calamata) (1).....	MEMPHIS C. Cabouffigues.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 5 Janvier 1908, à 11 heures du matin		ERNEST-SIMONS C. Girard. l. de v.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	Le Mercredi 15 Janvier 1908, à 11 heures du matin		CALÉDONIEN C. Martin.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.		

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie Nouvelle-Calédonie	Le Dimanche 19 Janvier 1908, à 11 heures du matin		TONKIN C. Charbonnel. l. de v.
	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Viâ Zanzibar	Le Vendredi 10 Janvier 1908, à 11 heures du matin	NATAL C. Eschenauer.
	Viâ Mahé	Le Samedi 25 Janvier 1908, à 11 heures du matin	
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombassa, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour Nossi-Bé, Analalava, Majunga, Naméla, Morundava, Ambohibé et Tuléar (Nossi-Bé, Majunga, Naméla et Ambohibé pour passagers seulement).</i>	MELBOURNE C. Combe.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Singapore, Hong-Kong, Changhaï Japon.	22 Décembre	23 Décembre	—	3 Janvier 1908	LOUQSOR C. Rebufat. X. C. X.
	5 Février 1908	6 Février 1908	—	17 Février	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre	YUNNAN C. Bru. EL. KANTARA C. Lassince.
	—	13 Janvier 1908	17 Janvier 1908	30 Janvier 1908	

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 31 Décembre 1907	CHARHTE C. Penon. M. DOC C. X.
	Mardi 7 Janvier 1908	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata. <small>Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de transport « EXPRESS VILLALONGA », pour Passagers seulement.</small>	Le Vendredi 3 Janvier 1908	CORDILLÈRE C. Richard l. de v.
	Pour Porto-Leixoës, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	Le Vendredi 17 Janvier 1908	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.		
Le Vendredi 24 Janvier 1908	ESMÉRALDA C. Lataste.	
Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres. <small>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Parañagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement.</small>		

RETRO
NEWS

TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE



ANNEE 1907

GÉNÉRALITÉS

Comité de l'Asie Française. — Listes des souscripteurs, 5, 41, 81, 153, 241, 369, 417, 481. — Le Comité, 7, 42, 82, 114, 155, 193, 370, 418, 482. — Conférence de M. REGINALD KANN sur deux colonies nouvelles : les Philippines et Formose, 7. — Conférence du Dr FOLLENFANT sur le sol et le climat de la Mandchourie, 45. — Conférence de M. LOUIS AUBERT sur la question de la main-d'œuvre aux Hawaï et son importance dans le conflit nippo-américain, 82, 114. — Conférence de M. HENRI BRENIER sur l'Indo-Chine et la France en Extrême-Orient, au point de vue commercial, 119. — Conférence du commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE sur les provinces recouvrées du Cambodge, 155. — Conférences du commandant DE LACOSTE, 193 et 489. — Conférence du lieutenant BARTHÉLEMY sur le Laos et ses voies d'accès, 418 et 482. — Dîner pour célébrer le 6^e anniversaire de la fondation du Comité, 43. — Déjeuner en l'honneur du commandant DE LACOSTE, 82. — Déjeuner en l'honneur de M. DE MARGERIE, 370. —

Mission DE LACOSTE, 52. — Mission BONS D'ANTY, 162, 197. — Mission PELLIOT, 164. — Mission MADROLLE, 490.

Divers. — Le protectorat religieux italien et le protectorat français en Orient, 15. — Projet de suspension des droits de douane sur les maïs, 17. — La conférence coloniale britannique de 1907, par M. E. N., 96. — La réorganisation du ministère des Colonies, 393. — Une œuvre coloniale, 432. — La discussion du budget des colonies, 434.

Variétés. — Pô Nagar de Nhatrang, par M. L. FINOT, 66. — Le traité franco-siamois et l'archéologie, par M. L. FINOT, 133.

Nominations officielles. — 39, 78, 109, 191, 233, 294, 326, 368, 415, 480, 521.

Bibliographie. — 40, 80, 111, 152, 192, 240, 295, 416, 521.

ASIE FRANÇAISE

Articles. — L'évolution de l'esprit annamite : deux lettres, 25. — Le nouveau traité franco-siamois, par M. ROBERT DE CAIX, 83, 113, 123, 151, 165. — Au Conseil colonial de Cochinchine, par M. E. P., 86. — Une coopérative indigène au Tonkin, 89. — La justice en Indo-Chine, 125. — La défense du Tonkin, 171. — Les Annamites et l'instruction occidentale, par M. A. SALLES, 210. — Le

régime représentatif au Tonkin, par M. EDOUARD PAYEN, 247. — L'internement du roi d'Annam, 300. — Le commerce de l'Indo-Chine en 1906, par M. F. CHEMIN-DUPONTÈS, 301. — Abandonnons-nous l'Indo-Chine ?, 395. — La réforme de l'enseignement en Indo-Chine, 421. — La question de la piastre, 429. — La défense de l'Indo-Chine, 491.

Chroniques. — Le taux de la piastre, 26, 506. — Un discours de M. Broni au Conseil supérieur de l'Indo-Chine, 27. — L'école française d'Extrême-Orient en 1906, 29. — Les recettes du budget de l'Indo-Chine, 69. — Réglementation du commerce chinois, 69. — Les économies dans le budget indo-chinois et les fonctionnaires, 99. — La main-d'œuvre indigène, 99. — Les droits sur le maïs, 100. — La sécurité des Européens, 100. — Au Conseil supérieur de l'Indo-Chine, 134. — Les taxes et contributions en Indo-Chine, 175. — La contrainte par corps pour dettes en matière indigène, 177. — La mission d'exploration scientifique permanente de l'Indo-Chine en 1906, 178. — Les recettes du budget général pour le 1^{er} trimestre de 1907, 216. — La situation monétaire en Indo-Chine, 216. — La pièce de un centième de piastre, 216. — La situation des commis indigènes, 216. — La Société mutuelle agricole indo-chinoise, 218. — La mutualité indigène, 218, 347. — Le riz en Indo-Chine, 222. — La prise de possession des provinces siamoises, 253. — La situation financière en Indo-Chine, 254. — L'opium en Indo-Chine, 314, 402. — La population de l'Indo-Chine, 315. — Les chemins de fer de l'Indo-Chine, 315. — Les indigènes et la culture française, 344. — La question de l'enseignement des caractères, 345. — Les difficultés monétaires, 348. — L'immigration des Asiatiques étrangers en Indo-Chine et l'immigration en Cochinchine, 403. — Mise en circulation des sapèques, 404, 467. — La mission de M. Meray en Indo-Chine, 404. — La situation financière de l'Indo-Chine au 30 juin 1907, 465. — L'ouverture de l'Université, 468, 505. — Le système métrique en Indo-Chine,

468. — L'éducation agricole des indigènes, 468. — Les médecins indigènes, 506.

La nécessité d'un cadastre au Tonkin, 70. — Assemblée générale des planteurs du Tonkin, 71. — L'enseignement mutuel au Tonkin, 100. — Une nouvelle nomination injustifiée, 138. — Les forêts tonkinoises, 178. — Essai d'un servive de colonisation, 217. — La main-d'œuvre javanaise au Tonkin, 255. — Travaux d'irrigation et d'assèchement au Tonkin, 314. — L'assistance médicale au Tonkin, 346. — L'histoire du protectorat, 351. — Un bureau de colonisation, 351. — L'élevage au Tonkin, 468. — La Chambre consultative indigène de Hanoi, 504. — Les entrepreneurs du Tonkin, 507.

Un projet d'association indigène d'encouragement à l'enseignement secondaire supérieur et professionnel, 138. — Le chemin de fer de Tourane à Fai-Foo, 177. — L'internement du roi d'Annam, 343, 400.

L'organisation administrative et l'état social en Cochinchine, 174. — Un document séditieux cochinchinois, 180. — L'association maternelle de Cholon, 217. — Le départ de M. Rodier, 253. — L'insuffisance du numéraire argent en Cochinchine, 254. — Sociétés indigènes de prévoyance en Cochinchine, 254. — L'emprunt de la ville de Saïgon, 315.

L'évolution du Cambodge, 139.

Réformes laotiennes, 72. — Les voies d'accès au Laos, 180.

SIAM, CHINE, JAPON ET CORÉE

Siam. — *Articles.* — L'Angleterre et le Siam dans la péninsule malaise; la question de Kélangan, par M. J. N., 17. — Le nouveau traité franco-siamois, par M. ROBERT DE CAIX, 83, 113, 123, 151, 165. — Le Laos siamois, par M. le commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE, 268-294.

Chroniques. — Les adjudications de matériel de chemins de fer, 224. — Situation économique de la région de Nan, 351. — L'influence japonaise au Siam, 508.

Chine. — *Articles.* — La réforme monétaire en Chine, par M. A. VISSIÈRE, 23. — Le chemin de fer du Yunnan, 53. — Le chemin de fer transmandchourien après la guerre, 93. — Le dernier voyage de Sven Hedin au Tibet, par M. CHARLES MOUREY, 131. — L'accord asiatique anglo-russe, par ROBERT DE CAIX, 329, 371. — L'Angleterre et la Russie au Tibet, par M. F. GRECARD, 375. — Les réformes en Chine: Abolition des privilèges des soldats mandchous, 395. — La presse populaire chinoise, par M. FERNAND FARJENEL, 424. — La Russie et la Grande-Bretagne en Asie Centrale, par le commandant H. DE LACOSTE, 435.

Chroniques. — Le mouvement réformiste, 32, 74, 404, 470. — Une expédition chinoise au Tibet, 33. — Nouvelles écoles de Pékin, 73. — L'évacuation de la Mandchourie, 75, 102, 144. — Un voyage de Pékin à la frontière du Tonkin, 101. — Changement de vice-rois, 102. — L'indemnité tibétaine, 103. — Réaction et réforme, 140. — Les officiers-élèves chinois en France, 143. — La légation de Washington, 143. — Le régime pénal à Changhaï, 143. — La suppression de l'opium, 183, 227, 256, 316. —

La situation en Mandchourie, 183. — Les Allemands en Chine, 185. — Changements dans les hauts postes administratifs, 186. — Un nouveau ministre de Chine à Londres, 187. — Une révolte au Kouang-toung, 227. — Les forces étrangères à Changhaï, 227. — Les Etats-Unis et l'indemnité chinoise, 257. — Les mouvements insurrectionnels, 257. — La santé de l'impératrice douairière, 316. — La Chine aux Chinois, 355, 510. — Kiao-tchéou et Ouéi-haï-Ouéi, 356, 510. — Un journal chinois à Bangkok, 509.

Les douanes maritimes, 32. — Une famine dans le Ngan-Hoéi, 33, 143. — Le boycottage des marchandises américaines, 33. — Les chemins de fer, 74, 141, 405, 469. — Le chemin de fer japonais de Mandchourie, 102, 407. — Le transport des malles anglaises en Extrême-Orient, 103. — Le service des douanes maritimes, 142. — Les contrefaçons japonaises en Chine, 184. — L'activité japonaise à Souatéou, 185. — Le développement de la Hongkong-Bank, 185. — Les travaux du Houang-po, 186. — Les malles de Hong-kong, 187. — Une route commerciale de l'Inde en Chine, 187. — Le Japon et la Russie et la question des douanes en Mandchourie, 225. — La jonction des lignes russe et japonaise en Mandchourie, 226. — Les étrangers et les chemins de fer, 256. — Questions postales et télégraphiques, 257. — Les douanes impériales à Dalny, 257. — L'importation du blé, 258. — L'ouverture de la Mandchourie, 356. — La dette extérieure de la Chine, 357. — Le commerce de Fou-tchéou, 359. — Un service français direct sur Tientsin, 407. — Les Japonais en Mandchourie, 470, 510.

Japon. — *Articles.* — Le rachat des chemins de fer au Japon, par M. J. FRANCONIE, 61. — La marine marchande japonaise, 63. — Le chemin de fer transmandchourien après la guerre, 93. — La République de Formose : Un épisode peu connu de la vie du général Tcheng-ki-Tong, 94. — Un accord franco-japonais, par M. R. C., 169, 207. — Accords asiatiques, 252, 297, 329, 384. — L'organisation militaire du Japon, par M. FRANCIS MURY, 306. — Les accords russo-japonais, 336, 384. — La question japonaise dans l'Amérique du Nord, 339, 397, 493.

Chroniques. — Les relations extérieures du Japon avec les puissances, 34. — Agitation japonaise aux Philippines, 146. — Les négociations russo-japonaises, 187. — L'interdiction du « Mikado » en Angleterre, 188. — La situation en Corée, 188, 318, 360, 472. — Les Japonais à Formose, 229, 472. — La délimitation de Sakhaline, 259. — Un discours du comte Okuma, 510. — Un trait de mœurs en Corée, 44.

Le budget, 34. — La question japonaise dans l'Amérique

du Nord, 34, 75, 103, 146, 228, 258, 317, 470. — Perspectives protectionnistes, 146. — Le développement de la marine marchande, 188, 472. — Commandes industrielles à l'étranger, 188. — Le commerce du Japon, 228. — Le Japon et le commerce étranger, 229, 260. — Réformes financières et économiques du protectorat japonais en Corée, 230. — La métallurgie américaine et le Japon, 259. — La navigation japonaise, 259. — Un emprunt japonais pour les chemins de fer de Mandchourie, 259. — Travaux de ports, 360. — Le développement des chemins de fer, 360. — Un bateau-câble japonais, 360. — L'expansion japonaise et l'opinion britannique en Extrême-Orient, 408. — Le développement naval, 471. — Exportation de bois japonais en Europe, 512.

Corée. — *Articles.* — L'abdication de l'empereur de Corée, par M. R. C., 243.

Chroniques. — Voir pour les chroniques de Corée à la rubrique Japon.

ASIE RUSSE

Articles. — Le chemin de fer transmandchourien après la guerre, 93.

Chroniques. — La future voie ferrée de l'Asie centrale, 35. — Les frais de la guerre, 35. — La récolte du blé en Sibérie pour 1906, 35. — Les musulmans, 36. — Les mines de l'Oural et de la Sibérie occidentale, 36. — Les richesses minérales des environs de Koutais, 36. — Végétation forestière du Caucase, 36. — Les richesses minérales de la Sibérie centrale, 76. — L'organisation de la propriété sibérienne, 76. — Les voyageurs de commerce américains et japonais en Asie russe, 77. — Le fleuve Oural et la pêche, 77. — La seconde voie du Transsibérien, 103, 188, 262, 360. — Colonisation de la Sibérie, 104, 360, 512. — Le régime du Turkestan, 104, 409. — Les relations russo-persanes, 104. — Tadjiks et Galtchas, 104. — Les grands projets de voies ferrées, 146. — Le chemin de fer du détroit de Behring, 147. — Exportation du beurre en 1906, 147. — Le transport du blé par eau, 189. — Les nouvelles routes du Caucase, 189. — Une Ecole des Mines en Sibérie, 189. — Nouvelles de Vladivostok, 232. — Dépenses d'émigration, 232. — La navigation par mer jusqu'à l'Iénisséi et au détroit de

Béring, 232. — Vapeurs au Turkestan, 233. — Un entrepôt au Kamtchatka, 233. — Articles à vendre en Sibérie, 233. — Chemins de fer russo-chinois, 262. — Un essai de colonisation par les employés de l'Etat, 262. — Société commerciale russo-japonaise, 262. — Communications fluviales en Sibérie, 262. — Le naphte, 262, 473. — Richesse du sol en Mandchourie, 262. — Irrigations au Turkestan, 263. — Les communications avec l'Extrême-Orient par le Transsibérien, 319, 513. — Le Transsibérien et l'Australie, 319. — Emigration des vieux-ritualistes, 320. — Les émigrants dans la province de Tomsk, 320. — Améliorations aux transports et aux voies ferrées, 320. — Un projet de voie ferrée, 409. — Une expédition dans l'Océan arctique, 409. — Dans la zone polaire de l'Iénisséi, 410. — Les pêches dans l'Océan Glacial au nord du bassin de l'Ob, 410. — Les fromages de gruyère du Caucase, 411. — La ligne de l'Oussouri, 472. — Projet de ports arctiques, 473. — La navigation en Extrême-Sibérie, 473. — Explorations des rivières navigables en Sibérie, 473. — Le service médical pour les émigrants, 473. — Les Kirghizes de l'Oural, 474. — Désordres au Turkestan, 513. — L'agriculture chez les Cosaques de l'Oural, 513. — Exportation du saumon de la Sibérie à l'étranger, 514.

TURQUIE, ARABIE ET PERSE

Turquie. — *Article.* — Le panislamisme turc en Afrique et en Arabie et la presse arabe, 59.

Chroniques. — Druses et Bédouins en Syrie, 37. — L'augmentation des droits de douane, 147. — Les établissements allemands en Palestine, 148. — L'agitation en Arabie, 148, 190. — La révolte de l'Yémen, 233, 411. — Le mouvement ouahabite, 234. — Le chemin de fer du

Hedjaz, 234, 362, 514. — Le nouveau gouverneur du Liban, 263. — La situation en Arménie, 263. — Le sultan et l'Yémen, 264, 515. — La situation en Arabie, 320. — Le mécontentement en Turquie, 361. — Le chemin de fer d'Anatolie et les irrigations, 361. — Les Allemands en Palestine, 362. — Les irrigations de Konieh, 411, 515. — Les troubles de Diarbékir, 515.

Arabie. — *Articles.* — Le Panislamisme turc en Afrique et en Arabie et la presse arabe, 59. — La question du chemin de fer de Bagdad, 34, 91, 124.

Chroniques. — Le mouvement du Nedjd, 78. — La situation en Arabie, 320.

Perse. — *Articles.* — Mouzaffer ed Dine, 13. — Le règne de Mouzaffer ed Dine et le mouvement persan, 55. — L'accord asiatique anglo-russe, par M. ROBERT DE CAIX, 329, 371. — L'assassinat du grand vizir persan, par M. MAURICE MURET, 342.

Chroniques. — Le différend frontière avec la Turquie, 37,

322, 362, 412. — Les relations turco-persanes, 78, 516. — La constitution persane, 105. — La situation intérieure, 107, 149, 190, 264, 365, 412, 475, 518. — Mesures financières, 107. — L'action allemande, 190, 235, 264. — L'anarchie, 234. — La banque allemande en Perse, 323. — L'organisation du Parlement, 364. — La Perse et l'accord anglo-russe, 411, 474, 517.

Afghanistan. — *Article.* — L'accord asiatique anglo-russe, par M. ROBERT DE CAIX, 329, 371.

Chroniques. — Les résultats du voyage de l'émir dans l'Inde, 149. — Les possibilités commerciales de l'Afghanistan, 367.

ASIE ANGLAISE

Articles. — La session de 1906 du Congrès national indien, 21. — L'agitation dans l'Inde, par M. C. M., 170. — La réorganisation du Conseil de l'Inde, 338. — Les réformes dans l'Inde; les projets du vice-roi, 418. — Les Musulmans indiens et le nationalisme hindou, par HINDI, 498.

Chroniques. — L'émir d'Afghanistan dans l'Inde, 37, 78. — Le projet de budget de l'Inde pour 1907-1908 et l'exposé financier, 107. — L'organisation de la défense dans l'Inde, 109. — Les incidents de Lahore, 149. — Le commandement de lord Kitchener, 150. — La question de l'opium, 150. — Nouvelle division de l'armée des Indes,

190. — Les effectifs militaires, 191. — La culture du thé dans l'Inde, 191. — L'état de l'Inde, 235. — L'utilisation des îles Andaman, 236. — Le mouvement commercial du port de Bombay pendant l'année fiscale 1904-1905, 237. — Le teck en Birmanie, 238. — Le commerce de l'Inde en 1906-1907, 264. — Le commerce de Hong-Kong en 1905, 266. — L'agitation dans l'Inde, 324, 475. — La production du jute dans l'Inde, 367. — Un discours de M. Morley, 412. — Les troubles du Bengale, 413. — Une grève de chemins de fer, 476. — L'Afghanistan et le traité anglo-russe, 476. — Le commerce du papier dans l'Inde, 520. — Le Congrès national indien, 519. — Les progrès des Etats fédérés malais, 520.

AUSTRALASIE

Chroniques. — La situation de Tahiti, 38. — La politique anglaise et les Nouvelles-Hébrides, 109. — Les Etats-Unis aux Philippines, 109, 326. — Le mouvement commercial des îles Hawaï en 1905-1906, 238. — Les Anglais à

Bornéo, 325. — Les déclarations de M. Taft, 414. — Un contrat postal, 476. — Situation économique des Philippines en 1905, 476.

CARTES, GRAPHIQUES ET GRAVURES

Cartes. — Ile de Formose, 11. — Les provinces rétrocédées du Cambodge, 157. — Itinéraire de la mission Bons d'Anty au Hounau, 163. — Itinéraire du commandant de Lacoste, 195. — Le Laos siamois, 269. — Cro-

quis ethnographique du Laos, 275. — Zones d'influence en Perse, 331. — Le Tibet, 375. — Asie centrale, 439. — Cartes graphiques du Laos dressées par le lieutenant R. BARTHÉLEMY, 483, 484, 485, 486, 487 et 488.

BIBLIOGRAPHIE

Les Todas, par M. W. H. R. RIVERS, 40. — La Chine nova-
trice et guerrière, par M. le capitaine D'OLLONE, 40. —
Le siège de Port-Arthur, par M. CLÉMENT DE GRANDPREY,
40. — Le Japon, histoire et civilisation, par M. le mar-
quis DE LA MAZELIÈRE, 80. — Dictionnaire manuel illustré
de Géographie, par M. ALBERT DEMANGEON, 111. — L'Emi-
gration européenne au XIX^e siècle, par M. R. GONNARD,
111. — Paix japonaise, par M. LOUIS AUBERT, 111. — Per-
sia, par M. A.-V. WILLIAMS JACKSON, 111. — The Amir at
home, par M. FRANK A. MARTIN, 152. — India ethnology,
par M. EDGAR THURSTON, 192. — Occident et Extrême-
Orient, par M. EDOUARD CLAVERY, 240. — L'avenir de

l'Eglise russe, par M. JOSEPH WILBOIS, 295. — L'Annam
d'autrefois, par M. PIERRE PASQUIER, 295. — A travers la
Perse orientale, par M. le Major SYKES, 416. — L'année
cartographique, publiée sous la direction de M. F. SCHRA-
DER, 416. — Principes de colonisation et de législation
coloniale, par M. A. GIRAULT, 521. — Petit Jap deviendra
grand!, par M. LÉO BYRAM, 522. — Le Sultan, l'Islam et
les Puissances, par M. VICTOR BÉRARD, 522. — Asie Mi-
neure et Syrie, par M. EUGÈNE GALLOIS, 522. — De Pékin
à Paris, par M. LOUIS BARZINI, 522. — Revue de géogra-
phie annuelle, par M. CH. VÉLAIN, 522.



COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Directeur général : M. le Colonel DE LA PANOUSE.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre-Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
D. Pérouse, Conseiller d'Etat, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Directeur des chemins de fer ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Stegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'OEUVRE DU COMITÉ

L'heure est venue pour la France d'avoir une politique asiatique certaine, consciente d'elle-même. La crise chinoise, qui ne fait que s'ouvrir, ne manquera pas de modifier profondément, en bien ou en mal, la situation des peuples ayant des intérêts en Asie. Elle peut aboutir à un partage plus ou moins net de la Chine en sphères d'influence, et dans ce cas il importe à la puissance maîtresse de l'Indo-Chine de savoir clairement et d'avance ce dont elle doit s'assurer pour

garantir les approches de sa colonie. Elle peut au contraire laisser le grand corps chinois intact, mais travaillé par un mouvement de transformation que les influences étrangères essaieront d'orienter à leur profit. Cette évolution redoutable fera peut-être de la Chine un admirable marché pacifique, mais il n'est pas non plus impossible qu'elle fasse de la masse chinoise transformée l'instrument irrésistible de la ruine de notre empire indo-chinois. On voit combien il importe

que nous discernions, que nous utilisions, dans la mesure du possible, les forces intérieures et étrangères capables d'influer sur l'évolution de la Chine de manière à la rendre sans danger et même profitable à nos intérêts.

Dans l'Indo-Chine même nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays, et surtout la collaboration consentie, bienveillante, des indigènes avec leurs maîtres politiques français. En un mot, dans le vaste problème asiatique, nous avons plus spécialement à résoudre la question de faire de notre Indo-Chine un organisme animé d'une vie propre, pouvant au besoin survivre par lui-même, sans avoir à recourir à la métropole d'une manière épuisante pour cette dernière, et sans doute inefficace au moment décisif. L'Indo-Chine française ne saurait durer si elle ne devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient.

Ce double travail de diplomatie éclairée en Chine et d'organisation raisonnée en Indo-Chine suppose un sentiment de l'avenir, une continuité de desseins, une doctrine particulièrement difficile, sans doute, à assurer dans une démocratie. Pour que les vues d'ensemble nécessaires ne soient jamais oubliées à travers les mille questions de détail que les événements ne peuvent manquer de faire surgir, il faut que l'opinion soit éclairée, faite pour ainsi dire en ce qui concerne l'Extrême-Orient. Tel est l'objet principal que s'est donné le Comité de l'Asie Française.

Il ne saurait d'ailleurs borner son action à la partie du continent qui fait en ce moment le plus parler d'elle. Il doit aussi défendre nos intérêts dans le Levant, que nous attachent tant de traditions et où nous occupons encore une grande situation matérielle et morale ; étudier l'évolution économique de la Perse qui peut ouvrir des possibilités à notre commerce et à notre industrie. Il doit suivre attentivement les forces qui sont en rivalité dans le reste de l'Asie : la poussée russe dans le Nord, la politique d'équilibre anglaise dans le Sud. Les relations qui existent à notre époque entre toutes les questions ne lui permettent pas, enfin, de se désintéresser des questions d'Océanie, où les efforts heureux de nos colons calédoniens nous donnent à la fois des espérances et une responsabilité, ni du développement politique et économique de la jeune Fédération Australienne. Par ces temps de politique « mondiale », la situation d'aucune région n'est sans influence sur celle des autres. Et cela même est une raison pour que le Comité de l'Asie, tout en défendant nos intérêts asiatiques, ne laisse pas le public s'en faire une idée excessive, les considérer en dehors de l'ensemble de nos affaires dans le monde. Si son rôle doit être le plus souvent d'entraîner l'opinion, il peut consister parfois aussi à la modérer.

Le Comité de l'Asie ne saurait évidemment prétendre fixer d'autorité la doctrine de notre politique asiatique. Il veut seulement devenir le centre qui réunira les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence du problème asiatique, tel que nous

venons de l'esquisser dans ses grandes lignes.

Et il importe que ces données nécessaires arrivent au public français de source française ; que nous échappions, partout où nous avons de grands intérêts, à cette information, à cette pensée britanniques qui enveloppent le monde et qui, avec un ensemble, une constance et une discipline admirables, présentent les choses de manière à égarer, à énerver les volontés qui servent des politiques nationales autres que celle de l'Angleterre. Il importe aussi que dans la lutte pour l'ouverture et le développement des marchés nouveaux, nos industriels et nos commerçants soient renseignés par d'autres que leurs rivaux, et soutenus par une opinion à la fois éclairée, bienveillante et active. Le Comité de l'Asie Française est résolu à réaliser, en ce qui concerne l'Asie, cette nécessaire émancipation intellectuelle et économique.

Dans ce but, il recevra directement des informations de ses correspondants d'Asie et des missions qu'il pourra organiser ; il suivra les publications étrangères, et des données ainsi recueillies il fera, dans son Bulletin mensuel, un tout coordonné, suivi, appelant des conclusions rationnelles et pour ainsi dire nationales. Cette publication périodique, ne laissant passer aucun grand fait asiatique sans exposition et sans commentaires, rendra permanentes aux yeux du public, vulgarisera peu à peu les conclusions de grandes enquêtes admirables, mais espacées, comme celles de la Mission Lyonnaise et de M. Marcel Monnier.

En un mot, le Comité de l'Asie Française, s'inspirant des méthodes fécondes de son aîné, le Comité de l'Afrique Française, s'efforcera de mettre à la disposition du public, directement, et aussi par l'intermédiaire des journaux qui trouveront auprès de lui les documents nécessaires, tous les éléments d'une appréciation raisonnée et nationale des questions d'Asie. Il espère ainsi — et c'est son but suprême — exercer sur notre politique asiatique une action heureuse en formant l'opinion, dont, sous un régime tel que le nôtre, le gouvernement doit toujours finir par accepter les directions.

La possibilité pour le Comité de l'Asie d'atteindre cet objet est prouvée par une expérience concluante faite sur un autre terrain. En 1890, le Comité de l'Afrique Française s'était fondé avec un plan d'ensemble qu'il est arrivé, à travers bien des vicissitudes et des défaillances diplomatiques, à imposer et à réaliser dans ses grandes lignes. Il a été, pour ainsi dire, le dépositaire constant de la doctrine africaine de la France, et il a largement contribué par là à donner à notre patrie l'empire qu'il avait dès l'abord théoriquement construit pour elle, et qu'il s'efforce encore, à l'heure actuelle, de consolider et d'animer.

Le Comité de l'Asie Française aura à accomplir une œuvre analogue, en tenant compte des différences à faire entre l'Afrique, où nous avons dû acquérir d'immenses territoires, et l'Asie, où nous avons moins d'ambitions territoriales à poursuivre, où notre action doit être surtout morale et économique. L'appui constant qu'a trouvé son aîné lui est un gage qu'il rencontrera, lui aussi, les mêmes concours agissants, efficaces et durables.

E. ETIENNE.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le sud du Yun-nan, 2 fr.

SOUS PRESSE

DE PARIS à HONG-KONG. Egypte, Abyssinie, Indes, Ceylan, Malaisie, Saïgon, Tourane, Hong-Kong : 12 francs.

COCHINCHINE. Cambodge, Siam : 12 francs.

TONKIN : 12 francs.

EN PRÉPARATION : ANNAM. — LAOS

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS		UN AN	SIX MOIS
		France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	15 francs
	Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE
CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre **CONSTIPATION**
LA
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embaras gastrique - Appendicite, etc
Demander les **VÉRITABLES**
et le nom du **D^r FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{me} Ph^{ies}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques; Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agences à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc. etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indéformable, indéglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUIC** S (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — **Nécessaires de minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.** mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

Méfiez-vous des contrefaçons. — Exigez le

CRÉSYL-JEYES

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle, Paris 1900

Le seul dont l'efficacité soit scientifiquement contrôlée et d'une homogénéité constante.

IL PRÉSERVE DE TOUT DANGER DE CONTAGION

N'accepter, comme CRÉSYL-JEYES,

que les flacons ou bidons revêtus de nos étiquettes, de la marque et des cachets ou plombs de garantie et portant le

nom exact

CRÉSYL-JEYES

BROCHURE avec mode d'emploi.

Prix-courants franco sur demande.

35, rue des Francs-Bourgeois, 35

PARIS (4^e). — CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière

PARIS



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, * Ancien élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, * Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Directeur général : M. le Colonel DE LA PANOUSE.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;

Guieysse, député, ancien ministre ;

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, député ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

De Kerjégu, député ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Pierre Leroy-Beaulieu ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;

Mercet ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;

Ulysse Pila ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Albin Rozet, député ;

Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;

Saint-Germain, sénateur ;

Christian Schefer ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Auguste Terrier ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDO-CHINE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	}	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN 15 francs	SIX MOIS 8 francs
		Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street, W. C.

LE
CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque

PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre LA **CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les VÉRITABLES
et le nom du **D^r FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - 1^{er} Ph^{ie}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :
8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.
CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.
DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.
HAUET, * Ancien élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.
NAUDOT, * Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques* et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences: Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure: « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques: l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DÉ MOUSTIER.

Le président,

ÉMILE SENART.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	{	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN	SIX MOIS
		Étranger et Union postale.....	15 francs	8 francs
			20 —	12. —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque

PARIS

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre **CONSTIPATION**
LA
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les **VÉRITABLES**
et le nom du **D'FRANCK.**
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{ms}

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :
8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, * Ancien élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, * Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus puissant **ANTISEPTIQUE**

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux* à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques*
et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.c.d.g. France et Étranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER
4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indégradable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUCES** (portatifs). — **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Secrétaire général : Comte OLRV DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MAGAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	}	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN 15 francs	SIX MOIS 8 francs
		Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE
CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre **CONSTIPATION**
LA
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc.
Demander les VÉRITABLES
et le nom du **D'FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - 1^{fr} Ph^{ies}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, * Ancien Élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, * Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus
puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)

MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux* à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques* et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur **Braly**, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur **Degoutin** donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA, BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Stegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	{	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN 15 francs	SIX MOIS 8 francs
		Étranger et Union postale.....	20 —	12! —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^o

46, Great Russell Street W. C.

LE
CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française ». s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre LA **CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les VÉRITABLES
et le nom du **D'FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{tes}

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège social :
8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.
HALAIS, *, Gouverneur honoraire des Colonies.
CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.
DURAND, *, Administrateur Colonial, en retraite.
HAUET, *, Ancien Elève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.
NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

Le plus puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Étranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEESE** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	}	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN 15 francs	SIX MOIS 8 francs
		Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre LA **CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les **VÉRITABLES**
et le nom du **D'FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{tes}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCESSIONALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, *, Gouverneur honoraire des Colonies.
CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.
DURAND, *, Administrateur Colonial, en retraite.
HAUET, *, Ancien Elève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.
NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus puissant ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.*

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques* et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 2/40 de milligramme, indérangeable, indérivable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUCES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demandez la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;

Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;

Aynard, député, régent de la Banque de France ;

Marquis de Barthélemy, explorateur ;

Barbier de Meynard, de l'Institut ;

Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;

Marc Bel, ingénieur civil des mines ;

Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;

Bertin, membre de l'Institut ;

Benoit-Oriol, ancien député ;

Bons d'Anty, consul de France ;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;

Prince Roland Bonaparte ;

Paul Bourde ;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;

Casenave, ministre plénipotentiaire ;

Comte Jean de Castellane ;

J. Chailley, député ;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;

Charles-Roux, ancien député ;

Chastenet, député ;

A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;

Baron Denys Cochin, député ;

Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;

C. Depincé ;

Deschanel, de l'Académie Française, député ;

J. Develle, ancien ministre, ancien député ;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;

E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;

Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Henri Froidevaux ;

C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Grandidier, de l'Institut ;

Guieysse, député, ancien ministre ;

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, député ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

De Kerjégu, député ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Pierre Leroy-Beaulieu ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;

Mercet ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron Hély d'Oïssel, ancien député ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Péyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;

Ulysse Pila ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Albin Rozet, député ;

Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;

Saint-Germain, sénateur ;

Christian Schefer ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Auguste Terrier ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	}	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN	SIX MOIS
		Étranger et Union postale.....	15 francs	8 francs
			20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE
CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque

PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre LA **CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les **VÉRITABLES**
et le nom du **D'FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{ies}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, *, Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, *, Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, *, Ancien Elève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus
puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)

MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.*

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques*
et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indérivable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA, BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUCES** (portatifs). **RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demandez la liste des - atalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

TTrésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS

Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

FONDÉ EN 1879

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un « ARGUS »; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS.

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE

CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre **LA CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les **VÉRITABLES**
et le nom du **D'FRANCK.**
1^{fr}50 la Boîte de 60 grains.
Notice dans chaque Boîte. — T^{ms} Ph^{ies}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousselet.

CHEMIN DE FER

DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie met en marche, à partir du 6 novembre, les trains extra-rapides de nuit n^{os} 17 et 18, desservant la Côte d'Azur.

Ces trains ont lieu :

A l'aller : du 6 novembre au 7 décembre, les mercredis et samedis; à partir du 8 décembre, tous les jours, sauf le jeudi;

Au retour : du 8 novembre au 8 décembre, les lundis et vendredis; à partir du 9 décembre, tous les jours, sauf le jeudi.

Trajet de Paris à Nice en 15 heures.

Ces trains sont composés de voitures de 1^{re} classe, de wagons-lits, de lits-salons et de salons à deux lits complets.

A l'aller, le train 17 ne prend de voyageurs à Paris que pour Toulon et au delà;

Au retour, le train 18 ne prend, de Vintimille à Toulon inclus, des voyageurs que pour Paris seulement.

Nombre de places limité.

On peut retenir ses places d'avance, moyennant un supplément de 2 francs pour :

Le train d'aller : à la gare de Paris et aux bureaux de ville : 88, rue Saint-Lazare; 6, rue Sainte-Anne; 45, rue de Rennes;

Le train de retour : aux gares de Menton, Monte-Carlo, Nice, Cannes et Toulon.

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jetteles Sohn

PARIS — 27-29, RUE RÉAUMUR, 27-29 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Orngos. — Pennés, etc.

Dijuidas. — Balaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapellets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, *, Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, *, Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, *, Ancien Elève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus
puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)

MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux* à quatre *cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques*
et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Breveté s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bi-muth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA, BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUCES** (portatifs). **RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebandy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanager, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, *, Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, *, Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, *, Ancien Elève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus
puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelats*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques*
et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur **Braly**, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc. etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur **Degoutin** donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Necessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Directeur général : M. le Colonel DE LA PANOUSE.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Barbier de Meynard, de l'Institut ;
Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;
J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, député ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
De Kerjégu, député ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre-Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Pierre Leroy-Beaulieu ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et électricité de l'Indo-Chine ;
Mercet ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat ;
Ulysse Pila ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Albin Rozet, député ;
Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine ;
Saint-Germain, sénateur ;
Christian Schefer ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Auguste Terrier ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un Texte explicatif de 78 pages et un Index de 34 000 noms

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : 30 fr.

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française.	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran).	1/1.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger).	—	18. — (Imérina).	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine).	—	19. — (Betsiléo).	—
6. Tunisie.	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien.	1/2.500.000	21. — (feuille sud).	—
8. Bas-Sénégal.	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta.	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal).	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte-d'Ivoire).	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon.	1/500.000
12. Congo (feuille sud).	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépendances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Oubangui et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements français de l'Océanie.	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dépendances.	—	27. Points d'appui de la Flotte.	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (n° 1 à 26) 1 fr. 25

Prix de la carte n° 27. 60 cent.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ATLAS, DES COLONIES FRANÇAISES, SUR DEMANDE.

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

SOUS PRESSE

DE PARIS à HONG-KONG, Egypte, Abyssinie, Indes, Ceylan, Malaisie, Saïgon, Tourane, Hong-Kong : 12 francs. **COCHINCHINE**, Cambodge, Siam : 12 francs. **TONKIN** : 12 francs.

EN PRÉPARATION : ANNAM. — LAOS

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	{	France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN 15 francs	SIX MOIS 8 francs
		Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre LA **CONSTIPATION**
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embarras gastrique - Appendicite, etc
Demander les VÉRITABLES
et le nom du **D'FRANCK.**
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{tes}

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PIRUDHON, 25, rue Rousselet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCESSION : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :
8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.
CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce-exterieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, * Ancien élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, * Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)
MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir les Habitations, Návires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puits, etc.*

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Canevels*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES
35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques et cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupler et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**. **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous **minerais** en général et des **pierres précieuses** en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances.

Membres :

MM.

Adam, député;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;

Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale;

Aynard, député, régent de la Banque de France;

Marquis de Barthélemy, explorateur;

Barbier de Meynard, de l'Institut;

Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine;

Marc Bel, ingénieur civil des mines;

Commandant Berger, président de la Dette publique ottomane;

Bertin, membre de l'Institut;

Benoit-Oriol, ancien député;

Bons d'Anty, consul de France;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis;

Prince Roland Bonaparte;

Paul Bourde;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour;

Casenave, ministre plénipotentiaire;

Comte Jean de Castellane;

J. Chailley, député;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;

Charles-Roux, ancien député;

Chastenot, député;

A. Chaumier, directeur de la Banque Industrielle et Coloniale;

Baron Denys Cochin, député;

Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;

C. Depincé;

Deschanel, de l'Académie Française, député;

J. Develle, ancien ministre, ancien député;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député;

E. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, administrateur de la Soc. centrale de sauvetage des naufragés;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale;

Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient;

Henri Froidevaux;

C. Gabiat, ancien député;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;

Amiral Gervais;

Comte J. de Gontaut-Biron, député;

Grandidier, de l'Institut;

Guieysse, député, ancien ministre;

J. Haussmann, receveur des finances;

Prince d'Hénin, député;

Lucien Hubert, député;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;

Commandant Jouinot-Gambetta;

De Kerjégu, député;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines, membre du bureau des longitudes;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris;

Robert Lebaudy;

A. Lebon, ancien ministre;

Leclère, ingénieur en chef des mines;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade;

Pierre Leroy-Beaulieu;

Lesueur, ancien sénateur;

Colonel Levé;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques;

M^{me} Massieu, explorateur;

Claudius Madrolle, explorateur;

Marmottant, avoué;

Mège, ancien député;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine;

Mercet;

Marcel Monnier, explorateur;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial;

Baron Hély d'Oissel, ancien député;

Maurice Ordinaire, ancien député;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite;

De Peyerimhoff, auditeur au Conseil d'Etat;

Ulysse Pila;

René Pinon;

Ch. Prévot, sénateur;

Raiberti, député;

Louis Raveneau, secrétaire de la rédaction des « Annales de Géographie »;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite;

Albin Rozet, député;

Rueff, administrateur délégué de la C^{ie} des Messageries Fluviales de Cochinchine;

Saint-Germain, sénateur;

Christian Schefer;

Spronck, député;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot;

Siegfried, sénateur, ancien ministre;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine;

Auguste Terrier;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque;

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

Le président,

EMILE SENART.

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SIAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

Recherches d'Héritiers en tous Pays

HONORAIRES EN CAS DE SUCCÈS SEULEMENT

ON ACCEPTE CORRESPONDANTS ET INTERMÉDIAIRES. — FORTES REMISES

Écrire à M. MARIUS BOSQ, 38, rue Parerie, NARBONNE, FRANCE

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS, VI^e. — Téléphone 732-84

ABONNEMENTS	} France, Algérie et Tunisie et Colonies.....	UN AN	SIX MOIS
		15 francs	8 francs
	Étranger et Union postale.....	20 —	12 —

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

Le but qu'on a voulu atteindre en fondant les *Questions Diplomatiques et Coloniales* a été de créer, en dehors et au-dessus de nos dissensions intérieures, un organe impartial, absolument libre de tous liens, qui, par des renseignements exacts, par des études compétentes, mit ses lecteurs en mesure de discerner, dans la mêlée des intérêts, dans le conflit des ambitions et des rivalités internationales, l'intérêt français, traditionnel et actuel.

LE BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

LE CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française », s'adresser à M. PRUDHON, 25, rue Rousset.



Plus d'un SIÈCLE de SUCCÈS!
Contre **CONSTIPATION**
LA
ET SES CONSÉQUENCES:
Manque d'Appétit - Migraine
Embaras gastrique - Appendicite, etc
Demander les VÉRITABLES
et le nom du **D'FRANCK**.
1^{fr} 50 la Boîte de 50 grains.
Notice dans chaque Boîte. - T^{ms} Ph^{ies}

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

47 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agence à l'Étranger

Bruxelles, Ostende, Monte-Carlo, Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Melbourne, Sydney, Saint-Sébastien, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Tanger, Mogador, Casablanca.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Siège Social :

8, Rue Drouot, PARIS

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

dans les Colonies Françaises

COMITÉ D'ADMISSION ET DE SURVEILLANCE
DES ASSURANCES COLONIALES

MM.

HALAIS, * Gouverneur honoraire des Colonies.

CRAVOISIER, Secrétaire de la Section du Commerce extérieur de la Fédération des Industriels et Commerçants français.

DURAND, * Administrateur Colonial, en retraite.

HAUET, *, Ancien élève de l'École Polytechnique, ancien Officier d'Artillerie Coloniale.

NAUDOT, *, Conservateur des Hypothèques aux Colonies, en retraite.

Encouragée par plusieurs années d'expérience et de réussite, la **MUTUALITÉ FRANÇAISE** a cru devoir étendre aux **COLONIES**, comme ses Statuts le lui permettent, ses Opérations d'**Assurances contre l'Incendie**, et a nommé dans les principales villes de nos possessions d'outre-mer des agents fondés de pouvoir chargés de souscrire des contrats et de procéder au règlement des sinistres. Néanmoins les Directions d'entreprises coloniales siégeant en France pourront, si elles le désirent, traiter directement à Paris avec la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**.

DÉSINFECTANT NI TOXIQUE NI CORROSIF

Le plus
puissant

ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Refuser tous PRODUITS dits similaires

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE
LA PRÉFECTURE DE LA SEINE

LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION
HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire)

MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, *Deux* à quatre *cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande

d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques
Mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES

35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les *marques* et *cachets* de la Société, ainsi que le nom exact :

CRÉSYL-JEYES

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES :

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE

ET SPÉCIAL DE

PROSPECTION MINÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits **FOURS PORTATIFS** à coupeller et à fondre, de l'ingénieur **Braly**, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur **Degoutin** donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 55 fr. — **PORUNIA**, **BATEES** Bois, tôle, cuivre. **Batées centrifuges**. — **SLUICES** (portatifs). **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de **minéralogie** de toute importance. — **Trousses d'explorateurs**.

Demander la liste des Catalogues.

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

**RETRO
NEWS**

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées-Occidentales et Orientales et du golfe de Gascogne :

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi;

2^o Des billets aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.** mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brin lisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

Les Plaques et Papiers
PHOTOGRAPHIQUES

JOUGLA

45, Rue de Rivoli, PARIS 1^{er}

sont les meilleurs

En vente chez tous les Marchands d'Articles photographiques

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY

Liège 1905. Milan 1906

DEMANDER CATALOGUE GRATIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec.
Sillery supérieur

Dépôts dans toutes les colonies françaises
Dosage et bouchage spéciaux pour les pays tropicaux.

7 fr. 50
4 fr. 50

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON et SOULAGEMENT instantané des Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque. Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris. Envoi 1^{er} contre mandat-p^{ost}, 1^{er} 70. — Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

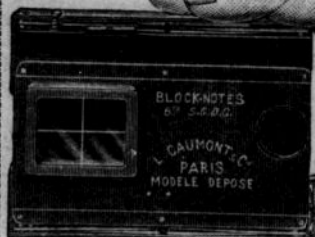
est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER

LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

E. BELLAMY

115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{ie}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

MARS 1907



AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un **Texte explicatif de 78 pages** et un **Index de 34 000 noms**

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : **30 fr.**

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran).	1/1.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger).	—	18. — (Imérina).	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine).	—	19. — (Betsiléo).	—
6. Tunisie	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien.	1/2.500.000	21. — (feuille sud).	—
8. Bas-Sénégal	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta.	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal).	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte- d'Ivoire).	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint- Pierre et Miquelon.	1/500.000
12. Congo (feuille sud).	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépen- dances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Ou- bangui et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements fran- çais de l'Océanie.	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dé- pendances.	—	27. Points d'appui de la Flotte.	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (nos 1 à 26) **1 fr. 25**

Prix de la carte n° 27. **60 cent.**

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS **ATLAS, DES COLONIES FRANÇAISES**, SUR DEMANDE.

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un **Texte explicatif** de 78 pages et un **Index** de 34 000 noms

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : **30 fr.**

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française.	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran).	1/1.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger).	—	18. — (Imérina).	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine).	—	19. — (Betsiléo).	—
6. Tunisie.	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien.	1/2.500.000	21. — (feuille sud).	—
8. Bas-Sénégal.	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta.	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal).	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte-d'Ivoire).	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon.	1/500.000
12. Congo (feuille sud).	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépendances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Oubangui et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements français de l'Océanie.	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dépendances.	—	27. Points d'appui de la Flotte.	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (n° 1 à 26) **1 fr. 25**

Prix de la carte n° 27. **60 cent.**

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS **ATLAS DES COLONIES FRANÇAISES**, SUR DEMANDE.

REPRODUCTION

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

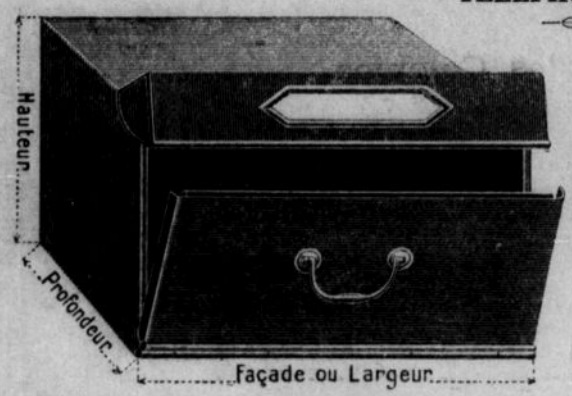
R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et **SOULAGEMENT**
instantané des

Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} **DEBONNAIRE**, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi 1^{er} contre mandat-p^{ost}, 1^{er} 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

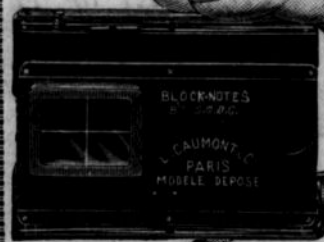
LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/4 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

Les PLAQUES et PAPIERS
photographiques
JOUGLA
sont les meilleurs

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

AVRIL 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21, - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 / FR. 25

RETR0
NEWS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un Texte explicatif de 78 pages et un Index de 34 000 noms

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : 30 fr.

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran)	1/1.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger)	—	18. — (Imérina)	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine)	—	19. — (Betsiléo)	—
6. Tunisie	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien	1/2.500.000	21. — (feuille sud)	—
8. Bas-Sénégal	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal)	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte- d'Ivoire)	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint- Pierre et Miquelon	1/500.000
12. Congo (feuille sud)	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépen- dances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Ou- bangui et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements fran- çais de l'Océanie	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dé- pendances	—	27. Points d'appui de la Flotte	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (n° 1 à 26) 1 fr. 25

Prix de la carte n° 27. 60 cent.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ATLAS, DES COLONIES FRANÇAISES, SUR DEMANDE.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25 ; 2^e classe, 35 fr. ; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin ; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir ; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées-Occidentales et Orientales et du golfe de Gascogne :

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2^o Des billets aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.** mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

Les Plaques et Papiers
PHOTOGRAPHIQUES

JOUGLA

45, Rue de Rivoli, PARIS 1^{er}

sont les meilleurs

En vente chez tous les Marchands d'Articles photographiques

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY

Liège 1905. Milan 1906

DEMANDER CATALOGUE GRATIS

LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER

LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats $4 \frac{1}{2} \times 6 - 45 \times 107$
— $6 \frac{1}{2} \times 9 - 6 \times 13$

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

E. BELLAMY

115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et SOULAGEMENT
instantané des
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi f^o contre mandat-p^o, 70.- Dépôt dans princ. Pharmacies.

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{ie}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

MAI 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 / FR. 25

RETRON
NEWS



CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées-Occidentales et Orientales et du golfe de Gascogne :

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi;

2^o Des billets aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.** mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un Texte explicatif de 78 pages et un Index de 34 000 noms

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : 30 fr.

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française.	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran).	1/4.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger)	—	18. — (Imérina).	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine).	—	19. — (Betsiléo).	—
6. Tunisie.	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien.	1/2.500.000	21. — (feuille sud).	—
8. Bas-Sénégal.	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta.	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal).	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte- d'Ivoire).	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint- Pierre et Miquelon.	1/500.000
12. Congo (feuille sud).	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépen- dances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Ou- bangu et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements fran- çais de l'Océanie.	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dé- pendances.	—	27. Points d'appui de la Flotte.	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (nos 1 à 26) 1 fr. 25

Prix de la carte n° 27. 60 cent.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ATLAS DES COLONIES FRANÇAISES, SUR DEMANDE.

REPRO

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATIION

GUÉRISON
et SOULAGEMENT
instantané des

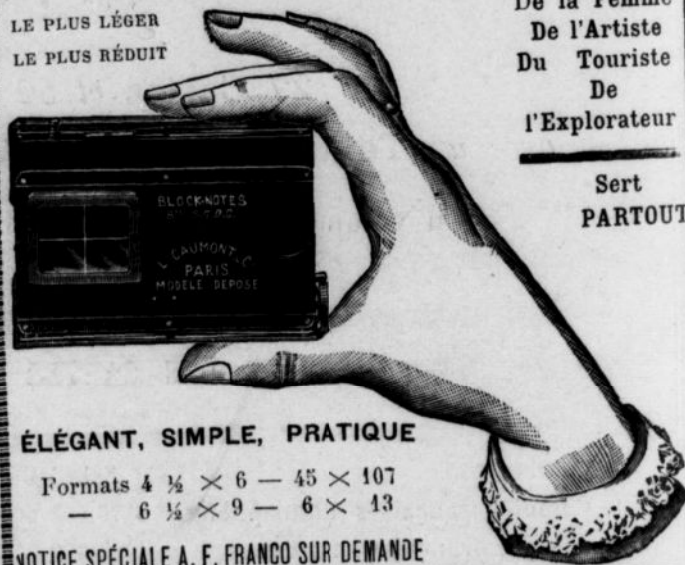
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque. Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris. Envoi 1^{er} contre mandat-p^{ost} 1^{fr} 70 - Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT



De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur

Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
Sillery supérieur... 4 fr. 50

Dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

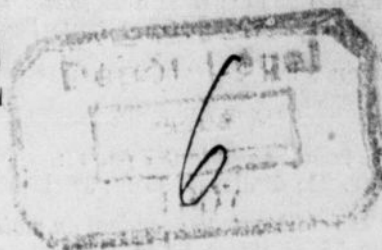
Les PLAQUES et PAPIERS
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

COMITÉ

DE



L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

JUIN 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

RETR
NEWS

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées Occidentales et Orientales et du golfe de Gascogne :

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi;

2^o Des billets aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.** mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 3 Juin 1907 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi	6 Juin 11 h. m.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	PORTUGAL C. Protet.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi	6 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Tripoli, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	NIGER C. Mouton.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Jeudi	6 — midi.	Pour le Havre, Dunkerque et Londres (prenant des liquides en fûts).....	DORDOGNE C. Henric.
Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Samedi	8 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (retour par les mêmes escales (1).....)	MEMPHIS C. Cabouffigue.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 5 Juin 1907, à 11 heures du matin		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Combe.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).		

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 9 Juin 1907, à 11 heures du matin		TONKIN C. Charbonnel, l. de v.
	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		
	<i>Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 23 Juin 1907, à 11 heures du matin		SALAZIE C. Aillaud.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		
	<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		

Djibouti	Viâ Zanzibar	Le Lundi 10 Juin 1907, à 11 heures du matin		MELBOURNE C. Lacarrière.
Madagascar		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Monbassa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.		
La Réunion	Viâ Mahé	Le Mardi 25 Juin 1907, à 11 heures du matin		ADOUR C. Riquier, l. de v.
Maurice		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.		
		<i>Correspondances à Diégo-Suarez : 1° Côte Ouest de Madagascar pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Naméla, Morundava, Ambohibé et Tuléar (Nossi-Bé, Majunga, Naméla et Ambohibé pour passagers seulement);</i>		

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Changhaï, Japon.	1 ^{er} Juillet 1907	2 Juillet 1907	—	—	LOUQSOR C. Rebufat. KOUANG-SI C. Couret.
	1 ^{er} Septembre	2 Septembre	—	—	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	GANGE C. Froment.
	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	HIMALAYA C. Marquis.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 4 Juin 1907	CHARENTE C. Penon.
	Mardi 11 Juin 1907	MEDOC C. Louis Mercier.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Vendredi 7 Juin 1907	CHILI C. Olivier.
	Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	Le Vendredi 21 Juin 1907	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
	Pour Porto-Leixões, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	Le Vendredi 28 Juin 1907	ESMERALDA C. Lataste.
	Pour Vigo, Lisbonne, Saint-Vincent (Cap Vert), Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres.	
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Parañagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	

Les Plaques et Papiers
PHOTOGRAPHIQUES

JOUGLA

45, Rue de Rivoli, PARIS 1^{er}

sont les meilleurs

En vente chez tous les Marchands d'Articles photographiques

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Liège 1905. Milan 1906

DEMANDER CATALOGUE GRATIS

LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

E. BELLAMY

115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et SOULAGEMENT
instantané des
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi fr^{co} contre mandat-p^{ost} 1^{fr} 70.- Dépôt dans princ. Pharmacies.

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BœSPFLUG & C^{ie}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

COMITÉ



DE

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

—
AOUT 1907
—

—
AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

—
LE NUMÉRO : 2 FR. 25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Cartes d'excursions individuelles ou de famille, dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.

Ces cartes sont délivrées du 15 juin au 15 septembre, au départ de toutes les gares du réseau P.-L.-M.; elles donnent droit à la libre circulation pendant 15 jours ou 30 jours, dans certaines zones du P.-L.-M., telles que le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, etc.

Pour plus de détails, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., qui est mis en vente, au prix de 0 fr. 50 dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ou envoyé contre 0 fr. 70 en timbres-poste adressés au Service de l'exploitation P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Départ en vacances

Facilités données aux voyageurs pour l'enlèvement à domicile et le transport des bagages à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

A l'époque des départs en vacances, rappelons que la Compagnie d'Orléans a organisé un service d'enlèvement à domicile et de transport à sa gare du Quai d'Orsay des bagages et des colis à main, pour les voyageurs domiciliés dans un rayon de 500 mètres autour de la dite gare et des bureaux de ville situés rue de Londres, 8, et rue Saint-Florentin, 8.

Le tarif est des plus minimes.

L'ordre d'enlèvement peut être donné à la dite gare et aux dits bureaux par lettre, téléphone, dépêche ou autre moyen.

Les voyageurs peuvent également s'adresser à la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, qui se charge de la prise des bagages dans tout Paris avec délivrance de billets et enregistrement des bagages à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.
Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées-Occidentales et Orientales et du golfe de Gascogne :

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Il est délivré toute l'année à toutes les gares du réseau d'Orléans ainsi que dans ses bureaux succursales de Paris pour les stations thermales et hivernales désignées ci-dessus :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi;

2^o Des billets aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 % suivant le nombre des personnes et sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le **Livret-Guide-Horaire** P.-L.-M. mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie. Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

Les Plaques et Papiers
PHOTOGRAPHIQUES

JOUGLA

45, Rue de Rivoli, PARIS 1^{er}
sont les meilleurs

En vente chez tous les Marchands d'Articles photographiques

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Liège 1905. Milan 1906

DEMANDER CATALOGUE GRATIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr. 50
Sillery supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

JIM'S EMBROICATION GUÉRISON
et SOULAGEMENT
instantané des
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi f^o contre mandat-p^o 1^o 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

est
L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT



De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur

Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107.
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS
Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

E. BELLAMY
115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

Hauteur
Profondeur
Façade ou Largeur

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{ie}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

SEPTEMBRE 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

VOYAGES INTERNATIONAUX

à itinéraire facultatif

Toutes les gares délivrent, pendant toute l'année, des livrets de voyages internationaux, avec itinéraire au gré des voyageurs, sur les sept grands réseaux français sur les lignes maritimes de la Méditerranée desservies par la Compagnie Transatlantique, la Compagnie de navigation maritime (Touache) et la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, ainsi que sur les Chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, danois, italiens, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, siciliens, suédois, suisses et turcs.

Ces voyages, lorsqu'ils sont commencés en France, doivent comporter obligatoirement des parcours à l'étranger.

La validité des livrets est de 45, 60 ou 90 jours suivant la longueur des parcours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Nouvelles cartes d'excursions en Touraine.

En vue de faciliter le tourisme dans la région si intéressante des châteaux de la Loire, la Compagnie d'Orléans vient de créer des cartes d'excursions à prix réduits en Touraine, analogues à celles qu'elle délivre déjà pour les excursions en Auvergne, en Bretagne et dans les Pyrénées.

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de provinces, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent en outre droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours moyennant supplément.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RELATIONS INDIRECTES entre

PARIS (Quai d'Orsay) et BARCELONE viâ Limoges, Montauban, Toulouse.

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay des billets directs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour Barcelone aux prix de 129 fr. 60 en 1^{re} classe, 89 fr. 15 en 2^e classe et 57 fr. 95 en 3^e classe.

Euregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone. Voitures directes. Lits-toilettes. Compartiments couchettes. Wagon-Restaurant.

SERVICE JOURNALIER AU 1^{er} NOVEMBRE 1907.

Aller.

Paris (quai d'Orsay) départ 10 h. matin et 8 h. 36 soir.
Barcelone, arrivée 7 h. 53 matin et 7 h. 26 soir.

Retour.

Barcelone, départ 6 h. 46 soir, et 9 h. 40 matin.
Paris (quai d'Orsay), arrivée 5 h. 22 soir (1), et 8 h. 56 matin.

(1) Viâ Bordeaux avec billets scindés.

Avis aux chasseurs.

La Compagnie d'Orléans a décidé que jusqu'au jour de la fermeture de la chasse, les trains 3 et 40 s'arrêteront à Nouan-le-Fuselier les jours indiqués ci-après :

Train 3. — Le train 3, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 30 du matin, s'arrêtera les dimanches et jours fériés.

Train 40. — Le train 40 partant de Vierzon à 7 h. 42 du soir et arrivant à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 55 du soir, s'arrêtera les dimanches, lundis, jours fériés et lendemains de jours fériés.

D'autre part, jusqu'au jour de la fermeture de la chasse :

a) Les trains 433 et 306 qui circulent sur la ligne d'Etampes à Beaune-la-Rolande et qui correspondent à Etampes aux trains 3 et 40 précises, s'arrêteront à la station d'Ascoux, les dimanches et jours fériés.

b) Le train 439 de cette même ligne qui correspond à Etampes avec le train 43 partant de Paris à 6 h. 35 du soir, s'arrêtera à la station de Villemurlin les dimanches et veilles de jours fériés..

Wagon-restaurant :

Jusqu'à la fermeture de la chasse un wagon-restaurant circulera sur la section de Paris à Vierzon.

1^o Dans le sens de Paris :

Le samedi de chaque semaine et les 24 et 31 décembre par le train 199 partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 10 du soir.

2^o Dans le sens de Vierzon :

Le dimanche de chaque semaine et les 25 décembre et 1^{er} janvier dans le train 114 partant de Vierzon à 6 h. 52 du soir.

Ces nouvelles facilités seront certainement très appréciées des chasseurs.

Billets d'aller et retour individuels et de famille.

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

des Pyrénées, du golfe de Gascogne
et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau,
Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-
les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Tarif spécial G. V. N^o 106 (Orléans).

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année, à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales et hivernales du Midi :

1^o Des Billets d'Aller et Retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2^o Des Billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les trains express de jour 513 et 508, entre Paris et Brigue à l'aller, Milan et Paris au retour, qui antérieurement n'étaient mis en marche que l'été, auront lieu dorénavant en toute saison.

Le train 513, qui continuera à assurer, pendant l'hiver, les relations entre Paris, Pontarlier, Lausanne et le Valais, aura de plus, au départ de Dijon, une continuation sur Genève et Chambéry. On partira de Paris (P.-L.-M.) à 8 h. 25 matin pour arriver, sans transbordement, en 1^{re} et en 2^e classes, à Chambéry à 6 h. 25 soir, à Genève à 6 h. 32 soir, à Lausanne à 6 h. 55 soir, à Berne à 7 h. 26 soir et à Brigue à 11 h. soir.

En sens inverse, le train 508 partira de Milan à 7 h. 10 matin pour arriver à Paris à 10 h. 10 soir. Il recevra sur son parcours des voitures directes (1^{re} et 2^e classes) venant de Berne et de Lausanne et se soudera, à Dijon, avec un train venant de Rome et de Turin par le Mont-Cenis, de Chambéry et de Genève. Départ de Berne à 1 h. 28 soir, de Lausanne à 2 h. 25 soir, de Rome à 2 h. 35 (la veille), de Turin à 7 h. 25 matin, de Chambéry à 1 h. 10 soir et de Genève à midi 40.

HIVER 1907-1908.

Relations rapides entre Paris et la côte d'Azur.

de Jour :

par le « Côte d'Azur-Rapide » (trains 15 et 16) 1^{re} classe L-S; V-S; V-R). Paris-Nice en 13 h. 50.

de Nuit :

a) par les trains « extra-rapides » 17 et 18 (1^{re} classe, V-L; L-S; et salon à 2 lits complets). Paris-Nice en 15 heures.

b) par le train de luxe (L. 21 — L. 22) « Calais-Méditerranée » (V-L. R).
Paris-Nice en 15 heures — Londres-Nice en 24 heures.

c) par les trains rapides 7 et 10 (1^{re} classe V-L; L-S).
Paris-Nice en 17 heures — Londres-Nice en 27 heures.

Nota. — Nombre de places limité. Pour les horaires, les jours de mise en marche, etc., consulter les affiches spéciales.

Relations rapides entre Paris et l'Italie.

Par le Simplon :

par le train de luxe « Simplon-Express » (V-L; V-R.) départ de Paris P.-L.-M., lundi, mercredi, samedi à 8 h. 05 soir du 4 novembre au 29 février, et tous les jours à partir du 1^{er} mars.

Paris-Milan en 15 heures — Londres-Milan en 24 h. 30.

Par le Mont-Cenis :

par le train de luxe « Paris-Rome » (V-L; V-R) départ de Paris P.-L.-M., mardi, jeudi, samedi (3 décembre-19 mai) : 11 h. 20.

départ de Rome, lundi, mercredi, samedi (7 décembre-23 mai) : 1 h. 40 s. (H. E. C.)

Nota. — Dans ces trains, le nombre des places est limité.

La Compagnie P.-L.-M. vient de publier une série de 25 cartes postales reproduisant, en couleurs, les plus remarquables de ses affiches illustrées.

Ces 25 cartes postales renfermées dans une pochette, sont mises en vente dans les bibliothèques des principales gares du réseau au prix de 1 franc; ces cartes sont aussi vendues séparément à raison de 0 fr. 05 l'exemplaire. La pochette est envoyée à domicile sur demande accompagnée de 1 franc en timbres-poste et adressée au Service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et **SOULAGEMENT**
instantané des

Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi f^o contre mandat-p^o 1^{fr} 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec...
Sillery supérieur

Dépôts
dans toutes les colonies françaises

Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

7 fr. 50
4 fr. 50

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

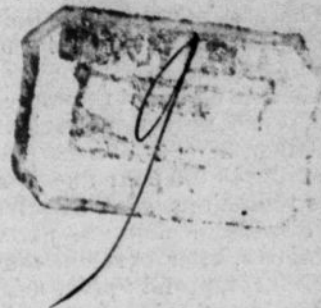
JOUGLA

sont les meilleurs

RETRO
NEWS

COMITÉ

DE



L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

OCTOBRE 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.
Billets d'aller et retour individuels et de famille
de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et 20 0/0 en 2^e et 3^e classes ;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes pour une famille de 2 personnes et de 40 0/0 pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minima de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

La Compagnie P.-L.-M. vient de publier une série de 25 cartes postales reproduisant, en couleurs, les plus remarquables de ses affiches illustrées.

Ces 25 cartes postales renfermées dans une pochette, sont mises en vente dans les bibliothèques des principales gares du réseau au prix de 1 franc ; ces cartes sont aussi vendues séparément à raison de 0 fr. 05 l'exemplaire. La pochette est envoyée à domicile sur demande accompagnée de 1 franc en timbres-poste et adressée au Service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25 ; 2^e classe, 35 fr. ; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.
Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin ; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir ; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 2 Décembre 1907 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi	5 Déc. 11 h. m.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (retour par les mêmes escales et Jaffa) (1).....	PORTUGAL C. Protet.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Jeudi	5 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SAGHALIEN C. Lemonnier.
Angleterre) Pour marchandises seulement.....	Vendredi	6 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	MATAPAN C. Ferrari.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi	7 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa. (retour par les mêmes escales et Calamata) (1).....	SIDON C. B. Lafont.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 8 Décembre 1907, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	YARRA C. Sellier. I. de v.
--	--	--	--	----------------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 18 Décembre 1907, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	NÉRA C. Schmitz. I. de v.
--	---	--	---	---------------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 22 Décembre 1907, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	Océanien C. Magnen.
---	---	--	---	------------------------

Djibouti Viâ Zanzibar	Le Mardi 10 Décembre 1907, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombassa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	OXUS C. Rivière.
-----------------------	--	--	--	---------------------

Madagascar La Réunion Maurice Viâ Mahé	Le Mercredi 25 Décembre 1907, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour Nossi-Bé, Anatalave, Majunga, Naméla, Morondava, Ambohibé et Tuléar (Nossi-Bé, Majunga, Naméla et Ambohibé pour passagers seulement).	DJEMNAH C. Durande. I. de v.
--	---	--	--	------------------------------------

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Singapore, Hong-Kong, Changhaï Japon.	22 Décembre 5 Février 1908	23 Décembre 6 Février 1908	— —	3 Janvier 1908 17 Février	LOUQSOR C. Rebufat. SINDH C. Mouret.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	— —	13 Décembre 13 Janvier 1908	17 Décembre 17 Janvier 1908	30 Décembre 30 Janvier 1908	YUNNAN C. Bru. EL. KANTARA C. Imbert.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 3 Décembre 1907 Mardi 10 Décembre 1907	MÉDOC C. L. Mercier. CORDOUAN C. Auméran.
---	---	--

DÉPARTS DE BORDEAUX		
Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Vendredi 6 Décembre 1907	CHILI C. Oliver.
Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de transport « EXPRESS VILLALONGA », pour Passagers seulement.	Le Mardi 17 Décembre 1907	SINAI C. Tivolle.
	Le Vendredi 20 Décembre 1907	ATLANTIQUE C. Le Troadec. I. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paraïagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

REPRO

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et **SOULAGEMENT**
instantané des
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi f^o contre mandat-p^o, n^o 70. Dépôt dans princ. Pharmacies.

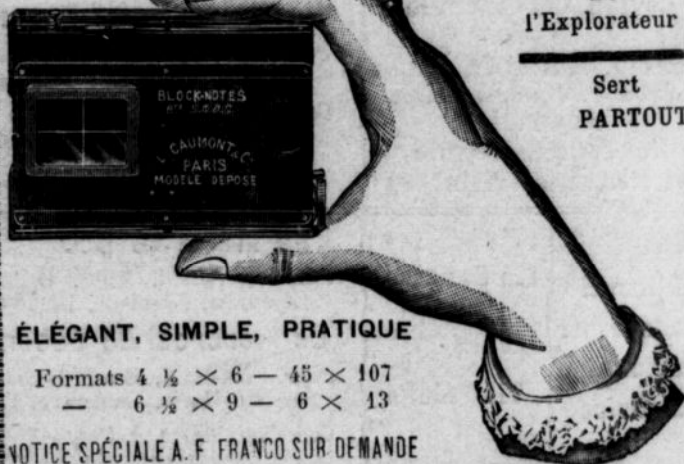
LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 - 45 x 107
- 6 1/2 x 9 - 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A Y (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec.
Sillery supérieur

Dans toutes les colonies françaises
Dépôts
à A Y (Marne)

Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

7 fr.
4 fr. 50

Les PLAQUES et PAPIERS
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS - 19-21, rue Cassette, 19-21. - PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et 20 0/0 en 2^e et 3^e classes ;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes pour une famille de 2 personnes et de 40 0/0 pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minima de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 40 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

La Compagnie P.-L.-M. vient de publier une série de 25 cartes postales reproduisant, en couleurs, les plus remarquables de ses affiches illustrées.

Ces 25 cartes postales renfermées dans une pochette, sont mises en vente dans les bibliothèques des principales gares du réseau au prix de 1 franc ; ces cartes sont aussi vendues séparément à raison de 0 fr. 05 l'exemplaire. La pochette est envoyée à domicile sur demande accompagnée de 1 franc en timbres-poste et adressée au Service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25 ; 2^e classe, 35 fr. ; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin ; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir ; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

ATLAS

DES

COLONIES FRANÇAISES

dressé par ordre du Ministère des Colonies

PAR PAUL PELET

27 Cartes et 50 cartons en 8 couleurs

avec un Texte explicatif de 78 pages et un Index de 34 000 noms

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix net : 30 fr.

LISTE DES CARTES CONTENUES DANS L'ATLAS

Numéros des planches.	Echelles.	Numéros des planches.	Echelles.
1. Colonies françaises (Planisphère).	1/75.000.000	15. Madagascar et dépend. (nord).	1/2.000.000
2. Afrique française.	1/15.000.000	16. — (centre)	—
3. Algérie (Province d'Oran).	1/1.000.000	17. — (sud)	—
4. — (Province d'Alger).	—	18. — (Imérina).	1/1.000.000
5. — (Prov. de Constantine).	—	19. — (Betsiléo).	—
6. Tunisie.	—	20. Indo-Chine franç. (feuille nord).	1/2.500.000
7. Sahara algérien et tunisien.	1/2.500.000	21. — (feuille sud).	—
8. Bas-Sénégal.	1/1.000.000	22. Tonkin : Le Delta.	1/500.000
9. Afrique occidentale (Sénégal).	1/3.000.000	23. { Inde	1/20.000.000
10. — (Guinée française et Côte- d'Ivoire).	—	{ Guyane	1/2.000.000
11. — (Dahomey)	—	24. Guadeloupe, Martinique, Saint- Pierre et Miquelon.	1/500.000
12. Congo (feuille sud).	—	25. Nouvelle-Calédonie et dépen- dances	1/1.000.000
13. — (feuille nord : Haut-Ou- bangu et Chari)	—	26. Polynésie. Etablissements fran- çais de l'Océanie.	1/6.000.000
14. Côte française des Somali et dé- pendances.	—	27. Points-d'appui de la Flotte.	1/250.000

Les Cartes de l'Atlas des Colonies françaises peuvent être vendues séparément.

Prix de chaque carte (nos 1 à 26) 1 fr. 25
Prix de la carte n° 27. 60 cent.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ATLAS, DES COLONIES FRANÇAISES, SUR DEMANDE.

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROICATION

GUÉRISON
et SOULAGEMENT

instantané des
Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en
tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire
par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque.
Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris.
Envoi l^r contre mandat-p^{ost} n^o 70 - Dépôt dans princ. Pharmacies.

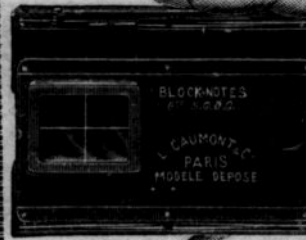
LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr.
Sillery supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1907

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPHONE 732-84

LE NUMÉRO : 2 FR. 25

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

*Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.*

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.
Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de

nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

Voyage circulaire en Bretagne.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer toute l'année, par ses gares et bureaux de Ville de Paris, des billets d'excursion de 1^{re} et de 2^e classes, valables 30 jours, aux prix très réduits de :

65 francs en 1^{re} classe et 50 francs en 2^e classe permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne.

Itinéraire : Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinard-Saint-Enogat, Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Anray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0 du prix primitif.

Il est délivré, en même temps que le billet circulaire, un billet de parcours complémentaire permettant de rejoindre l'itinéraire du voyage circulaire et comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix du tarif général.

La même réduction est accordée à l'excursionniste après l'accomplissement du voyage circulaire, pour rentrer à son point de départ ou se rendre sur toute autre gare des réseaux de l'Ouest et d'Orléans.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Pétersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Pétersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille.

Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 Septembre 1907 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 3 Oct. 11 h. m.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales, sauf Jaffa) (1).....	ÉQUATEUR C. Chamayou.
Angleterre { Pour marchandises seulement.....	Vendredi 4 — midi.	Pour le Havre et Londres (prenant des liquides en fûts).....	CHARENTE C. Penon.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 5 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par les mêmes escales).....	BAGDAD C. D. Baretge.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 13 Octobre 1907, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	POLYNÉSIEN C. Broc. l. de v.
--	--	------------------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 23 Octobre 1907, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Combe.
--	---	---------------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 27 Octobre 1907, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	TOURANE C. Lancelin. l. de v.
---	---	-------------------------------------

Djibouti Viâ Zanzibar	Le Jeudi 10 Octobre 1907, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombassa, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	DJEMNAH C. Durandé. l. de v.
Madagascar La Réunion Maurice Viâ Mahé	Le Vendredi 25 Octobre 1907, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance à Diégo-Suarez : Côte Ouest de Madagascar pour Nossi-Bé, Analalava, Majunga, Naméla, Morundava, Ambohibé et Tuléar (Nossi-Bé, Majunga, Naméla et Ambohibé pour passagers seulement).	NATAL C. Eschenauer.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	DÉPARTS A DATES FIXES				
	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Changhaï, Japon.	1 ^{er} Novembre 1 ^{er} Janvier 1908	2 Novembre 2 Janvier 1908	— —	— —	YUNNAN C. Bru. X...
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.	— —	13 Septembre 13 Octobre	17 Septembre 17 Octobre	30 Septembre 30 Octobre	KOUANG-SI C. Couret. EUPHRATE C. Liparelli.

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi 1 ^{er} Octobre 1907 Mardi 8 Octobre 1907	CORDOUAN C. Auméran. DORDOGNE C. Bocognani.
---	--	--

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Jeudi 3 Octobre 1907 Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	SINAI C. Tivolle.
	Le Vendredi 11 Octobre 1907 Pour Porto-Leixões, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres.	CHILI C. Oliver.
	Le Vendredi 25 Octobre 1907 Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montévidéo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranaïgua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement.	CORDILLÈRE C. Richard. l. de v.

REPRO

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

JIM'S EMBROCATION

GUÉRISON
et SOULAGEMENT
instantané des

Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque. Ph^{ie} DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris. Envoi f^o contre mandat-p^o, 1^{er} 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

est

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT

De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur



Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 - 45 x 107
- 6 1/2 x 9 - 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec...
Sillery supérieur...
7 fr.
4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Jockey-Club grand vin 1/2 sec...
Sillery supérieur...
7 fr.
4 fr. 50

Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

Les PLAQUES et PAPIERS
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides de jour et de nuit tous les jours
(dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe, 58 fr. 75, 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours. Départs de Paris Saint-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London-Bridge, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départ de Londres : London-Bridge, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir.

Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 41 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées.

Tarif G. V. n° 105 (ORLÉANS).

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursions comportant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau (1), Puyô-Bayonne-Dax, ou Puyô-Dax, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (vid Montauban-Cahors-Limoges ou vid Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyô-Pau (1), ou Puyô-Pau (1), Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (vid Montauban-Cahors-Limoges ou vid Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ).

Prix des billets : 1^{re} classe, 163 fr. 50. — 2^e classe, 122 fr. 50.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 1^{re} classe et de 4 francs en 2^e classe.

(2) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1^{re} classe et de 9 francs en 2^e classe.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais).

La gare de Paris-Nord située au centre des affaires est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

5 express dans chaque sens entre Paris et Bruxelles, trajet en 3 h. 50. — 3 entre Paris et Amsterdam, trajet en 8 h. 30 — 5 entre Paris et Cologne, trajet en 8 h. — 4 entre Paris et Francfort, trajet en 12 h. — 4 entre Paris et Berlin, trajet en 18 h. — (par le Nord-Express, trajet en 16 h.) — 2 entre Paris et Saint-Petersbourg, trajet en 51 h. — (par le Nord-Express, tri-hebdomadaire, trajet en 46 h.) — 1 entre Paris et Moscou, trajet en 62 h. — 2 entre Paris et Copenhague, trajet en 28 h. — 2 entre Paris et Stockholm, trajet en 43 h. — 2 entre Paris et Christiania, trajet en 49 h.

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris et Berlin avec continuation une fois par semaine de Berlin sur Varsovie et trois fois par semaine de Berlin sur Saint-Petersbourg. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi. (En correspondance à Brindisi avec le paquebot de la malle de l'Inde.)

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Une fois par semaine de Londres et Calais pour Marseille (quai de la Joliette) en correspondance avec les paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale à destination de l'Égypte et des Indes.

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres et Calais pour Nice et Vintimille. Train rapide quotidien entre Paris-Nord, Nice et Vintimille composé de voitures de 1^{re} classe, lits-salon et sleeping-car.

L'été seulement.

ENGADINE EXPRESS. — De Londres et Calais pour Coire, Lucerne et Interlaken.

11 juin 7

Les **Plaques et Papiers PHOTOGRAPHIQUES**

JOUGLA

45, Rue de Rivoli, PARIS 1^{er}
sont les meilleurs

En vente chez tous les Marchands d'Articles photographiques

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Liège 1905. Milan 1906

DEMANDER CATALOGUE GRATIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à Aÿ (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec.
Sillery supérieur

dans toutes les colonies françaises
Dépôts

Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux.

7 fr. 50
4 fr. 50

JIM'S EMBROCATION GUÉRISON et SOULAGEMENT instantané des Douleurs rhumatismales, articulaires et névralgiques en tout endroit du corps; suppression de la fatigue musculaire par surmenage de travail ou d'exercice physique quelconque. Ph^o DEBONNAIRE, 20 Faubourg Saint-Honoré, Paris. Envoi f^o contre mandat-p^o 1^{fr} 70. - Dépôt dans princ. Pharmacies.

LE BLOCK-NOTES

est
L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE IDÉAL

LE PLUS LÉGER
LE PLUS RÉDUIT



De la Femme
De l'Artiste
Du Touriste
De
l'Explorateur

Sert
PARTOUT

ÉLÉGANT, SIMPLE, PRATIQUE

Formats 4 1/2 x 6 — 45 x 107
— 6 1/2 x 9 — 6 x 13

NOTICE SPÉCIALE A. F. FRANCO SUR DEMANDE

CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

Immense Collection

L. Gaumont & C^{ie}

57, rue Saint-Roch, PARIS

E. BELLAMY
115, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux


PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, rue de Châteaudun, PARIS



**RETRO
NEWS**